LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 124 MONTREAL, LUNDI, 28 MAI 1962

Le cardinal Léger aux laïcs: il vous incombe de réorganiser la paroisse

Après la messe pontificale célébrée par le cardinal Paul-Emile Léger, à l'occasion du centenaire de la paroisse Saint-Joseph de Montréal, ce dernier, en compagnie du maire de Montréal, M. Drapeau, et de Mme Drapeau, ainsi que du curé de la paroisse, M. l'abbé Yvon Langlois, se sont retrouvés sur le porche de l'église. (Photo Le Devoir)

Par Réal Pelletier

L'Eglise, c'est aussi les laïcs. Il est important que les laïcs multiplient leurs relations dans les cadres de la paroisse et qu'ils assument leurs responsabilités. Ainsi s'exprimait hier, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Prenant la parole au banquet de clôture des fêtes du centenaire de la paroisse Saint-Joseph, à Montréal, le cardinal a ajouté qu'autrefois, les laïcs laissaient un peu trop de responsabilités au clergé. Aussitôt qu'il se présentait un problème, dit-il, on courait consulter un prêtre.

"Nous ne les avons pas accaparées, ces responsabilités: elles nous ont été confiées". Le cardinal a largement fait état de l'importance pour les laïcs de jouer leur rôle de chrétiens, dans le monde actuel. "C'est un monde en évolution, dit-il, que le Christ vous demande de sauver". Il importe de réorganiser la paroisse, face à la désintégration qui le menace, plus particulièrement dans certains quartiers, situés à proximité des grands développements urbains.

Soulignant que "tout est désaxé dans le monde actuel", le cardinal a dit que l'homme, face à ce monde, engendre un complexe de culpabilité qu'il a une certaine difficulté à supporter lui-même. Il se cherche alors un coupable, un bouc émissaire, qui sera souvent, dans notre milieu en particulier, l'Eglise, le curé ou le cardinal.

"Si nous manifestons du retard en éducation, dit-il, c'est la faute de l'Eglise du Québec; si nous ne contrôlons pas nos richesses naturelles, c'est la faute du clergé." Et l'archevêque de Montréal ajoute, en guise de boutade: "S'il pleut le dimanche, c'est la faute du cardinal qui n'a pas assez prié".

Le cardinal rappelle ensuite que l'Eglise, c'est aussi les laïcs, qui ont leurs responsabilités, leurs privilèges et leurs devoirs propres.

Autrefois, poursuit-il, la paroisse était un centre d'unité. Mais aujourd'hui, elle a perdu cette force de ralliement des laïcs. Son Eminence a ensuite invité les laïcs à réfléchir et à se regrouper pour faire revivre la paroisse.

Au cours de la messe pontificale qui a précédé le banquet, le cardinal a aussi traité de la paroisse, la représentant comme une "cellule vivante de l'Eglise de Dieu". C'est à ce titre que la paroisse doit être, comme l'Eglise dans le monde. "Le lieu d'un dynamisme apostolique pour conquérir tout homme au Christ". A ce titre encore, la paroisse est "aussi essentiellement missionnaire que l'Eglise elle-même".

La paroisse St-Joseph

La paroisse St-Joseph a déjà été l'une des plus grandes paroisses de Montréal. Aujourd'hui, sa population tend à diminuer, en raison des nombreuses expropriations nécessitées par l'expansion du centre de la métropole. Elle se compose d'une majorité de Canadiens français auxquels est venue s'ajouter une colonie italienne importante.

L'Eglise paroissiale, située sur la rue Richmond, a été bâtie par le Séminaire, sous la direction de M. Jacques Arrand, p.s.s., en 1861-1862. Cette paroisse a donné naissance à des personnalités comme M. Georges Vanier, Mgr Bruchési et trois autres évêques. Le curé actuel est M. l'abbé Yvon Langlois.

Les fêtes du centenaire de la paroisse ont été marquées de nombreuses manifestations qui ont eu lieu tout au cours de la semaine dernière.

FRANCO: Moscou et certains prêtres sont responsables du malaise social

MADRID — Le général Franco, a fait porter hier une partie de la responsabilité des troubles sociaux qui se produisent depuis quelques semaines en Espagne sur "certains" prêtres. Puis il a accusé l'Union soviétique d'être en fait responsable du malaise actuel, en dépensant des "centaines de millions" en propagande et en intrigues.

Franco, s'adressant à 12,000 anciens combattants de la guerre civile a déclaré: "Nous sommes un pays où, uniquement grâce à nos propres efforts, le communisme a été vaincu. Aussi, si nous ne voulons pas perdre une telle gloire, nous devons nous résigner à rester la cible de ses attaques".

Quant aux prêtres, a-t-il souligné, ils semblent ignorer qu'en Espagne, l'Eglise et l'Etat marchent la main dans la main. "Ils connaissent très bien, a-t-il ajouté, leurs obligations et leurs devoirs.

LES ENNEMIS

Les ennemis de l'Espagne, a poursuivi Franco, tirent profit des malaises dans le monde du travail, malaises qui viennent "des excès de certains prêtres basques séparatistes ou de fautes de certains prêtres trop passionnés."

Il n'a pas expliqué ce qu'il entendait par prêtres séparatistes et par fautes du clergé.

Il a cependant ajouté que cette attitude de certains prêtres ne modifiait pas l'harmonie fondamentale qui règne entre l'Eglise et l'Etat.

Il est possible que Franco ait fait allusion aux prêtres qui ont exprimé leur opposition au régime espagnol et qui ont soutenu les prétentions à l'indépendance du pays basque.

Voir page 2: Franco

Le pape met le clergé en garde contre un excès d'activités extra-pastorales

ROME. — Le pape Jean XIII a souligné samedi que les prêtres doivent être avant tout des pasteurs d'âmes et ne doivent pas se laisser accaparer par des activités séculières. Le pape a aussi prévenu les membres du clergé contre tout déploiement exagéré d'activités, même pour des fins louables.

Le Saint-Père s'adressait alors aux participants du premier congrès international pour les vocations ecclésiastiques.

Il a dit aux délégués que les prêtres doivent prendre garde de se livrer exclusivement à "l'agitation" de leur ministère et à des oeuvres étrangères à celui-ci.

"Ce besoin peu sage de se montrer actif appauvrit l'esprit et ne saurait se justifier par le bien-être de la paroisse ou par les avantages pour le diocèse", a dit Jean XIII.

Le pape a expliqué que l'exemple que donnent les prêtres actifs à l'excès est susceptible de créer chez les aspirants à la prêtrise une impression erronée de la mission sacerdotale.

"Par dessus tout et avant tout, le prêtre catholique doit célébrer la messe, prêcher, administrer les sacrements, assister les malades et les mourants, et enseigner la foi à ceux qui en sont ignorants", a poursuivi le souverain pontife.

"Toutes les autres activités qui ne sont pas reliées à ces devoirs doivent demeurer marginales et tout au plus être tolérées", a-t-il dit, signifiant par là que les prêtres doivent avoir d'abord accompli leur mission pastorale avant de pouvoir s'occuper de l'organisation de la paroisse, d'affaires sociales, de campagnes de souscriptions, d'oeuvres politiques ou d'autres activités semblables.

Chronique d'une campagne

Par Michel Roy

A 22 jours des élections, M. Diefenbaker n'a pas encore fait connaître dans sa totalité le programme politique de son parti. On connaît sa tactique. Elle consiste à révéler le contenu du programme goutte à goutte, tantôt par des allusions qui sont reprises et précisées les jours suivants, tantôt par des promesses intéressant les régions qu'il visite et sur lesquelles il laisse planer quelques doutes, se réservant ainsi l'occasion de les dissiper plus tard. Il s'agit d'un immense puzzle, adroitement découpé, mais auquel il manque toujours des pièces. Elles sont distribuées opportunément et parcimonieusement. Tout se passe comme si le premier ministre était l'auteur et le principal animateur d'un "suspense". Mais ce "suspense", malgré l'excellence de la technique, n'a pas encore suscité l'intérêt que recherche son auteur. La campagne reste terne, artificielle, lointaine.

Il est évident que M. Diefenbaker n'est pas dévoré cette année par le feu sacré qui, en 1958, le porta au pouvoir. Ses "visions" sont moins fréquentes et plus modestes. Quatre années à la tête du gouvernement ont usé les énergies dont s'alimentait la mystique.

La tactique du compte-gouttes, électoralement rentable dans la mesure où le corps électoral s'en accommode, témoigne de la conception que se fait le premier ministre du sens politique des Canadiens. Il y a, dans cette façon de procéder, un machiavélisme qui révolterait un peuple plus éveillé que le nôtre. Où donc un parti politique, fût-il au pouvoir depuis quatre années, pourrait-il dire aux électeurs, à quelques semaines des élections: "Notre programme n'est pas entièrement connu, mais ça viendra, petit à petit, et le jour du scrutin, vous serez fixés!"

Sur le drapeau, sur la constitution, sur le bilinguisme, sur la politique économique, sur les relations fiscales entre Ottawa et les provinces, sur la politique nucléaire, le chef du parti et ses ministres s'en tiennent à des généralités vagues, confuses et souvent contradictoires.

Voir page 2: CHRONIQUE D'UNE CAMPAGNE

Dief: "nous avons refusé de nous prononcer sur les armes"

TRAIL, (C.-B.) — Dans un discours qu'il prononçait samedi soir à Trail devant environ 1,900 personnes, le premier ministre Diefenbaker a déclaré que son gouvernement a refusé de dire que le Canada aurait des armes nucléaires.

L'opposition a tenté d'obtenir du gouvernement une déclaration affirmant que le Canada posséderait des armes nucléaires, a dit M. Diefenbaker.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, a refusé d'adopter une telle attitude. Si tous les pays obtenaient des armes nucléaires, la cause de la paix serait gravement compromise, a-t-il ajouté. Il a dit que la population ne semble pas se rendre suffisamment compte des dangers d'une bombe de cent mégatonnes. Une bombe d'une telle puissance, a-t-il expliqué possède la force destructrice de 10,000,000 de bombardiers de la dernière guerre chargés d'explosifs à pleine capacité.

L'allocution de M. Diefenbaker a été interrompue pendant quelques minutes par le geste de cinq femmes de la secte des Fils de la liberté qui se sont complètement déshabillées.

Voir page 2: Diefenbaker

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé et vents légers

Min.: 45 - Max.: 70

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.

MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

S. Augustin de Cantorbéry

Les librairies

F. PILON INC.

Papeterie - Dactylographes

Accessoires de bureau

Projet de la Quebec Power

QUEBEC — La compagnie Quebec Power a annoncé, dans son rapport trimestriel, que les directeurs l'ont autorisé à remettre en valeur les chutes Montmorency, près de la vieille capitale, à des fins hydro-électriques. Sous réserves de l'approbation du ministère des richesses naturelles et de la Régie provinciale du gaz et de l'électricité, les travaux commenceront plus tard au cours de l'année.

L'OAS veut traiter avec le FLN

ALGER — L'OAS a proposé hier soir des négociations avec les nationalistes algériens, tandis que les autorités françaises s'attendent à une nouvelle offensive de cette organisation clandestine.

Un tract de l'OAS distribué à Alger affirme que la seule solution à l'avenir de l'Algérie reside dans des entretiens entre "ceux qui considèrent l'Algérie comme leur patrie".

Le tract ajoute: "Des entretiens entre les forces politiques qui se partagent l'Algérie à l'exclusion du gouvernement français et ses hommes de paille, sont la seule solution permettant de donner une patrie à tous les Algériens".

Auparavant, des tracts de l'OAS avaient annoncé qu'une politique de "terre brûlée", allait être appliquée à l'ensemble du territoire nord-africain.

Des informateurs habituellement bien informés ont déclaré hier que l'OAS allait lancer ces jours prochains une nouvelle campagne visant surtout les édifices publics.

Au cours de la fin de semaine qui vient de se terminer, l'OAS a attaqué des édifices susceptibles d'être utilisés lors du référendum du 1er juillet sur l'autodétermination de l'Algérie. Elle a brûlé des écoles, deux bureaux d'impôts, et trois hôtels de ville de banlieue.

Toujours selon les mêmes informateurs, ces décisions ont été prises par l'OAS lors d'un conseil de guerre tenu la semaine dernière, entre les chefs de cette organisation clandestine dans les principales agglomérations de ce territoire d'Afrique du Nord.

Une émission - pirate a déclaré samedi soir à Alger: "Très bientôt, nous aurons recours à une arme jamais utilisée auparavant."

Les troupes chargées de la protection des réservoirs de pétrole dans le quartier des docks à Alger ont été renforcées par crainte d'une attaque de l'OAS. L'explosion de ces citernes détruirait probablement une grande partie du bord de mer.

Par ailleurs, la troupe a cerné hier Bal-El-Oued, où 10 écoles ont été incendiées.

Entre temps, plus de 2,000

Voir page 2: L'OAS

Carpenter: des erreurs, oui, mais aussi d'utiles leçons

CAP CANAVERAL. — L'astronaute Malcolm Scott Carpenter a rejeté carrément hier toute allusion au fait qu'il ait pu être très las ou même confus alors qu'il effectuait sa troisième orbite, jeudi dernier.

"A la troisième orbite, au sud d'Hawaï, six choses se déroulaient simultanément", a dit Carpenter lors d'une conférence de presse.

Carpenter, à ce moment, surveillait les "mouches à feu" signalées par son collègue John Glenn. Eu même temps, il tentait de photographier le lever du soleil et se préparait à l'allumage des fusées de freinage qui devaient ramener sa capsule vers la terre.

Un rapport émanant d'un poste de dépistage à Hawaï avait laissé entendre que Carpenter paraissait confus et fatigué. "Je dirai que c'est faux, mais j'avouerai que j'étais préoccupé", a dit l'astronaute. "J'avais tellement de choses à faire que je craignais de fauter quelque part".

Voir page 2: Carpenter

LES PARTIS FEDERAUX, à L'HEURE DE LA CONFEDERATION — I

Le biculturalisme, ravalé à une simple question de bilinguisme

Par Mario Cardinal

OTTAWA — Une profonde incompréhension du problème qui, d'ailleurs, est ravalé à une simple question de bilinguisme. Un souci général d'exonérer la Constitution. Un esprit commun: se laver les mains et tout rejeter sur le dos des provinces, "seules responsables de l'enseignement de la langue seconde dans les écoles".

C'est là le diagnostic qui s'impose au terme d'un sondage mené, sur les relations biethniques, auprès de certains leaders de partis fédéraux.

Chez les conservateurs, — chose un peu surprenante chez un parti qui n'a pour l'instant d'autre souci que de se maintenir au pouvoir — plusieurs positions, dont certaines diamétralement opposées. Chez les libéraux — comme il fallait s'y attendre de la part d'un parti beaucoup plus organisé et formé depuis longtemps au monolithisme — une parfaite unanimité, exprimée par la majorité en des termes remarquablement vagues, mais analysée avec une particulière lucidité par M. Maurice Lamontagne, désormais théoricien du parti en ce domaine.

Pour le Crédit social, nouvellement éveillé aux problèmes québécois, une dose évidente de bonne volonté mais aussi l'anxiété de celui qui n'a pas encore trouvé... Et chez les membres du Nouveau parti démocratique, malgré un programme clair et engageant, une certaine hésitation qui tient à l'incompréhension. Enfin, en marge des partis, une position catégorique, aussi franche que brutale: Douglas Fisher.

Trois questions, ramenées à deux, puis à une seule

La question constitutionnelle est extrêmement complexe. Je n'en suis pas un spécialiste. Et fort heureusement, parce que le dialogue aurait été difficile avec la majorité des politiciens interviewés. D'ailleurs, si les textes de l'Acte de l'Amérique britannique du nord sont peu nombreux sur la question des relations biethniques, ils prêtent pourtant

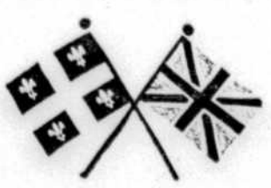

à de multiples interprétations.

Aussi, d'abord pour circonscrire le problème, puis pour rendre le dialogue possible, ai-je posé trois questions aux politiciens que j'ai rencontrés, les mêmes à chacun:

"Comment concevez-vous un pays bilingue?

"Croyez-vous que la Constitution, dans sa formule actuelle, donne justice aux Canadiens français?

"Si des amendements majeurs devaient être apportés, quels seraient-ils?

L'ordre des questions était, dès le premier contact, inévitablement inversé.

La deuxième était éliminée en moins d'une minute par quelques mots qui ne prêtaient plus à la discussion: "Il n'y a aucune modification majeure à apporter à la Constitution!".

La troisième question tombait d'elle-même, ramenant la discussion à l'article "bilinguisme" dans lequel, il faut le reconnaître, était insérée ensuite toute une gamme de points de vue rattachés, de près ou de loin mais généralement de loin, à l'essentiel des relations entre Canadiens français et Canadiens anglais.

Incompréhension du problème
Se laver les mains

Pour certains, il n'y a pas de problème. Ceux-là ne peuvent évidemment être taxés d'incompréhension, même s'ils font pitié à voir lorsqu'ils se renversent dans leur fauteuil pour dire: "Dans mon comté, il y a pas mal de Canadiens français mais tout le monde s'entend à merveille... Non vraiment, il n'y a pas de problème!"

C'est là, heureusement, le petit nombre.

Pour la majorité de nos politiciens fédéraux, le malaise existe. Ils le sentent. Autour d'eux et au fond d'eux-mêmes. Un malaise vague qui se constate, qui se voit, qui se touche. Mais il ne se définit pas.

Ils minimisent le problème. Ils se refusent à admettre que les relations entre Canadiens anglais et Canadiens français sont restées des relations entre vainqueurs et

Voir p. 2: Le biculturalisme

LE WEEK-END:

Au moins 11 morts

Les accidents ont fait au moins 11 victimes dans le Québec, au cours de la fin de semaine. De ce nombre, huit ont péri sur les routes. Voici les noms des victimes:

Roy Seagrim, fils du vice-président d'Air-Canada M. Herbert Seagrim, de Beaconsfield, noyé lorsque le canot-automobile dans lequel il avait pris place a heurté l'un des piliers du pont de Sainte-Anne de Bellevue, dans la nuit de vendredi à samedi.

Léo David, Charles-Emile David et Pierre Vallière, tous de Sainte-Monique, tués lorsque leur automobile a heurté un arbre, près de Saint-Augustin.

Henri Lamarche, 34 ans, de Pointe-aux-Trembles, tué samedi à un passage à niveau, dans l'est de la métropole.

Mme Joseph Reddy, 72 ans, morte noyée samedi, dans le lac Archambault, près de St-Donat.

Duncan Kennedy, 56 ans, de Apple Hill, près de Cornwall, et Milton Sullivan, 32 ans, de Chapeau, dans le Québec, tués dans une embardée, près de la frontière Québec-Ontario, à la hauteur de Pembroke.

Michel Saine, 57 ans, domicilié au 7070, rue St-Denis, à Montréal, heurté à mort par une automobile, à l'angle des rues St-Denis et Jean-Talon.

R.H. Waring, 39 ans, un militaire domicilié au 682, boul. Belleville, à Jacques-Cartier, tué dans une collision sur le chemin de Chambly.

Mme Rosina Soucy, 57 ans, morte pendue à son domicile de l'est de Montréal, samedi. La police ignore toutefois s'il s'agit d'un accident ou d'un meurtre.

La campagne électorale, de l'est à l'ouest

La campagne ne s'est pas encore animée au N.-B.

De notre correspondant dans les Maritimes, JEAN HUBERT

MONCTON — La récente visite de MM. Diefenbaker et Pearson a quelque peu animé la scène politique du Nouveau-Brunswick, mais tout reste encore relativement paisible. Il se fait cependant un travail de préparation de base, et les divers candidats ont commencé leurs discours, encore bien timidement, toujours en appuyant davantage sur les questions provinciales.

Le Crédit social a désigné quelques candidats, sans faire de congrès à grand renfort de publicité comme les autres partis. Ainsi, dans Victoria-Carleton, où son premier candidat s'était désisté dès le lendemain de sa nomination, le CS a choisi une femme pour briguer les suffrages. A ce jour, c'est la seule femme candidate au Nouveau-Brunswick. Dans York Sunbury, c'est un fonctionnaire d'Air Canada qui représente le Crédit social.

Il a également un candidat dans Restigouche-Madawaska, comté fortement travaillé par l'Union des Electeurs. On peut croire que beaucoup de gens ne font pas encore la différence entre l'Union des Electeurs qui prétend ne pas faire de politique et prêche cependant le crédit social, et le parti du Crédit Social. Quoi qu'il en soit, on ne leur accorde pas grand chance dans ce comté du nord de la province.

Dans ce comté, perdu pour les libéraux par l'élection de

Voir page 2: La campagne

Le blé, souci primordial des candidats dans les prairies

De notre correspondant dans l'Ouest, JACQUES OUVRARD

WINNIPEG — L'histoire d'une autre victoire de M. Diefenbaker au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan pourra sans doute s'écrire ainsi au lendemain du 18 juin:

Grâce à des conditions atmosphériques qui leur furent en tous temps et en tous lieux favorables, les progressistes conservateurs ont pu conserver la plupart des comtés ruraux...

A cause du mauvais temps, les récoltes ont été désastreuses en Chine communiste. Le gouvernement de Pékin s'est adressé à l'Office canadien du blé et Ottawa a accepté de vendre à crédit. Une bonne partie des surplus de blé dont héritèrent M. Alvin Hamilton, ministre de l'agriculture, et son collègue, ministre du commerce, quitta les silos surchargés de la prairie canadienne pour le continent asiatique. La vague de sécheresse de l'été dernier a fait le reste en réduisant la récolte de moitié.

Le producteur de blé est assez satisfait. S'il ne l'est pas pleinement c'est que son revenu net diminue toujours. Le prix de l'équipement et des produits dont il a besoin pour l'exploitation de sa ferme augmente plus vite que celui du blé sur les marchés domestiques et mondiaux.

Mais les perspectives sont bonnes. Les pluies providen-

Voir page 2: Le blé

Gérin-Lajoie : maintenir le caractère de chaque région

ST-GEORGES — M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse du Québec, a inauguré samedi une nouvelle école de commerce à St-Georges-de-Beauce.

M. Gérin-Lajoie qui a levé la première pelletée de terre en vue de la construction d'une nouvelle école régionale, dans cette ville de Beauce, a déclaré que les commissions scolaires régionales devraient tenter de maintenir le caractère original de chaque région du Québec.

Il a affirmé: "L'instruction et les institutions chargées de la dispenser ne sont pas des moules uniformes chargés de produire des robots. Chaque région a son visage particulier, chacune a ses besoins propres, chacune représente ses possibilités individuelles.

"Il est indubitable qu'un des premiers devoirs de nos commissions scolaires régionales est de contribuer par tous les moyens à faire revivre nos diverses régions en préparant la jeunesse à remplir un rôle utile."

La commission scolaire de la région doit intégrer la population à la vie qu'on y mène et préparer la jeunesse à l'avenir de cet ensemble, a ajouté M. Gérin-Lajoie.

Diefenbaker . . .

(Suite de la première page)

hilères au moment où M. Diefenbaker parlant du bill des droits de l'homme. L'une de ces femmes a crié : nous voulons la fin de la discrimination". "Le bill des droits de l'homme devrait également nous protéger". "Nous sommes fiers de nos familles et de nos enfants et nous voulons être considérés comme des Canadiens".

Deux policiers fédéraux sont intervenus et ont conduit les femmes en prison où elles seront accusées aujourd'hui d'avoir troublé la paix.

La veille, M. Diefenbaker avait adressé la parole à Vegreville, en Alberta, devant 1,100 personnes et à Edmonton devant seulement 1,400 personnes dans l'arène où 3,-800 sièges étaient vides.

Il a dit que la dévaluation permettait aux fermiers de vendre leur blé plus cher et que le gouvernement leur avait trouvé des marchés.

A Edmonton, M. Diefenbaker a déclaré que la province de l'Alberta produisait et vendait des produits du pétrole comme jamais auparavant, grâce à la politique de son gouvernement. Il a ajouté que son gouvernement ne permettrait pas l'exportation de nos richesses à moins que les Canadiens n'aient été pleinement satisfaits eux-mêmes.

Enfin le premier ministre, après avoir noté un éditorial de l'"Edmonton Journal" favorisant le parti libéral alors que ce journal avait appuyé les conservateurs en 1958, a déclaré que les fermiers ne se laissent pas leurrer par les éditoriaux. Il a affirmé que les paiements de subventions aux provinces avaient occasionné les déficits annuels du gouvernement fédéral.

Le blé . . .

(Suite de la première page)

tielles de ce mois de mai ont amélioré le degré d'humidité du sol, la recolte s'annonce bien. A Grenfell, en Saskatchewan, M. Hamilton a déclaré au cours de son premier discours électoral: augmentez vos emblavures, nous avons besoin de 500,000,000 de boisseaux de blé cette année. Il faut également plus d'orge et plus d'avoine. La demande pour les céréales atteint le chiffre de 1,100,-000,000 boisseaux, alors que la moyenne des recoltes annuelles, durant la période 1951-60 se situe légèrement en-dessous du milliard de boisseaux.

Comment s'étonner que tant de cultivateurs manifestent l'intention de voter pour le candidat conservateur. Même s'il trouve amusantes, quand ce n'est pas ridicules, les affirmations de ce même candidat et celles des grands ténors de son parti attribuant l'amélioration de la situation à l'equipe ministérielle de M. Diefenbaker.

Puisqu'il n'y a vraiment pas trop lieu de se plaindre, pourquoi changer de gouvernement ?

Chez les petits fermiers qui vivent, de moins en moins bien, de cultures mixtes et d'élevage, c'est un autre son de cloche. Les porcs et les oeufs se vendent trop bon marché, tout ce qu'il faut acheter augmente. Rejetant les conservateurs, ces petits fermiers se souviennent encore que lorsque les libéraux étaient à Ottawa leur situation n'était pas pire sans doute, pas meilleure non plus. Ils se déclarent prêts à essayer autre chose, autre chose qui a nom Nouveau parti démocratique plutôt que crédit social. Le programme agricole en cinq points du NPD l'attire par bien des aspects.

Quelle que soit la bannière qu'il brandisse, le politicien est plein de sollicitude pour le cultivateur de l'ouest. Il se rappelle un geste et des mots malheureux de M. C. D. Howe, lors de la campagne électorale de 1957. S'adressant, dans une petite ville du Manitoba, à un fermier qui se plaignait du sort des cultivateurs de l'ouest, M. Howe avait dit : "Vous me semblez assez bien nourri". Il avait ponctué ce qu'il voulait être une plaisanterie d'une bourrade amicale.

La plaisanterie cingla comme une insulte. Répétée avec amertume, elle fut, pour beaucoup, la goutte d'eau qui fait déborder le vase. C'en était fait de M. Howe et de la prédominance libérale dans les prairies.

Pareille erreur ne se reproduira pas d'ici le 18 juin. Il est des sujets que les partis de l'opposition traitent avec beaucoup de précautions lorsqu'ils attaquent le gouvernement de M. Diefenbaker. En Saskatchewan, le chef libéral provincial, Ross Tatcher, donnait le ton, dès les premiers jours de la campagne électorale: ne pas contester le mérite des ventes massives de céréales à la Chine communiste, mais attribuer ce mérite à l'Office canadien du blé et non à M. Alvin Hamilton, ministre de l'agriculture, ni à aucun de ses collègues.

M. Pearson a promis un prix minimum de $8 pour le blé de première qualité. Il a promis aussi des subventions, non seulement pour le blé vendu sur les marchés domestiques, mais aussi pour d'autres céréales et pour d'autres produits agricoles. Il ne serait pas nécessaire alors, pour aider les cultivateurs, d'avoir recours dans les cas d'exception aux fameux paiements à l'acre, qualifiés d'expédient politique.

On reprochait à cette forme d'indemnité, sa précarité, le fait que le cultivateur dépendait pour la recevoir du bon vouloir du gouvernement. M. Diefenbaker vient de marquer un point, en annonçant que les paiements à l'acre — un dollar par acre, avec limite de 200 — seraient effectués automatiquement chaque année en cas de sécheresse, dégâts causés par les sauterelles et autres calamités.

Cette annonce est en fait le premier événement marquant de cette campagne électorale, assez terne jusqu'à présent dans les prairies.

L'OAS . . .

(Suite de la première page)

personnes ont quitté Alger pour la France, hier.

Presque 50,000 Européens ont déjà quitté l'Algérie et certains fonctionnaires estiment qu'il y en aura peut-être 700,-000, sur le million qui s'y trouve, qui prendront la fuite.

En dépit de cet exode, de nombreux restent pour continuer la résistance.

Alors que l'OAS espère faire basculer l'armée française de son côté, en la faisant intervenir contre les Musulmans quand ils décideront de prendre l'offensive, le FLN retient les masses arabes pour éviter le pire.

Tandis que les bulletins de vote sont en cours d'impression à Rocher-Noir, les observateurs politiques ne peuvent s'empêcher de penser que le départ massif des Européens de ce territoire d'Afrique du Nord portera un coup presque irréparable à l'économie de l'Algérie indépendante.

A Oran, l'armée garde, avec des blindés, la limite qui sépare les quartiers européen et musulman.

Samedi, 35 personnes ont été tuées et 31 blessées. Trois des morts sont des Européens blessés par des hommes de main de l'OAS à Alger et achevés alors qu'ils se trouvaient dans des ambulances les menant à l'hôpital.

La police a abattu au moins 10 Musulmans lorsqu'elle a ouvert le feu, samedi sur des manifestants dans le village de Prudon, près d'Oran.

INCENDIE QUI NECESSITE TROIS ALERTES — Un pompier a été asphyxié et trois familles ont été jetées sur le pavé au cours d'un incendie qui a fait rage dans le quartier Saint-Henri, tard, samedi soir. Le feu a commence dans un hangar situé derrière la maison située au 726, rue Lacasse et s'est rapidement communiqué à un autre hangar et aux toits des maisons voisines. (Photo Le Devoir)

EDITION "LES BÂTISSEURS DU XXième SIÈCLE"

L'ouvrage "Le Mouvement Desjardins" de J.-A. Lamarche, lancé à Québec

Le premier volume "Le Mouvement Desjardins" de la collection "Les Bâtisseurs du XXème siècle" vient d'être lancé à Québec.* Il est dédié à tous les coopérateurs du mouvement Desjardins, à l'occasion du 30ème anniversaire de fondation de La Fédération des Caisses populaires. Le livre raconte l'histoire du Commandeur Alphonse Desjardins dont le travail est à la base d'un empire social et coopératif. Partie de Lévis en 1900, la première coopérative d'épargne et de crédit populaires est devenue, en 60 ans, un vaste mouvement auquel s'intéressent 25,000 Caisses et Crédit Union, 14 millions de sociétaires (15% de la population) dans l'Amérique du Nord.

L'auteur décrit la vie de Desjardins, la naissance et l'expansion de l'idée. Desjardins apparaît comme un homme simple, méthodique, tenace. Né d'un milieu rural, il n'est pas un érudit ni un illuminé, il restera un père de famille sensé, un travailleur acharné qui bâtira, sans aucune prétention, un empire économique basé sur le principe d'association d'êtres humains. C'est lui qui a préparé les lois canadiennes et américaines de 1906 et 1909 à l'origine de cette institution financière qui réunit aujourd'hui en Amérique 8 milliards de capitaux.

Le sénateur Cyrille Vaillancourt, dans sa préface, précise les premières influences qui ont amené Desjardins dans cette voie où le sénateur suit aujourd'hui le commandeur Desjardins.

Le récit historique de M. Jacques Lamarche est simple et précis, sans aspect scientifique ou mathématique. L'auteur connait bien le mouvement Desjardins et les courants d'idée des dernières années. Secrétaire général de l'A.J.C. au cours des années 50, il a été mêlé de près à tous les mouvements d'action sociale, catholique ou nationale. Fondateur de la Fierté Française, président régional de la Société Saint-Jean-Baptiste, il s'intéresse surtout à l'aspect économique de l'évolution de la culture nationale. M. Lamarche participe directement au Mouvement Desjardins, à titre de responsable de la formation professionnelle à L'Assurance-Vie Desjardins. Il travaille maintenant à la version anglaise "Credit Unions Throughout America" de ce premier volume de la collection qu'il dirige lui-même: "Les Bâtisseurs du XXème siècle".

Le livre est en vente dans le public.

* "Le Mouvement Desjardins" édition Les Bâtisseurs du XXième siècle, C.P. 142 Lévis 13, mai 1962, 140 pages, $1.50 — préface Sénateur C. Vaillancourt, auteur Jacques A. Lamarche.

Franco . . .

(Suite de la première page)

Avant de faire cette déclaration, Franco avait convoqué, vendredi, le cardinal Pla Y Deniel, primat d'Espagne, pour dire que certains prêtres parlaient d'affaires politiques.

Cependant à Madrid, des personnalités officielles du monde du travail ont exprimé l'espoir que la vague de grève, qui a commencé il y a six semaines, diminuerait aujourd'hui.

VARSOVIE — Les pays du bloc communiste ont mis au point et s'apprêtent à lancer une campagne pour épauler les forces anti-gouvernementales en Espagne. C'est du moins ce qu'affirment des observateurs dignes de foi qui précisent que la Pologne jouera dans cette campagne un rôle de premier plan. Aux yeux des partis communistes de l'Europe de l'est, le malaise social qui ébranle l'Espagne depuis quelques semaines serait propice au déclenchement d'une révolution. Si cette décision est confirmée, elle marquerait une volte face importante dans la politique des partis communistes à l'égard de l'Espagne. Depuis une décennie, les communistes d'Europe n'ont apporté au parti communiste clandestin d'Espagne qu'un appui limité et symbolique. Au cours des deux dernières semaines, la propagande antifranquiste émanant des capitales des pays communistes d'Europe s'est accrue sensiblement.

Carpenter . . .

(Suite de la première page)

Après la première orbite, le système de commande qui décèle les dérangements de position de la capsule et les corrige électroniquement se mit à faire des siennes. Un autre problème venait de l'approvisionnement de carburant. Il a peut-être contribué lui-même à ce problème, dans son désir de tout accomplir en même temps.

Au commencement de la troisième orbite, Carpenter put prendre des photos des "mouches à feu" avec la caméra fixée à sa main. Il venait de frapper accidentellement la paroi de la capsule, ce qui provoqua à l'extérieur une pluie de particules. Avant cela, il les avait aperçues non seulement au lever du soleil, mais aussi au coucher, et durant chaque orbite.

Pendant un certain temps, Carpenter laissa sa capsule dériver, mais il affirme que ce genre de navigation aérienne ne lui a posé aucun problème.

L'astronaute a dit avoir rapporté d'utiles renseignements sur les mesures d'intensité des étoiles. Il a vérifié aussi des phénomènes signalés par John Glenn et recueilli des données supplémentaires à leur sujet.

Carpenter a décrit comme très facile son retour dans l'atmosphère. Il n'a pas subi de chaleur particulièrement intense. Quand il eut amerri, il faisait 105 degrés à l'intérieur de la capsule.

Quant à son costume, Carpenter ne croit pas que la température de son corps ait atteint la température de 102 degrés, comme l'indiquait un rapport provenant des controles terrestres.

Puis, à la fin de l'entrevue, Carpenter a tout simplement laissé tomber ces mots: "Il y a eu des erreurs et je m'en réjouis, parce qu'elles nous ont permis d'apprendre beaucoup de choses".

Le biculturalisme...

(Suite de la première page)

vaincus. Pour eux, le malaise viendrait plutôt d'une différence de mentalités que d'un rapport de majorité à minorité.

Bien sûr, le concept de l'enclave francophone au centre d'un vaste pays unilingue a disparu. Si certains députés de la Colombie-Britannique le nourrissent encore (je n'en ai rencontré aucun mais des témoignages me font croire qu'ils existent sûrement), il n'en reste pas moins que la majorité accorde au Canadien français sa place au soleil, dans n'importe quelle province du Canada et même un statut supérieur à celui des minorités néo-canadiennes".

SE LAVER LES MAINS

D'une façon générale, Ottawa se lave les mains de la question. Sans complexe. Bien à l'abri derrière une Constitution qui remet tout entre les mains des provinces. C'est peut-être la la raison pour laquelle les députés fédéraux estiment qu'il ne faut pas changer l'Acte de l'Amérique britannique du nord dans ses dispositions essentielles.

Le problème des relations biethniques est réduit à une question d'enseignement de la langue seconde, de l'anglais dans le Québec et du français dans les autres provinces. Et l'enseignement de quoi que ce soit relève des provinces.

Certains ont suggéré que la question soit mise à l'ordre du jour d'une prochaine conférence inter-provinciale.

Si les premiers ministres provinciaux s'avisent de le faire, les fédéraux s'en frotteraient les mains. Le premier pas serait fait : les provinces reconnaîtraient ainsi officiellement juridiction en la matière. Et politiquement (ou électoralement) la tranquillité s'implanterait à Ottawa.

(A suivre)

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA :

Les chefs de partis évitent de parler de l'éducation

OTTAWA. — Les chefs des quatre partis politiques fédéraux ont été accusés hier par le recrutement de l'université d'Ottawa de "contourner" et d'esquiver" le problème essentiel de l'enseignement universitaire dans la présente campagne électorale.

Le père Henri-F. Légaré, OMI, qui parlait également à titre de président de la Fondation canadienne des universités, et de président de la Conférence nationale des universités et collèges du Canada, a dit qu'il est "incroyable" qu'aucun parti politique fédéral n'ait soumis à l'examen minutieux de l'opinion publique sa véritable position à l'égard de l'enseignement universitaire justement à une époque où, mise à part sa survivance, une société est profondément marquée, caractérisée par l'importance qu'elle attache à son enseignement supérieur.

Question de confiance

Le père Légaré a rappelé que les universités et collèges du Canada avaient déjà clairement exposé leurs besoins. Par deux fois, nous nous sommes adressés au gouvernement fédéral et nous avons fait tout en notre pouvoir pour renseigner l'opinion publique sur la situation telle qu'elle nous apparaissait et les remèdes à y apporter. Le recteur de l'université d'Ottawa se refuse toutefois à suggérer les modalités sur lesquelles les provinces et le fédéral peuvent s'entendre.

"Si toutefois, le peuple canadien, dit-il, comme bloc, durant une période de prise de conscience, à la suite de laquelle il choisira le gouvernement qui le dirigera durant les quatre ou cinq prochaines années ne connait pas les points de vue des partis sur cette question fondamentale, il risque de prendre une décision lourde de conséquences, qui influencera fortement l'avenir du pays sans avoir été suffisamment renseigné sur un principe de base. Le peuple ne sera pas suffisamment renseigné parce que la question n'aura pas été ouvertement débattue".

ARGENTINE

BUENOS-AIRES. — Le ministre de l'intérieur de l'Argentine, M. Jorge Walter Perkins, a résigné ses fonctions vraisemblablement à la suite d'une divergence de vue avec les autorités militaires qui ont la mainmise sur le gouvernement Guido. Guido a précisé que la nomination d'un commissaire fédéral dans la province de Cordoba, nomination ratifiée par Perkins, a été annulée parce que l'armée s'opposait au choix du ministre de l'intérieur. Cette démission pourrait précipiter une autre crise ministérielle en Argentine, la troisième en moins de deux mois.

Chronique d'une campagne...

(Suite de la première page)

La cadence à laquelle progresse la campagne, à l'est comme à l'ouest, autorise les observateurs à conclure que les conservateurs seront reportés au pouvoir, avec une majorité légèrement réduite. Comment ne pas souscrire à cette conclusion puisque — on ne cesse de le répéter et de l'écrire dans la plupart des journaux — aucun des problèmes jugés essentiels (armes nucléaires, politique commerciale, constitution, chômage) ne retient l'attention de la masse qui, à l'effort de la réflexion, préfère l'euphorie. Contre l'euphorie et le sommeil, contre l'indifférence aux problèmes qu'on refuse de poser, il n'existe pas de politique assez percutante pour changer le cours des choses. Il faut un drame pour chasser le sommeil. Ou une tragédie pour éveiller la conscience. Ou une longue éducation politique, que nous n'avons pas parce que tel parti n'en a pas les moyens et que les autres ne s'en préoccupent pas.

(par intérim)

TRANSMISSION
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles
Estimé, remorquage gratuits
Service de téléphone 24 heures par jour
au bout de — 5229 rue PAPINEAU — ST-GREGOIRE — LA. 7-4518-9
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

ON DEMANDE DES INSTITUTRICES
Pour 1ère et 2e années. Qualités requises : brevet "B" ou supérieur. Echelle de salaires équivalente à celle de Montréal.
Commission Scolaire de Saint-Louis
3600, rue Beauséjour
Saint-Laurent 9

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE D'ELLIOT LAKE
demande
un instituteur ou une institutrice bilingue pour le 4 septembre 1962, pour enseigner la conversation française, dans les écoles Publiques d'Elliot Lake.
Salaire minimum : $3,100 — maximum : $6,700. Augmentations annuelles de $200.00 pour 9 ans et $300.00 pour 3 ans.
Bénéfices : plan d'hospitalisation, assurance-vie, logis disponibles.
Faire demande, donnant qualités, expérience, âge, état matrimonial, numéro de téléphone et adresse de votre dernier inspecteur, en écrivant à :
W.A. WILKE
Supervising Principal
Central Avenue Public School
Elliot Lake, Ontario

NE PAS CONFONDRE

CHARLOTTE et Jean DURAND
STUDIO de DANSE
Le seul studio en ville sous la direction personnelle de Charlotte et Jean Durand
370 Jean-Talon est,
(coin St-Denis)
CR. 7-3117

Ronrico
Le Rhum de la Noblesse

IMPORTÉ DE PORTO RICO
Le voici...léger...sec...!

LORI WILSON
aussi
BOBBY WINTERS
DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse
le plus réputé d'Amérique du Nord
— aussi le Trio de la Salle Bonaventure
SALLE BONAVENTURE
A partir du 4 juin
la célèbre CLAIRE GAGNIER
RÉSERVATIONS: UN. 1-3511
Stationnement à l'intérieur
LE RENDEZ-VOUS DE L'ÉLÉGANCE
La Reine Elizabeth

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

LE PLUS GRAND CHOIX DE QUINCAILLERIE AUX PLUS BAS PRIX
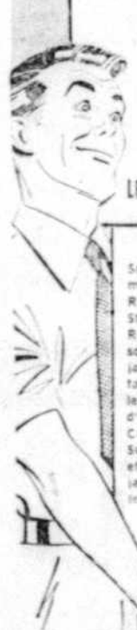
Vous devez visiter la nouvelle grande quincaillerie Durand doublement agrandie. Afin de mieux servir une clientèle sans cesse croissante, nous avons acheté l'immeuble voisin (Otis Elevator) et l'avons rénové. Les immeubles de la Quincaillerie Durand contiennent de la quincaillerie décorative et de la ferronnerie de finition intérieure : ce sont nos spécialités. Nous ne vendons pas d'articles de sport, de plomberie et d'électricité, lampes, bibelots, etc.
LE PLUS GRAND CHOIX DE SERRURERIE AU CANADA
Serrures intérieures et extérieures : Toutes les marques réputées, telles que Schlage, Weiser, Russwin, etc. ● Outils manuels et électriques : Stanley, Skil, Delta ● Ferme-portes : Rixon, LCN, Russwin, etc. ● Charnières et pentures de toutes sortes ● Arrêts de portes divers. ● Articles de jardin : tondeuse à gazon, etc. ● Accessoires pour tablettes intérieures : Knape & Vogt, Roll-It. ● Tous les genres de pharmacies. ● Poignées de portes d'armoires et de tiroirs de tous genres. ● Peintures : CIL, Benjamin-Moore, Kem Professionnel, Kem-Glo, Super Kemtone, Durand Spécial, Zenith, Roxatone, etc. etc. ● Portes pliantes Moderntold et portes jalousies ● Vernis pour bateaux, yachts, etc. : Tous les vernis de marque Valspar.
A QUALITÉ ÉGALE, NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS. C'EST FACILE A VERIFIER EN NOUS VISITANT.
DURAND
QUINCAILLERIE durand LTÉE
CENTRE DE LA QUINCAILLERIE DÉCORATIVE
804 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 3 — Tél.: UN. 6-3541
Ouvert de 8:30 a.m. à 5:30 p.m. — Le samedi de 8:30 a.m. à midi.
Vaste terrain de stationnement gratuit, à côté de nos immeubles. Entrée rue St-Jacques.

1898 CE NOUVEAU MÉDAILLON identifie LE NOUVEAU GIN CROIX D'OR
MELCHERS UNE INDUSTRIE DE CHEZ NOUS DEPUIS 1898

LE DEVOIR
MONTREAL, LUNDI, 28 MAI 1962

LONDON CLUB LONDON DRY GIN
LES DISTILLERIES MELCHERS, LTEE.
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

HUIT MORTS, 3 BLESSÉS

Des enfants seraient la cause indirecte de l'explosion à Asbestos

ASBESTOS. — La police croit, aujourd'hui, que des enfants ont pu être la cause indirecte de la pire explosion survenue dans les annales d'Asbestos. Huit personnes, dont cinq enfants, ont perdu la vie lorsqu'une explosion a fait sauter en débris la résidence de deux étages de M. Raynald Lambert dont la boulangerie, ainsi que quelques autres bâtisses qui ont été endommagées par les flammes.

Les morts sont : son épouse, âgée de 44 ans, son fils, Yvon, 2 ans, sa fille, Danielle, 6 ans, Mme veuve Arthur Paradis, 54 ans ; Mlle Huguette Brière, 26 ans ; ainsi que Luc Pellerin, 11 ans, André Bourassa, 7 ans, et Louise Toutant, 8 ans, amis de Danielle Lambert.

Michelle Lambert, soeur jumelle de Danielle Lambert, a été transportée à l'hôpital de Sherbrooke gravement brûlée. Son frère, Jean-Guy, 17 ans, est à l'hôpital d'Asbestos.

Une enquête du coroner a été ouverte, samedi, pour fins d'identification, et a été ajournée à plus tard en attendant que les autorités municipales et provinciales aient terminé leur enquête.

Clé ouverte

Le chef de la police et des pompiers d'Asbestos, M. Adrien Larivée, croit que l'explosion a été causée par du gaz propane qui s'était échappé dans la cave de la maison d'un système de chauffage dont on ne se servait plus. Il est possible, a-t-il dit, que des enfants jouant dans les parages aient ouvert une clé et que la cave se soit remplie de gaz.

M. Lambert n'était pas chez lui lorsque l'explosion a détruit la maison qu'il avait achetée, il y a deux mois, de Mme Paradis qui demeurait encore au second étage avec une pensionnaire, Mlle Brière.

Il avait commencé des travaux pour changer son système de chauffage mais le réservoir de gaz propane et les tuyaux y conduisant n'avaient pas encore été enlevés.

Odeur de gaz

Le chef Larivée a déclaré que Mme Lambert avait senti une odeur de gaz et avait fait demander le plombier, M. Clément Caouette. Ce dernier était descendu dans la cave et avait fermé la clé du réservoir. Il conseilla ensuite à Mme Lambert d'ouvrir toutes les fenêtres de la maison. Il se rendit ensuite dehors à son camion et c'est à ce moment que l'explosion se produisit.

Celle-ci a été tellement violente qu'un réservoir de gaz propane construit en acier, de cinq pieds de diamètre, a été projeté de l'autre côté de la rue enfonçant un mur de ciment.

L'explosion a été suivie d'un incendie qui s'est propagé aux maisons avoisinantes et les pompiers de Danville ont été appelés pour aider ceux d'Asbestos.

Au moment de l'explosion, Michelle et Danielle Lambert jouaient dans la cour avec d'autres enfants.

Lors du banquet organisé en l'honneur du Dr J.-A. Vidal par le Comité provincial de défense contre la tuberculose, samedi soir, au Club Saint-Denis, on a présenté à ce grand médecin, qui compte plus de cinquante années dans la pratique médicale, un tableau de Marc-Aurèle Fortin, représentant une marine. M. François-P. Paradis, président général de l'Association de la Croix de Lorraine, présente le tableau au Dr Vidal. Assis à sa droite : le Dr Roland Guy, président du Comité provincial de défense contre la tuberculose.

Bona Arsenault : rôle supplétif de l'Etat du Québec dans la SGF

QUEBEC (DNC) — "La libération économique doit être l'oeuvre des Canadiens français, mais nous n'allons toutefois pas commettre l'erreur de tomber dans l'étau du nationalisme économique et limiter au Québec nos sources de financement", a déclaré hier soir le ministre des terres et forêts. Parlant devant les membres de la Chambre de commerce des jeunes de la région de Québec, M. Bona Arsenault a précisé que "le capital étranger, à ce stade-ci, constitue un appoint indispensable".

"Le développement du Québec, a-t-il dit, est d'une telle envergure qu'il serait imprudent, voire même irréfléchi, de vouloir écarter une contribution aussi importante. Ce capital étranger viendra s'associer au nôtre et contribuera, à sa façon, à faire un succès de cette entreprise qui nous tient tant à coeur."

"Enfin, a ajouté M. Arsenault, ce n'est pas l'Etat qui dit : "Allez, je vous regarde agir", ni l'Etat qui prend les devants en disant: "Suivez-moi si vous le pouvez"; mais c'est l'Etat qui dit à toute la population: "Allons ensemble reconquérir notre économie". L'Etat cesse donc d'être un simple observateur pour devenir un puissant collaborateur, tout en évitant de jouer les accapareurs".

Faisant allusion à la Société générale de financement que le gouvernement créera au cours de la présente session, le ministre a dit qu'il s'agissait là "simplement d'un point de départ d'une politique de stabilité financière qui puise à toutes les sources le capital nécessaire pour entreprendre une oeuvre durable. La Société générale de financement sera à la fine pointe du développement industriel du Québec. Son rôle consistera, avant tout, à lancer ou régénérer les industries d'importance nationale".

"Les dés sont jetés. C'est un défi qui est lancé à toute la population du Québec. D'autre part, ce que désire avant tout le gouvernement, c'est que tous les citoyens prennent conscience de leur force dans l'action collective et qu'ils acceptent d'être les principaux actionnaires de cette société, pierre angulaire du progrès de la province de Québec".

Plus tôt, le ministre avait affirmé que la reconquête économique était possible pour les Canadiens français "avec l'appui et la garantie morale de l'Etat du Québec. "Nous aurions tort, a-t-il dit, d'en avoir peur, c'est notre plus grande force collective. C'est un outil indispensable sans lequel nous risquons de retarder à jamais notre émancipation économique".

Nous vivons, a ajouté M. Arsenault, sous un régime de libre entreprise, et la conception que nous avons de la présence de l'Etat dans l'économie de notre province devrait rassurer tout le monde. Pour mettre en valeur nos richesses humaines et matérielles, le gouvernement est déterminé à jouer un rôle supplétif. Il avait, bien entendu, la seule alternative de ne rien faire, solution facile et fort connue, ou bien de faire tout, c'est-à-dire investir lui-même, au nom de la population du Québec, de fortes sommes dans diverses industries.

"Le gouvernement a donc opté pour le juste milieu, une position sure qui lui permettra de faire appel à toutes les sources de financement dans une vaste entreprise de développement industriel du Québec.

"La Société générale de financement qui serabientôt créée dans la province, est à peu près, à l'heure actuelle, la meilleure façon, d'associer, dans un effort concerté de libération économique de notre population, le secteur privé au secteur public. C'est la formule qui, semble-t-il, convient le mieux au caractère particulier de l'économie du Québec.

"La participation de la province, ou de l'Etat si vous préférez, sera minoritaire dans cette société. Le gouvernement a décidé ainsi afin de confirmer le principe de la libre entreprise et d'éviter une immixtion politique dans l'industrie québecoise.

"Notre population n'a jamais eu la chance, faute de garanties suffisantes, d'effectuer des placements industriels. Aussi, le gouvernement a créé des cadres particuliers, au sein de cette société, afin de permettre à tout le public ,ceux qui ont des revenus modestes comme ceux qui disposent de réserves, de souscrire au développement de notre économie.

"Les sociétés d'épargne et de finance du Québec seront également invitées à souscrire au fonds de cette institution de financement. En plus d'être une source importante de capitaux, ces sociétés comptent dans leurs rangs des administrateurs compétents, des hommes d'expérience qui seront, dans les opérations de cette Société générale de financement, d'un précieux secours".

Fermeture du chemin Queen Mary lundi

Les travaux de reconstruction du chemin Queen-Mary progressent au point qu'il devient nécessaire de fermer à la circulation le tronçon de rue compris entre le boulevard Décarie et l'avenue MacDonald afin de refaire la chaussée.

Cette interruption durera deux semaines et prendra effet à 9h. 30 du matin lundi le 28 mai, après quoi cette opération se poursuivra vers l'est.

Durant ce laps de temps, les circuits d'autobus de la Commission de transport affectés, à savoir: Hampstead (19), Saint-Antoine-Saint-Jacques (48), Maplewood (51) et Côte-des-Neiges (66) emprunteront l'avenue Snowdon et le chemin de la Côte St-Luc pour les mouvements est-ouest ou ouest-est, et les avenues Clanranald et Barnscliffe pour les déplacements vers le nord ou vers le sud.

Clinique de sang à Ste-Anne de Bellevue

Une clinique de sang, organisée par le club Richelieu de Sainte-Anne-de-Bellevue, aura lieu aujourd'hui dans cette localité. Les donneurs pourront se rendre à l'hôtel Larry Moquin, de 2 à 5 heures, cet après-midi, et de 7 à 10 heures, ce soir. Le président du club Richelieu, M. Ubald Meloche, s'est dit assuré de voir dépasser, cette année, le total de 500 chopines recueillies l'an dernier.

Lesage déplore l'inaction "d'une certaine élite"

OTTAWA. — Le premier ministre du Québec a déploré, hier, "le manque de participation d'une certaine élite sociale et intellectuelle aux affaires de leur milieu".

Après avoir reçu un doctorat honorifique à l'université d'Ottawa, M. Jean Lesage, a souligné l'importance de l'éducation et parlé de la conscience professionnelle. C'est en absorbant ce dernier sujet qu'il déplore l'inaction d'une certaine élite. "Il y a, de ce côté, a-t-il dit, une absence parfois déplorable de ceux qui, justement seraient les plus capables, par leur formation et leurs connaissances, de faciliter le développement et le progrès tant du groupement immédiat auquel ils appartiennent que de leur communauté municipale, scolaire, provinciale ou même nationale".

"Je m'empresse immédiatement de dire, a ajouté M. Lesage, qu'il n'y a pas seulement la vie politique — bien que celle-ci soit importante — où cette élite a un rôle évident à jouer; il y a aussi toutes les autres formes de la vie en société qui réclament l'apport inappréciable de leurs talents et de leur compétence".

"Parce que nous vivons en régime démocratique, nous pouvons et nous devons améliorer constamment le mode de vie qui est le nôtre, car rien n'est jamais parfait. Une des façons de rendre notre démocratie plus réelle, plus complète et plus éclairée, réside justement dans cette participation accrue de ceux qui peuvent le plus y contribuer. Puissiez-vous, messieurs les finissants, toujours vous rappeler qu'une province et qu'un pays ne progressent que dans la mesure où leurs intellectuels, leurs professionnels et leurs spécialistes joignent leurs efforts à ceux des autres classes de la société dans la poursuite d'objectifs communs".

JONQUIERE : EMPOISONNEMENT MASSIF A DE DOUBLES NOCES

Environ 75 personnes, hommes femmes et enfants ont été transportées dans les hôpitaux de Chicoutimi et de Jonquière, samedi après-midi, souffrant d'intoxication à la suite d'un repas pris au Manoir Clairval où elles avaient assisté à des noces doubles.

Au nombre des malades se trouvaient les quatre nouveaux mariés.

A l'hôpital de Chicoutimi seulement, 55 personnes ont été admises mais il n'en restait plus que cinq hier soir.

Aucun des patients n'a été dans un état grave.

Un désastre évité de justesse à Terrebonne

Un désastre a été évité de justesse, samedi après-midi, à Terrebonne, lorsqu'un incendie a entièrement détruit les deux entrepôts de la quincaillerie Jean-Raymond dans lesquels se trouvaient deux camions-citernes dont l'un était rempli de 1,000 gallons d'huile à chauffage.

De plus, entre les deux entrepôts se trouvaient 25 réservoirs de gaz propane dont 23 ont pu être éloignés des flammes.

Cet incendie a été marqué de quatre explosion et, à un moment, le feu était si intense que la maison située de l'autre côté de la rue et appartenant à M. Marcel Lauzon, a été fortement endommagée par la chaleur. Une résidence voisine appartenant à M. Becquee a aussi été endommagée par le feu.

Nouvelle pompe

Les pompiers de Terrebonne, qui ont eu des difficultés à faire fonctionner une nouvelle pompe à incendie dont la ville avait fait récemment l'acquisition, ont dû demander l'aide des pompiers de St-François de Sales.

Au début de l'incendie, M. Yves Masson, ancien employé de M. Raymond membre de la brigade volontaire des pompiers, aidé de M. Raymond et du fils de ce dernier, Jean-Guy ,ont réussi à sortir deux camions et deux automobiles de l'entrepôt.

Ils ont pu également éloigner la plupart des réservoirs de gaz propane et éviter ainsi une série d'explosions qui auraient sans doute causé des dommages dans toute la ville.

L'incendie a été découvert à 1 h. 30, mais ce n'est qu'une demi-heure plus tard que les pompiers ont pu lutter avec efficacité contre les flammes à cause des difficultés qu'ils avaient à faire fonctionner leur nouvelle pompe à incendie.

DES LAICS "PREDICATEURS" A SAINT-LAURENT — Pour la deuxième année consécutive des laics ont prêché à toutes les messes du dimanche, dans trois paroisses de Saint-Laurent, hier. Ce sont des membres du Club Richelieu - Saint-Laurent. Ils ont parlé de l'oeuvre que leur club patronne, la Société d'aide à l'enfance. Ilsont encouragé leurs co-paroissiens à venir en aide à l'enfance malheureuse de Saint-Laurent. Ce sont, de gauche à droite, MM. Dollard Bouchard, qui a prêché à Saint-Sixte, Maurice Gohier, à l'église-mère de Saint-Laurent, et Bernard Lamoureux, C.A., à Saint-Hippolyte.

La PP s'installe Ville Jacques-Cartier

Le directeur de la Police provinciale, M. Josaphat Brunet, ainsi que le sergent-major Anatole Roch, se rendront aujourd'hui, à Ville Jacques-Cartier pour prendre officiellement la direction de la police de cette ville en tutelle.

MM. Brunet et Roch ont reçu des ordres à cet effet, la semaine dernière, de M. Lucien Cliche, ministre des Affaires municipales et procureur général par intérim en l'absence de M. Lapalme qui est en Europe.

M. Cliche a aussi nommé M. Marc Perron administrateur de Ville Jacques-Cartier avec pouvoirs de destituer les conseillers municipaux qu'il jugera "incompétents".

Cinquantenaire de la paroisse Saint-Etienne

La paroisse Saint-Etienne, de Montréal, célèbrera dimanche le 3 juin le cinquantenaire de sa fondation. A cette occasion, le cardinal Paul-Emile Léger chantera une messe pontificale et présidera un grand banquet qui réunira les paroissiens actuels et anciens.

IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE

"UN VICHY!" C'EST VAGUE...
"UN VICHY CÉLESTINS!", VOUS ÊTES CERTAIN!

Attention aux imitations: Vichy Célestins est la seule eau minérale alcaline naturelle vendue au Canada et provenant de l'Etablissement Thermal de Vichy, France. Elle est embouteillée à la source même.
Méfiez-vous des imitations!!!
Exigez...
VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

STATIONNEMENT GRATUIT

Cordiale Invitation à tous nos amis

Lionel Portigal

Marcel Laurencelle

C'est avec grand plaisir que nous invitons personnellement tous nos clients et amis à nous visiter à l'un des deux nouveaux magasins "Lionel Portigal", où nous vous montrerons la plus belle et la plus nouvelle collection de vêtements et accessoires pour hommes. Nous serions vraiment privilégiés de vous revoir très bientôt.
TOUTES CARTES DE "CRÉDIT RECONNU" ACCEPTÉES

Lionel PORTIGAL
3177 OUEST, STE-CATHERINE — TEL.: 842-1138
4969 CHEMIN DE LA REINE MARIE — TEL.: 735-2255

Tous les jours
Régalez-vous
en dinant chez
Moishe's STEAK HOUSE
STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN
Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, Saint-Laurent PERMIS COMPLET VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours à compter de midi

INSTALLATIONS et REPARATIONS
LUCIEN TREMBLAY ELECTRIQUE INC.
Lucien Tremblay, président
DEPUTE DE MAISONNEUVE
SPÉCIALITÉ : Chauffage électrique "ELECTROHEAT"
3320 est, rue Sainte-Catherine — Montréal 24
Bureau : LA. 7-1565

Vient de paraitre aux EDITIONS DU JOUR
"Chez Jacques Hébert"
3411 St-Denis - Montréal
VI. 9-2228

VIENT DE PARAITRE DANS LA COLLECTION "LES TECHNIQUES DU JOUR" (PAR NORRIS DENMAN)
COMMENT ORGANISER une ÉLECTION
Un livre indispensable à quiconque est mêlé de près ou de loin à l'organisation d'une élection fédérale, provinciale ou municipale
• Le premier livre (144 pages) publié au Canada sur les méthodes pratiques de l'organisation électorale.
• Comment empêcher les fraudes et utiliser avec efficacité les travailleurs d'élection.
• Tous les renseignements : depuis les tactiques de l'énumération ... jusqu'au nombre de crayons nécessaires à une salle de comité.
• L'édition anglaise "How to organize an election", chez le même éditeur.
Prix : $1.50 l'exemplaire

Découpez et postez
BON DE COMMANDE
LES EDITIONS DU JOUR
3411, St-Denis, Montréal
VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR
☐ Payable sur livraison (C.O.D.)
☐ Montant ci-inclus.
.... ex. de "Comment organiser une élection" à $1.50 .....
.... ex. de "How to organize an election" à $1.50 .....
Total .....
(nom en lettres moulées)
(adresse)
(ville)

EDITORIAL

Pourquoi regarder tous les non-catholiques comme des protestants?

Nous voudrions attirer l'attention du gouvernement sur un problème, peut-être mineur en soi, mais où se trouvent engagés des principes et des symboles.

Trois commissions scolaires protestantes — celles de Québec, de Sillery et de Sainte-Foy — demandent, par le "bill privé 218" d'être constituées en "corporation" métropolitaine. Elles désirent former désormais, pour des motifs d'ordre pratique, une seule commission scolaire. Rien de plus normal.

Ce projet s'intitule en français: "Loi constituant en corporation The Protestant School Board of Greater Quebec". C'est-à-dire que la nouvelle commission scolaire sera connue sous une désignation exclusivement anglaise. Il en allait d'ailleurs ainsi — toujours d'après le bill 218 — des trois commissions que l'en entend grouper: *The Protestant Board of School Commissioners of the City of Quebec, The school trustees for the municipality of Sillery in the county of Quebec*, et *The school trustees for the municipality of Sainte-Foy in the county of Quebec*.

Pourquoi cette appellation uniquement anglaise dans la province de Québec quand, par exemple, la commission scolaire catholique de Montréal s'appelle, en anglais, *The Montreal Catholic School Commission of Montreal*? L'unilinguisme anglais est particulièrement ridicule et désagréable dans une région à immense majorité française comme Québec. Nos minorités obtiennent difficilement du français dans les neuf autres provinces : il serait normal de demander, et au besoin d'exiger une désignation bilingue dans le Québec.

•

L'autre anomalie est plus sérieuse.

Il s'agit des taxes scolaires et des listes de contribuables établies par la loi.

Selon l'article 16, chaque propriétaire dont le nom apparaît sur le rôle d'évaluation est classé dans l'une de quatre listes que la loi énumère, et dont voici les deux premières:

La liste no 1 comprend la propriété foncière imposable appartenant exclusivement à des catholiques romains.
La liste no 2 comprend la propriété foncière imposable appartenant exclusivement à des protestants ou à toute autre personne professant une religion autre que la religion catholique romaine.

Ce qui veut dire que le produit des taxes payées par les contribuables catholiques ira aux écoles catholiques, et c'est normal.

Le produit des taxes payées par les contribuables protestants ira aux écoles protestantes, et c'est normal.

Mais en outre: le produit des taxes payées par un contribuable professant une autre religion que la catholique et la protestante, ira automatiquement aux écoles protestantes. Voilà ce qui est anormal.

•

La règle habituelle, c'est. l'opinion. Un chrétien orthodoxe, par exemple, choisira de verser ses taxes à la commission scolaire de son choix. Et c'est à lui, en effet, que cette décision revient, pour des motifs qui le regardent.

On peut facilement imaginer le cas d'un propriétaire, ni catholique ni protestant, qui entend confier l'éducation de ses enfants à l'école française — donc, aujourd'hui en pratique à l'école catholique —, et que la loi forcerait de payer l'impôt à la commission protestante.

En thèse générale, on doit se demander aussi, pourquoi tout ce qui n'est pas catholique devrait être regardé comme protestant. C'est une simplification absurde. Elle a pu, jadis, avoir un certain sens pratique; mais elle l'a perdu. Et elle n'a jamais eu de justification logique.

Nous nous sommes habitués à considérer comme étrangers au milieu canadien-français tous ceux qui ne sont pas catholiques, quelle que fût leur langue. Ceci, aussi, pouvait être défendu jadis sur le plan pratique quand le milieu était (ou semblait) pratiquement homogène. L'arrivée au Québec d'un certain nombre de Néo-Canadiens, francophones mais non-catholiques, et le développement d'une minorité canadienne-française non-catholique, soulignent le caractère purement pragmatique de cette identification.

Nous n'entendons pas reprendre aujourd'hui l'ensemble de la question. Il s'agit d'un cas précis et concret que le législateur doit résoudre sur-le-champ.

Or, il est inadmissible d'assimiler aux protestants quiconque n'est pas catholique, — depuis l'Algérien musulman jusqu'au Vietnamien bouddhiste. C'est en même temps donner à l'école anglaise des enfants dont les parents sont peut-être francophones, ou qui désirent que l'enseignement donné à leurs enfants soit français. Ceci est particulièrement évident dans la ville de Québec, à propos d'une commission scolaire qui veut être désignée uniquement sous le nom de *The Protestant School Board of Greater Quebec*.

Pourquoi mettre de côté la règle habituelle, qui permet au propriétaire d'agir suivant son choix? Pourquoi choisir le moment présent — c'est-à-dire celui où les problèmes scolaires et les problèmes de langue sont particulièrement discutés, — pour forcer l'adhésion des non-catholiques à l'école de la minorité? Il se trouve d'ailleurs que plusieurs protestants n'acceptent pas volontiers de devenir les tuteurs de tous les non-catholiques de la province, et qu'ils entretiennent sur la question des vues fort voisines des nôtres.

André LAURENDEAU

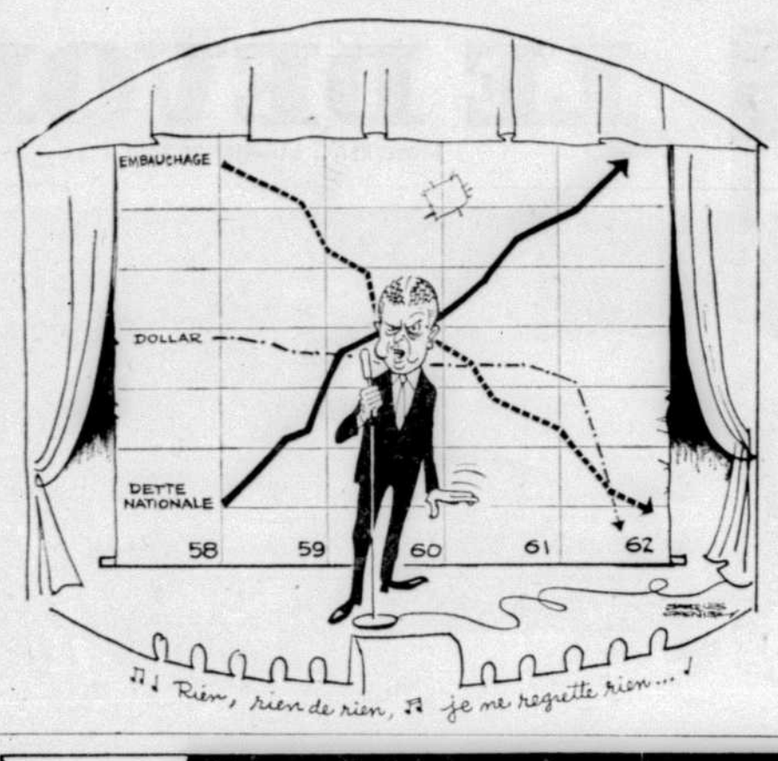

lettres au DEVOIR

Mise au point

M. le rédacteur,

Les commentaires flatteurs (Bloc-Notes du 21 mai) qu'a faits votre collaborateur, M. Marcel Thivierge, sur notre publication toute récente: "Le Canada, expérience ratée... ou réussie", recueil des conférences prononcées au Congrès des affaires canadiennes de novembre dernier, sont assortis d'une réserve sur le discours de M. René Lévesque. M. Thivierge croit "qu'on a cru bon de biffer" le passage dans lequel M. Lévesque avait déclaré que les Canadiens anglais ont plus besoin de nous que nous n'avons besoin d'eux. Une mise au point s'impose.

1. Toutes les conférences ont été publiées intégralement et le texte de chacun d'entre elles a été revu et approuvé par l'auteur de la communication.

2. La déclaration retentissante de M. Lévesque a été faite, après sa conférence, pendant la période de discussion qui a suivi son exposé. Nous n'avons pas publié le compte rendu des discussions; la phrase de M. Lévesque ne devait donc pas être publiée.

3. M. Douglas Fisher, au début de sa conférence, a fait allusion à cette déclaration. Cette allusion se trouve dans le texte publié de M. Fisher et une note infra-paginale rappelle la phrase célèbre et dans quelles circonstances elle fut prononcée.

Recevez, monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur des éditions *Les Presses de l'université Laval*.

Ralph HODGSON

Intimidation

M. le directeur,

J'ai fait parvenir à votre journal une lettre de témoignage en faveur des psychiatres de l'Institut Albert-Prévost, parue le 16 mai.

Depuis ce jour, les coups de téléphone ne cessent pas. C'est un "soi-disant" psychiatre, une "soi-disant" garde-malade, ce sont encore de "soi-disant" anciens patients. Ce ne sont qu'insultes et injures concernant surtout mon ancienne nationalité. Il semble qu'en fait, nous soyons en face d'une campagne d'intimidation organisée.

Nullement intimidée par ces manoeuvres, je réaffirme que j'ai apporté mon témoignage d'ancienne patiente de Prévost et celui de 12 camarades consultés de mon propre chef. (J'aurais pu avoir 50 signatures!)

Je ne conteste pas les mérites de Mlles Tassé et Lépine en ce qui concerne le "sanatorium" qu'était Prévost. Mais je persiste à dire que les services de psychiatrie qui existent depuis quelques années seulement, sont l'oeuvre de certains médecins de Prévost — oeuvre laborieuse s'il en est, et qu'il convient de sauvegarder.

R. Devirieux.

Music-Hall

Monsieur le rédacteur,

Ils se suivent et se ressemblent les Music-Hall à Radio-Canada. Celui de dimanche dernier fut la perle rare.

Pauline Julien nous a un moment rassurés sur la qualité de l'émission. Elle ne verse pas dans la facilité cette artiste.

Comme ce doit être grisant pour certains acteurs de s'en donner à coeur-joie dans la tarte à la crème! Faut-il aimer s'exhiber sur la place publique! Il est vrai que les rires sonores de l'auditoire font oublier les grincements de dents des téléspectateurs.

Il y a aussi l'éternel ballet. Les danseurs glissent mollement derrière les cartons-pâtes pour, hélas, en ressortir. Et toutes ces ingénues qui vous chantent le printemps à l'américaine avec des voix célestes "sur des modes mineurs".

On nous appâte par une bonne vedette et on nous balance. C'est infantile et mesquin.

S'il est impossible de nous présenter intégralement une bonne émission, qu'on nous divertisse moins souvent et mieux. On pourra applaudir au lieu d'en rire pour n'en point pleurer.

Denise MORRISSETTE
Québec

Sur un festival

M. Claude Deschamps,
Directeur-Trésorier,
Festivals de Musique du Québec, Inc.,
1958 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.

Monsieur,

J'ai assisté à Montréal, au cours de la fin de semaine dernière, plus précisément le 19 mai 1962, à la dernière soirée de la finale provinciale du Festival de Musique du Québec de 1962. J'ai été renversé par ce que j'y ai vu. C'était tout simplement la pagaille.

A minuit, des enfants de onze ans attendaient encore le moment de venir jouer dans la classe "concerto pour piano". Pendant ce temps-là, des enfants du même âge jouaient dans la classe des cordes.

A minuit et demi, on commençait à entendre les sept finalistes de la classe "concerto pour piano". Pour accélérer les choses à cette heure tardive de la nuit, on demanda aux finalistes de se limiter à un seul mouvement de l'oeuvre qu'ils exécutaient, ce qui fut fait.

A une heure et demie, la ronde des bribes de concertos était terminée. Les juges pouvaient se retirer. Au plus trois quarts d'heure après, ils revenaient annoncer les noms des gagnants des bourses, ce qui fut fait très rapidement d'ailleurs, car il était déjà "tard".

Ces choses, je vous les ai déjà dites lorsque je vous ai rencontré pour quelques minutes à la fin de cette soirée mémorable. D'après vous, vous ne pouviez faire mieux, faute d'argent. Pour moi, il s'agit, non pas d'un manque d'argent, mais d'un manque d'organisation.

Les Festivals de Musique du Québec sont fondés depuis quatre ans et on me dit que c'est la même pagaille depuis quatre ans. Ça fait quatre ans que des concurrents attendent jusqu'à onze heures, minuit, et même jusqu'à trois heures du matin, comme cette année, pour pouvoir s'exécuter. Le programme du festival fixe l'heure à laquelle les épreuves de chaque classe doivent avoir lieu. C'est la seule indication. Les concurrents doivent attendre qu'on les convoque et, souvent, ils passent plusieurs heures après l'heure indiquée. Vous saviez depuis longtemps que votre budget ne vous permettait pas plus que deux jours de finale provinciale. Vous deviez savoir par expérience combien de concurrents pouvaient passer en ces deux jours. C'était à vous de fixer aux juges le nombre maximum de finalistes et de voir à ce qu'ils s'y conforment. Treize chorales, en finale, c'était beaucoup trop pour le temps dont vous disposiez.

Comment voulez-vous que des concurrents soient capables de donner leur meilleur à jouer à des heures pareilles, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants d'une dizaine d'années! Comment voulez-vous que les juges, eux, puissent avoir la lucidité et la sérénité d'esprit nécessaires pour juger avec impartialité! Comment voulez-vous que les juges ne soient pas complètement blasés, pour ne pas dire écoeurés, après avoir entendu des dizaines et des dizaines de concurrents débiter entre deux bâillements une oeuvre que ceux-ci n'ont plus le goût de jouer! Si ce n'était qu'un soir, mais non, une partie de la semaine s'est déroulée dans cette atmosphère. Ce n'est plus un festival de musique, c'est un concours d'endurance, de patience.

Signalons, au passage, un détail qui montre bien la confusion qui peut régner à deux heures du matin. Le premier prix du festival consiste en une bourse de $1,000 le deuxième de $500, et le troisième de $300. Or, les juges ont décidé que deux concurrents étaient ex aequo pour la deuxième place. Ils s'en tirent chacun avec la moitié de la bourse, c'est-à-dire $250. pour une deuxième place, alors que le concurrent de troisième place s'en tire avec toute sa bourse de $300!

Mon épouse, Lyse, a travaillé pendant plusieurs heures le concerto qu'elle avait choisi. Nous avons fait avec son accompagnateur le voyage d'Arvida à Montréal, c'est-à-dire, six cents milles aller et retour au cours de la fin de semaine, pour permettre à ma femme de participer à la finale provinciale du festival. Pourquoi? Pour venir exécuter à une heure du matin un premier mouvement de concerto qui ne dure que quatre minutes! Vous m'avez dit que tous les concurrents étaient mis sur le même pied, que ce n'était pas votre faute si ce premier mouvement ne durait que quatre minutes. C'est vrai. Mais c'est aussi vrai que si les concurrents avaient su à l'avance qu'on leur demanderait de n'exécuter qu'une faible partie des oeuvres choisies ou encore de ne jouer qu'un seul mouvement, ils ne se seraient jamais inscrits. En tout cas, ma femme ne se serait jamais inscrite pour venir jouer quatre minutes, à une heure du matin, à trois cents milles de distance.

Lorsqu'on demande aux concurrents de s'inscrire au festival, on ne leur demande pas d'inscrire un mouvement d'un concerto, mais bien le concerto au complet. Si c'est ce qu'on demande et si c'est ce que les concurrents doivent préparer, on devrait au moins leur permettre d'exécuter l'oeuvre au complet.

Soyez sûr, monsieur, que je garde de cette expérience un souvenir très pénible et que je me charge de faire parvenir à qui de droit des copies de la présente. Je crois que c'est mon devoir, étant donné que votre organisation bénéficie de subventions généreuses de la part du Conseil des arts de la province de Québec ainsi que du Conseil métropolitain des arts.

Je trouve admirables tous les concurrents qui, depuis quatre ans, persistent à participer à votre festival de musique. Quant aux gagnants, je crois qu'ils méritent doublement les bourses qu'ils reçoivent pour accepter de jouer dans des conditions pareilles. Je trouve cette situation intolérable.

Alain Lortie
Arvida, P. Q.

Le gel du rôle d'évaluation

L'Assemblée législative a approuvé la plupart des amendements apportés au bill de Montréal par le Conseil législatif, entre autres celui qui suspend l'application du nouveau rôle d'évaluation et maintient le rôle antérieur en vigueur pour les taxes municipales. Il eût été préférable de geler aussi le rôle pour la taxe scolaire, mais ce compromis apporte un soulagement partiel aux contribuables montréalais en attendant que le problème soulevé puisse être étudié et résolu.

BLOCS NOTES

La situation du gouvernement était délicate. En théorie, l'évaluation foncière à Montréal relève de spécialistes qui doivent accomplir leur tâche en toute indépendance et selon des méthodes bien définies; les interventions politiques contre l'entrée en vigueur du nouveau rôle semblaient donc à première vue inacceptables et c'est l'attitude qu'a prise tout d'abord le gouvernement.

Les arguments invoqués par l'administration Drapeau-Saulnier étaient tout de même très sérieux. Car la valeur marchande des immeubles dans les nouveaux quartiers a fort augmenté, et cela a provoqué une majoration notable de la valeur réelle établie par le rôle, jusqu'à 30 ou 40% dans de nombreux cas. Or il y a une certaine injustice à baser la répartition des taxes sur cette valeur augmentée alors que la situation réelle des propriétaires n'a guère changé, puisqu'ils n'ont pas l'intention de vendre leurs maisons.

Ce rôle entraînait donc une augmentation de taxes pour des milliers de petits propriétaires et une diminution correspondante pour les propriétaires de grands immeubles. L'administration avait promis qu'il n'y aurait pas de hausse des taxes, et cela impliquait qu'en cas d'augmentation du rôle, le taux de la taxe foncière serait réduit en proportion. Mais une telle opération devenait impossible; en effet l'augmentation moyenne était de 13%, et dans le budget adopté de façon conditionnelle avant l'approbation finale du bill à Québec, l'administration n'a pu que réduire le taux de la taxe de cette moyenne de 13%; en réalité cela imposait une augmentation de taxe assez sensible à beaucoup de propriétaires, tandis que d'autres bénéficiaient au contraire d'un allégement au moins contestable.

La taxe scolaire

La Commission des écoles catholiques de Montréal a compliqué la situation en insistant pour le maintien du nouveau rôle. Tandis que la ville voulait réduire le taux de la taxe pour ne pas augmenter le fardeau réel du contribuable, la Commission scolaire voulait au contraire profiter de la majoration du rôle pour augmenter ses recettes.

C'était et cela demeure un mauvais calcul, car le rôle d'évaluation n'a pas pour fonction d'établir le niveau des taxes, mais exclusivement leur répartition parmi les contribuables. Le montant des revenus nécessaires pour rencontrer les dépenses, c'est-à-dire la somme de taxes imposées, cela doit être établi par le taux de la taxe sur un rôle donné. A Montréal, la taxe scolaire des propriétaires catholiques est trop faible depuis longtemps; pourtant on ne veut pas l'augmenter, et le nouveau rôle permettait ainsi une augmentation de 13% avec le même taux.

Le gouvernement se trouvait pris entre deux corps publics, la ville qui demandait le gel du rôle, et la commission scolaire qui soutenait la thèse contraire. Comme compromis on a décidé que le nouveau rôle ne s'appliquerait que pour un an au lieu de trois, de sorte que s'il y avait injustice, elle ne serait que d'une année.

Deux rôles à la fois

La ville a alors suggéré une autre formule: geler le nouveau rôle seulement pour les fins municipales tandis qu'il s'appliquerait pour la taxe scolaire. Et le Conseil législatif a accepté ce nouveau compromis.

Lors du débat au comité des bills privés du Conseil législatif les représentants des commissions scolaires, M. Marc Jarry pour la commission catholique, et M. Robert Lesage pour la commission protestante, ont soutenu que ces deux commissions se trouveraient en fâcheuse posture si la demande de Montréal était acceptée. Comment, ont-ils demandé, pourrait-on expliquer aux contribuables que le rôle d'évaluation est injuste pour fins municipales et bon pour fins scolaires?

Ce dilemme se pose en effet devant la situation actuelle. Mais à qui la faute? Uniquement à la commission scolaire qui n'a pas voulu hausser le taux de sa taxe, ce qui aurait été légitime, et qui préfère une augmentation clandestine à la faveur d'une hausse du rôle. Et puisqu'on a réussi à convaincre la Législature que le nouveau rôle est discutable, à cause d'une augmentation fort inégale de la valeur réelle des immeubles, la commission scolaire se trouve, par son attitude intransigeante, à assumer la responsabilité d'imposer un fardeau plus lourd aux petits propriétaires au bénéfice des propriétaires de grands immeubles.

Si le taux de la taxe scolaire avait été majoré de la même proportion de 13%, la recette aurait été la même, mais la répartition aurait été différente et aurait atteint moins durement les petits propriétaires qui ont vu leur évaluation augmenter de 40% et dont la taxe foncière est haussée dans la même proportion.

La ville formulait une demande quant à ses propres taxes, en invoquant des arguments sérieux et le gouvernement ne pouvait pas l'ignorer; comme la commission scolaire soutenait le contraire, le gouvernement s'est résigné à cette solution, que M. Johnson et la plupart des députés de l'opposition ont dû aussi accepter. Il reste que nous avons cette année deux rôles différents, établis par le même service municipal d'évaluation, et qui valent aux mêmes propriétaires une répartition différente de la taxe municipale et de la taxe scolaire.

M. Jarry disait à Québec qu'il aurait du mal à expliquer cela. En effet; d'autant plus qu'il était facile à la Commission d'éviter cette situation fâcheuse en demandant l'autorisation de hausser le taux de la taxe scolaire. Ironie du sort, M. Lucien Tremblay a voté tout seul contre ce compromis au nom de la logique.

P. S.

EN PRÉVISION DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

De sévères batailles se préparent aux Nations unies

Par PHILIPPE BEN

NATIONS UNIES (New-York), 19 mai. — Les salles de séances du Palais de verre de la Première Avenue, à New-York, sont maintenant désertes, mais dans les couloirs et au bar des délégués on chuchote beaucoup. Parfois ces discussions discrètes deviennent très animées. On assiste ainsi à une recrudescence remarquable de toutes sortes d'intrigues et de manoeuvres en dépit de l'accalmie qui est intervenue momentanément dans les travaux officiels de l'Organisation mondiale.

Cette agitation fiévreuse a de multiples raisons. Les Indiens veulent à tout prix éviter une nouvelle discussion de l'affaire Cachemire au Conseil de sécurité. Les Pakistanais veulent à tout prix en avoir une. Les uns et les autres ont ouvertement adopté désormais une tactique de chantage à l'égard des puissances occidentales et surtout des Etats-Unis, qu'ils menacent des plus terribles représailles si leurs voeux n'étaient pas comblés. Au début de la semaine, quand le président du Conseil de sécurité en exercice, le représentant de la Chine nationaliste, a fixé une réunion pour jeudi, on entendit dans les couloirs des diplomates indiens déclarer que "par leur politique insensée les Etats-Unis allaient perdre l'Inde comme ils avaient perdu la Chine". Puis sans aucune explication on annonça que la réunion n'aurait lieu que le 28 mai. Ce fut le tour des diplomates pakistanais de se fâcher et de prédire que si les Américains continuaient de préférer "les neutralistes indiens qui flirtent avec Moscou" à leur allié fidèle, le Pakistan n'aurait pas d'autre choix que "de chercher des appuis ailleurs".

Les Indiens essayent maintenant d'obtenir un nouvel ajournement en faisant valoir que rien ne pourra sortir d'une telle réunion.

Entre Asiatiques...

Ils annoncent que toute proposition de conciliation ou de reprise des pourparlers bilatéraux sera considérée par eux comme un geste hostile.

De son côté le Pakistan annonce que tout pays qui ne voterait pas au Conseil pour la thèse pakistanaise intégrale ne pourrait plus prétendre à son amitié.

Il est néanmoins certain qu'à la reprise des débats aucun pays n'aura de proposition à faire et que seul un nouvel ajournement sera possible. Ce qui ne manquera pas d'augmenter encore l'amertume des deux parties en litige.

Ne pouvant donner satisfaction à leurs amis pakistanais sur le Cachemire, les Américains espèrent au moins les apaiser un peu par une satisfaction de prestige en faisant élire le vétéran de la diplomatie pakistanaise, Sir Zafrulla Khan, à la présidence de la prochaine assemblée générale. Celui-ci, dont la barbiche est célèbre à l'O.N.U., et qui jouit ici de l'estime générale, a bien sûr mérité cet honneur. Malheureusement son élection serait un coup pour le prestige de l'Inde; c'est pour cette raison que dans les coulisses les diplomates indiens et leurs amis du groupe non aligné travaillent pour l'élection du représentant de Ceylan, le professeur Malalasekera, dont la robe blanche ceinturée d'un ruban vert en fait également une des silhouettes les plus connues de Manhattan.

Même si Zarafulla Khan devait sortir victorieux de cette épreuve, comme le prédisent les spécialistes du pointage, la bataille qui opposera les Occidentaux aux pays non alignés soutenus par le bloc communiste, ne manquera pas d'empoisonner l'atmosphère de la prochaine session de l'Assemblée générale.

. . . et entre Africains

Une autre lutte ouverte est à prévoir pour les sièges renouvelables du Conseil de sécurité. Le groupe de Casablanca a décidé en effet de voter pour la candidature du Maroc comme successeur de la R.A.U., bien qu'un autre membre de ce groupe — le Ghana — siège déjà et donc siégera encore l'année prochaine au Conseil. Pour le même siège, le groupe de Brazzaville a désigné la Mauritanie. On imagine les flots d'amertume que cette concurrence va faire couler.

Une autre manoeuvre en cours, et dont il semble que les Soviétiques seront les initiateurs, a pour but de faire perdre pour toujours à l'Europe occidentale le siège qu'elle détenait traditionnellement parmi les six membres non permanents du Conseil de sécurité. Ils chercheraient à offrir ce siège, que détient maintenant l'Irlande, à un pays asiatique parmi "les moins alignés".

Toutes ces manoeuvres, bien sûr, ne peuvent que diminuer encore le manque de cohésion des Nations unies et rendre plus malaisée l'efficacité de l'organisation mondiale dans l'exécution des tâches vraiment importantes.

Pour rendre justice à l'O.N.U. il faut ajouter que son secrétariat, sous la direction de M. Thant, ne se mêle pas de ces intrigues et se concentre ces jours-ci sur les deux problèmes capitaux que seules les Nations unies peuvent résoudre si le monde veut s'épargner de nouvelles dures épreuves.

Au Congo M. Thant fait tout pour que les pourparlers se terminent par un accord sur la base d'un projet de compromis élaboré par le chef des opérations de l'O.N.U. au Congo, M. Gardiner.

Dans l'affaire de la Nouvelle-Guinée il essaye encore une fois de convaincre l'Indonésie et les Pays-Bas de reprendre leurs négociations malgré l'opinion très nette qui prévaut à l'O.N.U. que le président Sukarno a besoin d'une aventure extérieure pour faire oublier à son peuple la situation chaotique qui sévit à l'intérieur du pays.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

La Bible vous parle

Ne redoute pas l'arrêt de la mort, souviens-toi de ceux d'avant toi et de ceux d'après toi. C'est la loi que le Seigneur a portée sur toute chair; pourquoi se révolter contre le bon plaisir du Très-Haut.

(Eccli 41, 3)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

L'actualité

Dis-moi ce que tu lis...

En janvier dernier, la revue "Marie-Claire" publiait les résultats d'une vaste enquête concernant les préférences du Tout-Paris au petit déjeuner. Sous prétexte que le premier repas quotidien est vraiment à notre image et "reflète avec exactitude non seulement nos goûts mais encore les traits de notre caractère et, qui sait, peut-être même les obsessions cachées de notre subconscient", Marie-Claire consacrait deux pages, avec illustrations à l'appui, au menu matutinal des célébrités, politiques, littéraires et artistiques de la capitale française.

Ce faisant, Marie-Claire comblait une grave lacune. En effet, qui parmi nous pourrait ignorer avec indifférence ce que bouffe le Tout-Paris le matin? Qui ne s'est pas plutôt réjoui de déguster... par le menu, la liste des mets qui composent le premier repas de Françoise Sagan et de savoir quel menu garde Brigitte Bardot en forme?

Ne voulant pas être en reste avec le célèbre magazine français, tout en se gardant bien de l'imiter servilement, un quotidien de Montréal a demandé à nos personnalités canadiennes-françaises quels auteurs elles... DEVORAIENT le plus volontiers! Chacun nomma ses maîtres. On disait là-bas: "Bacon, brioches et biscottes" comme on énumérait ici: "Bernanos, Pascal et Dostoïevski" Notre menu à nous était pour le moins substantiel. De Zénaïde Fleuriot à Freud il y avait vraiment là de quoi se mettre sous la dent!

Ce qui se fait en France finit toujours par se répéter au Canada avec plus ou moins de retard. Cette fois, cependant, la marge est mince; il ne s'est écoulé que trois mois entre la grande consultation de Paris et celle de Montréal. "Ce que le Tout-Paris mange au petit déjeuner" a été rapidement suivi par "Ce que le Tout-Montréal lit entre les repas". Pour une fois, nous sommes bons gagnants (Quelle douce revanche, madame Auclair!) Nous avons dédaigné les "Nourritures terrestres" pour ne nous attarder qu'à la Pâture intellectuelle de nos purs esprits. N'est-il pas en effet plus élégant et raffiné d'avoir demandé à nos célébrités: "Dis-moi ce que tu lis et je te dirai si tu assimiles" plutôt que "Dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu digères"...?

Rolande A.-Lacerte

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur : Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur : Gérard Filion
Trésorier : Arthur Lefebvre
Rédacteur en chef : André Laurendeau
Rédacteur en chef adjoint : Paul Sauriol
Secrétaire de la rédaction : Michel Roy
Directeur adjoint de l'information : Mario Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements : Edition quotidienne (un an) : livraison à domicile $20 Montréal et banlieue $20 Québec et Levis $20 Ailleurs au Canada $16 Etranger $25 Edition du samedi servie l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 3e classe de la présente publication.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

ALLEMAGNE

BERLIN. — Les policiers de Berlin-Ouest et de Berlin-Est ont échangé des coups de feu, hier soir, pour la deuxième fois en quatre jours, de part et d'autre du canal de démarcation. Les autorités occidentales ont précisé par la suite que l'incident est survenu au moment où un réfugié de l'Allemagne de l'Est tentait de fuir le secteur communiste en traversant à la nage ce canal. Les policiers occidentaux ont ouvert le feu pour le protéger, mais le réfugié a été abattu par les "Vospos". Il y a quatre jours, un policier de Berlin-Est avait été tué et un autre blessé dans un incident semblable. D'autre part, samedi, le mur de Berlin a sauté à quatre endroits différents en moins de 15 minutes. L'Ouest pense qu'il s'agit là de l'oeuvre d'un réseau de résistance installé à Berlin-Ouest. Les communistes ont accusé les Occidentaux d'être responsables de ces "attaques meurtrières" et ont envoyé une note de protestations.

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont fait exploser un autre engin nucléaire à l'air libre, hier après-midi, dans les parages de l'île Christmas. Selon les renseignements fournis par le secrétariat à la défense et la commission à l'énergie atomique, il s'agit d'une bombe de puissance inférieure à une mégatonne, qui a été larguée d'un bombardier. Entre temps, Washington a pris des mesures judiciaires contre trois Américains qui se proposaient de faire croiser au large de la zone d'essais nucléaires, en signe de protestations contre la reprise des explosions atomiques par leur pays. Un garde-côte a saisi le voilier "Everyman" qui avait déjà quitté San Francisco en direction de l'île Christmas.

GRANDE-BRETAGNE

LONDRES. — Un journaliste de l'Union sud-africaine, qui a étudié les causes du séparatisme au Québec, voit dans le Canada deux nations géographiquement et économiquement intégrées mais séparées culturellement et linguistiquement. Dans un article publié dans l'"Economist", ce correspondant dit qu'au cours d'une brève visite dans la province de Québec, il réalise pleinement le "sérieux du sentiment des Canadiens français". A moins que le problème ne soit abordé avec plus de doigté et de sympathie, il pourrait se créer un état de choses très déplaisant qui ferait beaucoup de tort à tout le Canada". Ce correspondant cite le mot d'un fonctionnaire haut placé à, Ottawa qui a dit: "Si ces sacrés Anglais ne nous donnent pas notre part, il y aura du sang de versé". Ce correspondant écrit qu'il a compris pourquoi le geste du général de Gaulle, qui a reçu le premier ministre Lesage en France, avait tellement enthousiasmé les Canadiens français même si l'événement était passé presque inaperçu au sein de la population de langue anglaise. Il dit que les Canadiens de langue française à qui il a parlé se consolent à la pensée que le principal rempart du Canada contre l'absorption culturelle par les Etats-Unis est son fait français.

ALLEMAGNE

COLOGNE. — Le chef du parti social démocratique de l'Allemagne de l'Ouest, M. Erick Ollenhauer, a demandé hier la démission du chancelier Adenauer, "dans l'intérêt de la nation". Le chef de l'opposition, prenant la parole au congrès annuel de son parti, a ajouté: "Jamais la politique du gouvernement fédéral n'a été aussi imprécise et jamais nous n'avons tant manqué de direction". "Nous ne voulons pas une tête", a affirmé M. Ollenhauer qui a cependant dit son inquiétude devant le relâchement des liens entre Bonn et ses alliés, en particulier avec les Etats-Unis.

ÉTATS-UNIS

ROCHESTER. — Les experts de la compagnie Eastman Kodak ont révélé en fin de semaine que les films pris par l'astronaute Carpenter durant son envolée autour de la Terre avaient été sérieusement endommagés par l'eau de mer et que leur valeur scientifique était assez minime. L'eau de mer a pénétré dans la capsule "Aurore 7" quand Carpenter a quitté son engin pour attendre les hélicoptères, à bord d'un radeau pneumatique. Les savants du Cap Canaveral attachaient une grande importance à ces films afin de comprendre ce qui s'est passé au moment de l'entrée de la capsule dans l'atmosphère.

ÉGYPTE

LE CAIRE. — Le président de la République arabe unie, Gamal Abdel Nasser, a déclaré hier qu'il ne pouvait accepter la suggestion du congrès national de conserver son poste jusqu'à la mort. Parlant à une séance du congrès qui étudie actuellement les données de la "nouvelle charte nationale" de Nasser, ce dernier a précisé: "Il est temps que nous nous dirigions vers une direction collective de l'Etat afin de nous protéger des déviations et des caprices d'une direction individuelle". Les observateurs politiques ont souligné que la charte de Nasser fera de l'Egypte un véritable pays socialiste. Nasser, précisant sa pensée sur une direction collective, a déclaré qu'elle se composerait d'un président, d'un premier ministre, d'un comité présidentiel et d'un conseil des ministres. Il a ajouté que les élections générales pour la constitution d'une assemblée nationale auront lieu à la suite de la conférence de "l'Union socialiste arabe", en octobre prochain, conférence qui rédigera les bases de la nouvelle Constitution de la République arabe unie.

FORMOSE

TAIPEH. — Le gouvernement de la Chine nationaliste a déclaré en fin de semaine qu'il poursuivra la mise sur pied d'un plan destiné à régler le problème des réfugiés de la Chine communiste, en dépit de l'arrêt brutal de l'exode vers Hong-Kong. Taipeh estime que cet arrêt ne peut être que temporaire et qu'une nouvelle crise peut se produire n'importe quand. Entre temps, le long de la frontière entre la Chine communiste et le territoire de Hong-Kong, les patrouilles britanniques ont fait savoir qu'elles n'avaient dénombré que quelques réfugiés au lieu des milliers de ces dernières semaines.

RHODÉSIE

SALISBURY. — Sir Roy Welensky, premier ministre de la Fédération de l'Afrique centrale, a déclaré en fin de semaine qu'il démissionnera si le Nyassaland se sépare de la Fédération. Interrogé au cours d'une conférence de presse, Sir Roy a déclaré que s'il arrivait que disparaisse l'association politique actuelle au profit d'une simple association économique, il ne pourrait rester dans l'arène politique. La Fédération est composée de la Rhodésie du Nord, de la Rhodésie du Sud et du Nyassaland. Le gouvernement local du Nyassaland, le seul qui soit à majorité noire, a fait savoir son intention de quitter la Fédération et les observateurs politiques soulignent que Londres accepte comme inévitable une telle scission.

YOUGOSLAVIE

BELGRADE. — Au moins 19 ouvriers yougoslaves ont trouvé la mort en fin de semaine dans l'effondrement d'un pont en construction dans le sud du pays; 17 autres ont été blessés dans cet accident. Les ouvriers travaillaient à plus de 300 pieds au dessus d'une rivière.

PAKISTAN

DACCA. — Un aérobus Dakota s'est écrasé au sol samedi et les autorités pakistanaises rapportent que tous les occupants auraient été tués. Le Dakota transportait un équipage de quatre personnes. On ignore le nombre des passagers. L'appareil s'envolait d'Assam à Calcutta. Il se serait écrasé près de la ville pakistanaise de Rajshahi.

SALAN: un nouveau procès est en vue
JOUHAUD: fusillé si l'OAS continue

PARIS. — Le gouvernement français, mécontent du verdict imposé par le Haut Tribunal militaire à Raoul Salan, a dissout hier cette cour spéciale; les observateurs politiques de la capitale française estiment à la suite de cette décision, que l'ex-général subira un nouveau procès et que de nouvelles accusations seront portées contre lui.

Entre temps, des milieux proches de l'Elysée ont fait savoir en fin de semaine que le général de Gaulle ordonnera l'exécution d'Edmond Jouhaud, condamné à mort le 13 avril dernier, si l'OAS ne cesse pas son action subversive dans les jours prochains.

Jouhaud avait obtenu du Garde des sceaux l'autorisation d'en appeler de sa condamnation, mais il ne fait aucun doute que la Cour d'appel lui refusera ce droit. Jouhaud pourrait donc être fusillé d'ici la fin de cette semaine.

Le Haut Tribunal militaire avait été créé par le gouvernement français afin de juger les criminels de l'OAS. Il avait condamné à mort Jouhaud mais, à la stupéfaction de tous, avait accordé les circonstances atténuantes au chef suprême de l'OAS.

Voulant cependant marquer sa ferme intention de lutter avec toute la rigueur nécessaire contre l'armée secrète, de Gaulle, lors d'une importante séance de cabinet, jeudi dernier, avait pris certaines décisions capitales. Le président de Gaulle veut ainsi faire savoir aux nationalistes algériens qu'il est décidé à en finir avec l'OAS.

Salan est actuellement à la prison de Fresnes, étroitement surveillé. Mais, selon certains informateurs généralement bien informés, il aurait réussi à faire passer des ordres à l'OAS, en Algérie.

Cependant le gouvernement poursuit rapidement la réalisation de ses plans en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Un nouveau décret publié dans le Journal Officiel rétablit la liberté des partis politiques en Algérie. Ainsi, des réunions politiques de toutes tendances pourront avoir lieu dans ce territoire d'Afrique du Nord à compter du 10 juin, date du début de la campagne qui doit mener au référendum sur l'autodétermination.

Le décret précise que les nouveaux partis et groupements sont libres de se former pour faire campagne à l'occasion du référendum. Le FLN peut donc devenir légalement un parti politique.

Le gouvernement français a annoncé également qu'il consacrera une somme de $40,000,000 à l'aide aux rapatriés d'Algérie qui rentrent en France. Environ 6,000 personnes sont arrivées samedi et dimanche d'Algérie.

RAPPORT D'UN COMITÉ DE L'ONU

Rien d'anormal dans le Sud-Ouest africain

PRETORIA — Deux enquêteurs des Nations Unies, qui viennent d'effectuer un voyage d'étude poussée dans le territoire du Sud-Ouest africain, administré par l'Union Sud-Africaine, en sont venus à la conclusion que rien ne pouvait étayer les accusations portées contre le gouvernement de Pretoria voulant que la paix soit compromise dans cette région de l'Afrique à cause d'une "mauvaise administration".

Les deux représentants de l'ONU sont respectivement président et vice-président du comité spécial des Nations Unies sur le territoire du Sud-Ouest africain.

Les deux enquêteurs ont affirmé que rien ne leur permet d'ajouter foi à certaine accusation selon laquelle le gouvernement sud-africain tiendrait sous une tutelle militaire et draconienne la population indigène du Sud-Ouest sur lequel la défunte société des Nations lui avait confié mandat.

Selon les mêmes personnes rien ne permet non plus de croire que des hommes politiques indigènes soient détenus pour activité anti-gouvernementale. Les observateurs de l'ONU ont toutefois entendu parler de certaines "déportations" dans leur région d'origine dont auraient été l'objet certains activiste.

Sur cette dernière question, le premier ministre Verwoerd a promis de mener enquête, de même qu'il a admis, de concert avec les deux diplomates, que l'évolution sociale et économique des indigènes pourrait être accélérée.

Ultimatum de Souvanna Phouma: tout doit être réglé d'ici le 15 juin

KHANG KAY. — Le chef de la fraction neutraliste laotienne le prince Souvanna Phouma, a déclaré en fin de semaine que si la crise actuelle n'était pas réglée d'ici le 15 juin et si, à cette date, les trois factions ne se sont pas mises d'accord sur la constitution d'un gouvernement de coalition, il retournera en France.

Cet ultimatum du seul homme qui puisse satisfaire les pro-occidentaux comme les communistes, a été fait au président de la commission internationale de contrôle de la trêve, M. Atyar Singh.

Le prince Souvanna Phouma a d'autre part sollicité une entrevue du roi du Laos, Savang Vathana, et il est possible que les chefs des trois factions renouent prochainement leurs entretiens.

Entre temps, des rapports en provenance de la frontière laotienne font état d'une reprise des hostilités dans la région de Houei Sai, non loin de la Thaïlande.

On a également appris qu'après un siège de trois jours, la ville de Saravane, capitale de la province du Laos méridional, est tombée entre les mains des forces communistes du Pathet Lao.

Les troupes gouvernementales ont quitté cette ville sous le feu des mortiers et de l'artillerie ennemis. C'est la première action militaire d'importance que le Pathet-Lao a entreprise depuis que des forces américaines sont débarquées en Thaïlande au début du mois de mai.

La nouvelle du siège de la ville est arrivée alors qu'un détachement militaire thaïlandais, assisté de deux techniciens américains quittait Ubol et se dirigeait vers la frontière laotienne pour s'arrêter à environ 80 milles de Saravane.

Un renfort australien s'est joint au désachement thaïlandais à Ubol. Un escadron de parachutistes néo-zélandais doit arriver incessamment en Thaïlande.

UNE SOLUTION EN VUE POUR LA NOUVELLE-GUINÉE ?

Le plan Bunker permettrait à l'Indonésie et à la Hollande de reprendre les pourparlers

NATIONS UNIES. — La Hollande et l'Indonésie seraient à la veille de reprendre leurs négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Guinée occidentale. Les deux pays ont en effet fait savoir au secrétaire général par intérim des Nations Unies, U Thant, qu'ils acceptaient de renouer les pourparlers, sur la base d'un compromis avancé par M. Ellsworth Bunker, ambassadeur spécial des Etats-Unis dans ce différend.

Dans une lettre envoyée à l'ONU, le ministre des affaires étrangères indonésien, M. Subandrio, tout en disant la ferme intention de son pays de libérer militairement la Nouvelle - Guinée du joug de la Hollande, déclare qu'il accepte les termes du plan Bunker.

De son côté, le gouvernement hollandais a avisé U Thant de son intention de reprendre les négociations, rompues il y a près de deux mois, mais, ajoute-t-il, sans aucune promesse d'accord.

Le plan Bunker est une sorte de compromis entre les thèses indonésienne et hollandaise. Il propose que la Nouvelle-Guinée soit placée sous le contrôle des Nations Unies pendant une période de deux ans. Durant cette période, l'administration hollandaise laisserait la place à l'administration indonésienne qui s'engagerait, en retour, à tenir un référendum, (sous contrôle de l'ONU), dans quelques années, permettant aux Papous de faire connaître le statut qu'ils désirent voir octroyer à leur pays.

En 1949, quand la Hollande donna son indépendance à l'Indonésie, il avait été convenu que la question de la Nouvelle-Guinée occidentale serait étudiée ultérieurement. La Haye faisait alors valoir, avec raison, que les Papous ne sont pas des Indonésiens et qu'ils devaient se prononcer, lors d'un plébiscite, sur leur avenir politique. La Haye ajoutait que la maturité politique de ces populations n'était pas encore assez grande pour que ce référendum se tienne avant plusieurs années.

Après quelques années, le président indonésien Soukarno dénonça les termes de cet accord et les relations diplomatiques entre les deux pays furent rompues.

Au début de l'année la situation devint plus tendue et Djakarta, par des déclarations de plus en plus agressives, faisait connaître son intention de s'emparer, par la force si nécessaire, de la Nouvelle-Guinée. Les pourparlers entre les deux pays, pourparlers qui se tenaient à Washington sous l'impulsion de l'administrateur Kennedy, étaient suspendues et quelques semaines plus tard, les premières invasions indonésiennes se produisaient dans la région de Fak-Fak, en Nouvelle-Guinée.

Depuis 15 jours, les parachutages de soldats indonésiens ont pris plus d'ampleur et de véritables combats se déroulent dans l'île depuis une semaine. Des renforts de soldats hollandais sont acheminés par air et par mer.

L'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi
175 est, rue Sherbrooke
MONTREAL
VI. 5-1342
Directeur diocésain
Hormidas Boudreau, P.S.S.

COGNAC DELAMAIN
Delamain "Cinq Etoiles" et Delamain "Grande Fine Extra Vieille"... voilà deux cognacs que vous goûterez avec plaisir et servirez avec fierté. Vous pouvez maintenant les obtenir au Canada. Les traits de Delamain — saveur parfaite, bouquet délicat, maturité veloutée, engendrent l'inspiration et en font dans le monde entier le cognac des connaisseurs. Goûtez-le sans tarder!
131 C Delamain "5 Etoiles"
131 E Delamain "Grande Fine Extra Vieille"
OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LTEE • MONTREAL

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT À PRÊTER

Première et deuxième hypothèque, téléphone: 529-5348; soir, 683-4619, écrire à C. P. 777 Haute-Ville, Québec. 9-7-62

AUTO A VENDRE

JAGUAR 3.8, 1960, radio, pneus blancs, servo-direction, bas millage, très propre, meilleure offre. Appeler: M. Monette, OL. 9-5253. 30-5-62

AUTOMOBILES

VOUS AVEZ UN BÉGUIN POUR UNE VOITURE NEUVE?
ACHETEZ-LA DÈS MAINTENANT, GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA
BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

BUREAUX À LOUER

BUREAU à louer, situé au niveau de la rue, comprenant deux pièces, dont une de 7' x 13.' S'adresser à: 277 est, rue Ste-Catherine. 1-6-62

Bureaux à louer, premier étage, 505 est, rue Demontigny, angle Berri, face au Palais du Commerce. Chauffés. Très propres. Endroit idéal pour professionnels, salle de montre, bureau de finance ou d'assurance. Prix modérés. UN. 6-8461, poste 239. 26-5-62

CHALET D'ETE A VENDRE

ILE JACQUES-CORBEIL, rivière des Mille Iles, St-Eustache. Ile et pont privés, chalet 5 pièces, 40' x 25' sur grand terrain boisé. $13,000.00 — comptant $5,000.00 — FE. 4-0031.

Encouragez nos annonceurs

COLLECTION

BUREAU DE CREDIT LEGAL
Collection - Rapports de crédit Enquêtes
10762, avenue Bruchési 387-1661
Montréal 12, P.Q.

COTTAGES A VENDRE

OUTREMONT — Idéal pour grande famille, 5 chambres à coucher, proximité parc, écoles, collèges, $24,000. — Aussi, grand choix entre $25,000 et $150,000. — OUTREMONT, VILLE MONT-ROYAL. — Madame Préfontaine, CR. 3-3789. 19-5-62

OUTREMONT — Cottage neuf pour professionnel, 10 pièces, $42,000. — Pour renseignements et rendez-vous, appelez: RE. 1-0501, de 5 à 7 p.m. 26-6-62

NETTOYEUR

Homme pour faire vos lavages de murs, peinture. Edifices — Maisons privées, etc. Appeler de 6 à 10 p.m., à: 677-4169. 29-5-62

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT • DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA 5-2421 J.N.O.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" — VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 3 hres la veille de la publication).
ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de $1.00 pour 5 lignes (25 mots).
Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.
GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.
Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot; minimum: $1.00.

GARÇONS DEMANDÉS
POUR LIVRAISON DU DEVOIR A DOMICILE
Dans les secteurs suivants:
VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, COTE-DES-NEIGES, NOUVEAU-BORDEAUX, BORDEAUX, AHUNTSIC, SAINT-LAMBERT, VILLE LEMOYNE, ROSEMONT, SAINT-LEONARD-DE-PORT-MAURICE, CITE ST-LAURENT, CARTIERVILLE, DUVERNAY, TETREAULTVILLE, BOUCHERVILLE, VILLERAY
LE DEVOIR VI. 4-3361

L'EAU D'EVIAN

L'Eau de la source Cachat provient d'une nappe souterraine issue de massifs alpestres. Le lit de cette nappe est formé par des roches d'origine glaciaire. Son plafond est protégé par une très épaisse couche d'argile qui limite les infiltrations et permet ainsi au cours de sa lente filtration sous pression au contact des sables glaciaires d'acquérir des ions calcium et magnesium ainsi que des oligos éléments. Sa légèreté et sa diffusibilité la rendent recommandable comme eau digestive et le coupage du lait du bébé.

buvez l'eau d'
EVIAN
SOURCE CACHAT
"La plus forte vente mondiale"
En vente chez votre pharmacien
ROBERT & FILS LTEE
Agents généraux pour le Canada
6689, rue Boyer, Mtl - CR. 4-2368

ARCHITECTES

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
Charles David, conseil
750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE
ARCHITECTES
QUEBEC 6 — 683-8673
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TRÉPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-5888
MONTREAL — VI. 5-7866

SHEARER LUMBER CO. LTD.
50 BOUL. STINSON MTL
(angle Côte-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES
UNIK DE MARQUE GARANTIE
LIVRAISON RAPIDE
RI. 8-6161

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE
Courtiers d'assurances agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

JEAN GAGNON & CIE. LTÉE — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTREAL
Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES
DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, classeurs, pupitres, armoires, etc.
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. VI. 4-3491. R.-T. Armand

MEDECIN
Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe
Génito-urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques sexuels, nerveux. Impotence, infériorité, anxiété, timidité, dépression, bégaiement, alcoolisme, obésité, rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke. — VI. 5-0356

PSYCHANALYSTE
PSYCHANALYSTE
H. C. VALOIS LONGTIN
dépression psychique
Troubles de caractère
Orientation
418 SHERBROOKE EST — CR. 6-6626

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

TOUS NOUS AVONS DES HAUTS ET DES BAS. C'EST UN FAIT...
LE VÉRITABLE YOGOURT DE FRANCE
Mais pour être assurés du constant équilibre de votre estomac, et surtout jouir d'un plaisir de gourmet, remettez-vous en au
yogourt NORMANDIE
Dans sa forme naturelle à laquelle on ajoute au goût, un ingrédient sucré favori, ou à l'essence de framboise.
Offert chez tous les épiciers de choix, ou par livraison à domicile en appelant OR. 6-2300

MATHEMATIQUES — Les lauréats du concours provincial de mathématiques de 1962, organisé par la Société mathématique du Canada, ont reçu $2,250 en prix et en bourses d'études, samedi à l'université de Montréal. Ces 26 élèves de XIIe et de belles-lettres se sont classés premiers au concours tenu dans la province de Québec, le 4 mai dernier, et auquel ont participé 560 étudiants. M. Gilbert Labelle, du Collège de Montréal, a remporté le premier prix de $100 et Mlle Susan Doubilet, du Northmount High School, le deuxième prix de $50. Les bourses d'études de $250 chacune décernées par la Sun Life du Canada aux six meilleurs candidats ont été méritées par: Gilbert Labelle; Suzan Doubilet; David Cox, du St. John's High School, Saint-Jean; George Hariton, du Westmount High School; René Paquin, du Séminaire de Sainte-Thérèse; et Earnest Dainow, du Monkland's High School, Montréal. De gauche à droite, MM. L. F. S. Ritcey, secrétaire de la Société mathématique du Canada, Mlle Suzan Doubilet, gagnante du deuxième prix et d'une bourse d'étude, le professeur Abel Gauthier, de l'université de Montréal, et M. Gilbert Labelle, le grand lauréat du concours, qui reçoit aussi une bourse d'étude.

LE PRÉSIDENT DE CIL À LOYOLA :

Courage, initiative, intégrité : vertus maîtresses de réussite

Le président d'une grande société canadienne a déclaré aux collégiens de Loyola, samedi soir, que ce n'est pas tant les certificats et les diplômes qui décident de l'avancement des jeunes dans les entreprises que les vertus de courage, d'initiative et d'intégrité.

Parlant à la cérémonie de collation des grades au Collège Loyola, M. Leonard Hynes, président de Canadian Industries Limited, a encouragé les finissants à entrer dans la vie avec confiance.

"Il y a toujours eu des occasions dans la vie; il y en a actuellement et il y en aura encore dans ce que les économistes appellent l'avenir prévisible. Les occasions existent. Il s'agit de savoir ce que nous en ferons Les qualités qui comptent sont les qualités individuelles: le courage, l'initiative et l'intégrité".

Le courage, ici, ce n'est pas cette vertu qui fait accomplir des actes de bravoure, mais la vertu modeste et effacée, la discipline intellectuelle qui remportent des victoires "sans tambour ni trompette". En un mot, savoir, à l'occasion reconnaître ses erreurs et suivre de bons conseils.

"N'allez pas vous imaginer que l'industrie recherche des jeunes gens obséquieux et serviles. Mais, à mon avis, le jeune homme convaincu qu'il doit protéger ses droits et s'assurer que personne ne lui vole de privilèges, commence bien mal sa carrière".

L'initiative est une vertu difficile: on vous pardonnera plus vite un excès d'initiative qu'une lacune.

Quant à l'intégrité, M. Eynes dit qu'"il est rare le jeune homme ou la jeune femme à qui on peut confier une tâche avec la certitude qu'il l'accomplira scrupuleusement, qui, malgré les difficultés et les inconvénients, s'adonnera à cette tâche jusqu'à ce qu'elle soit terminée.

A ces trois vertus maîtresses, M. Eynes tient à souligner qu'il y en a une autre qui tend à disparaître: "Je n'oublierai pas la plus humble de toutes les vertus, celle que l'on appelle la politesse des rois : la ponctualité".

Michel Brunet, secrétaire de la fac. des lettres

M. Michel Brunet, professeur titulaire et directeur du département d'histoire de la Faculté des lettres, vient d'être nommé secrétaire de cette même faculté. Le professeur Brunet succède ainsi à M. Jean Houpert, récemment nommé directeur de l'Extension de l'enseignement.

Auteur et conférencier, le professeur Brunet a pris part à de nombreux colloques et enseigné dans des universités canadiennes et américaines. Il a également participé à des réunions et congrès scientifiques nationaux et internationaux.

Accord conclu entre l'UCC et les Chantiers Gagnon

Après plusieurs séances de négociation, l'U.C.C. et les Chantiers Gagnon Limitée de Girardville en sont venus à un accord et la première convention collective de travail sera signée d'ici la fin de mai. M. Jacques Dumas, président de la compagnie, M. Paul-Antoine Laflamme, vice-président et M. Bellemare, représentaient la compagnie. L'U.C.C. pour sa part était représentée par M. Henri-Paul Gagnon directeur de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, M. Jean-Louis Duchaine, directeur du Service forestier de cette institution et M. Paul-Emile Tremblay, organisateur syndical en forêt pour l'U.C.C.

L'accord conclu du premier mai 1962, jusqu'au 30 avril 1963, apporte différentes améliorations aux 250 forestiers couverts par ce nouveau contrat collectif de travail.

Ces améliorations ont trait en particulier aux taux à forfait, aux salaires journaliers et horaires, aux taux du charroyage, au temps supplémentaire, aux jours de congé et à d'autres conditions de travail. Ainsi le taux du journalier a été porté à $11.00 par jour ou à $1.22 de l'heure pour une journée de 9 heures.

Entre autres avantages, les employés des chantiers Gagnon n'auraient plus de droit de passage à payer à la barrière, conformément d'ailleurs à l'ordonnance no 39 — 1962.

Gain des Métallos: une semaine de congé pour deux années de service

BELLEVILLE, Ont. — Les 250 mineurs à l'emploi de la mine Marmoraton Mining, une filiale de la firme américaine Bethleem Steel, vont désormais bénéficier d'une semaine additionnelle de congé payé pour chaque période de 5 années de service avant 1960 et d'une semaine de congé payé pour chaque période de 2 années de service après cette date.

De la sorte, les employés de Marmoraton Mining, dans l'est de l'Ontario, bénéficient des avantages obtenus par le Syndicat des métallos lors de ses négociations avec les aciéries américaines.

Les semaines additionnelles de congé payé s'ajoutent au congé annuel payé qui est de trois semaines après trois années de service et de quatre semaines après 25 années de service.

Les employés sont libres de prendre les congés supplementaires ou de les accumuler avec intérêt jusqu'à la retraite ou la cessation d'emploi ou encore de les réserver pour des périodes particulièrement difficiles ou il est necessaire de s'absenter du travail.

D'après le Syndicat des métallurgistes, qui a signé la première convention de ce genre aux Etats-Unis et au Canada, le nouveau régime de congé permettra de procurer de l'emploi à des milliers de travailleurs qui remplaceront les employés bénéficiant de ces congés additionnels, quand la formule sera généralisée dans toute l'industrie métallurgique.

Murdochville: le jugement Lacourcière est attendu avec impatience dans tous les milieux

QUEBEC. — Il n'y a plus de témoins à faire entendre. Les dossiers contiennent 15,000 pages de témoignages. Les avocats soumettront leurs derniers arguments au cours de l'été. Et c'est alors que le juge Antoine Lacourcière commencera à rédiger son jugement dans l'affaire de Gaspe Copper, un jugement qui pourrait avoir bien des répercussions sur les relations futures entre les syndicats et les compagnies au Québec et peut-être au Canada.

Le juge Lacourcière doit décider de deux choses :

1. si le syndicat des métallos d'Amérique (CTC) est responsable des dommages subis par Gaspe Copper Mines, Limited, durant la grève de 1957.

2. Dans le cas de responsabilité, combien la mine Gaspe Copper obtiendra-t-elle des $5,300,000 qu'elle prétend avoir perdus en profits et en dommages subis durant l'arrêt de travail à Murdochville.

La loi du Québec

La loi du Québec, qui est différente de la loi de droit commun en vigueur dans les autres provinces, stipule qu'une organisation-mère est responsable des actes de ses employés.

Gaspé Copper Mines déclare que le syndicat des métallos d'Amérique, qui a son siège social à Pittsburgh, a été l'instigateur de l'arrêt de travail de plus de 900 hommes, la plupart membres du local 4881 de l'UMA, l'a prolongé et l'a financé.

Par contre, la défense maintient que l'union-mère de Pittsburgh ne peut pas, en vertu des lois du Québec, représenter les membres du local 4881. La défense déclare que c'est le syndicat local et non le Syndicat international qui a demandé un certificat de reconnaissance comme agent de négociation.

Le Syndicat dit que c'est Gaspé Copper, avec les délais qu'elle a provoqués et le congédiement de Léo Gagné, président du local de Murdochville, qui a poussé les hommes à cesser de travailler.

La compagnie a répliqué que Gagné, un plombier, a été renvoyé parce qu'il n'y avait plus de travail pour lui. Elle poursuit en disant que l'union-mère a fourni $500,000 en bénéfices aux employés durant l'arrêt de travail de sept mois et a encouragé les grévistes à continuer à faire la grève illégale, par la distribution de circulaires, par des discours et des émissions radiophoniques.

Gaspé Copper prétend aussi que les dossiers du syndicat local indiquent que la grève a été projetée longtemps à l'avance et que le Syndicat international avait promis son appui financier.

Il s'agit d'une cause importante qui aura coûté beaucoup d'argent. Un avocat a dit que les frais de cour seulement et les honoraires des avocats s'élèveront à un total d'environ $1,000,000.

Et quelle que soit la décision du juge, on s'attend que l'une ou l'autre des parties ira en appel.

Quant au syndicat, il n'a rien gagné dans cette grève. Il y a eu trois explosions de bombes et un membre du syndicat a été tué tandis que deux autres ont été blessés. De plus, le syndicat n'a jamais reçu son certificat de reconnaissance et les mineurs ont maintenant un autre syndicat que l'UMA qualifie d'union de compagnie.

Yves Jasmin, président de la Société canadienne des relations extérieures

TORONTO. — M. Yves Jasmin, de Montréal, gérant général du service des relations extérieures de la compagnie Ford du Canada, a été élu président dt la Société canadienne des relations eetérieures.

Il succède à M. Harvey W. Adams, directeur des services de l'information du ministère de la santé et du bien-être, à Ottawa.

M. Charles Tisdall, directeur de Tisdal, Clark and Lesley Limited, de Toronto, a été élu 1er vice - président; Gregor Guthrie, directeur de la publicité du journal "Ottawa Citizen", a été élu 2e vice-président; Norman Dann, directeur des relations extérieures de la compagnie Imperial Tobacco, a été élu secrétaire et Jack Yocom, gérant du service des relations extérieures de British American Oil, a été élu trésorier.

Le matérialisme détruit l'esprit créateur de l'enfant

TORONTO — Le Dr Keith S. Armstrong, directeur du Conseil canadien d'aide aux enfants et adultes infirmes, a déploré la mentalité matérialiste du monde occidental qui, dit-il détruit chez les enfants l'esprit créateur.

"Dans la plupart des foyers canadiens, les parents se préoccupent principalement de ce que leurs enfants puissent un jour gagner leur vie; quant à la façon de s'y prendre, c'est pour eux une préoccupation secondaire", nota-t-il.

"Même l'esprit créateur est devenu de nos jours synonyme de ce qui est utile et profitable", a conclu l'expert.

Elections chez les annonceurs et les publicistes

QUEBEC. — G. Hector Hudson, de Toronto, a été élu président de la Fédération canadienne des clubs de publicité et de vente du Canada, lors d'une réunion de cet organisme à Québec. Le vice - président exécutif est M. John McCormick, de Montréal et le trésorier de l'organisme est M. Donald Vickery, de Scarborough, Ontario.

À "LA BANQUE"...

nous cherchons à vous faciliter les choses

Les employés de la banque partagent avec leurs clients les ennuis que les retards peuvent causer, comme la queue aux guichets, par exemple, les jours de paye. Nous savons bien que cette attente est désagréable et nous cherchons à l'abréger le plus possible. Aucune banque n'est parfaite, et cependant nous essayons de rendre la banque Toronto-Dominion proche de la perfection! Nous croyons que, chez nous, les employés qui vous reçoivent au comptoir ou à la caisse et notre personnel de bureau créent toute la différence... comme nous espérons pouvoir vous le prouver.

UN DES SERVICES TORONTO-DOMINION:

LE COMPTE DE CHÈQUES PERSONNELS

Le compte de chèques personnels est un service bancaire dont le but est de simplifier le règlement des factures du mois. Le compte d'épargne sert à l'épargne et le C.C.P. sert aux dépenses courantes, personnelles ou autres. Tous les deux mois vous recevez un relevé complet de tous vos dépôts, de tous vos retraits et de tous les chèques émis si bien que vous avez une connaissance parfaite des comptes réglés et non réglés. Et c'est La Banque qui tient votre comptabilité. Pensez aux nombreux avantages du compte de chèques personnels et voyez alors "La Banque".

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

où le personnel crée toute la différence

P-2579-CF

44 Succursales pour vous servir dans le Grand Montréal

COGNAC Prince Hubert de POLIGNAC

Le roi des cognacs... un plaisir royal!

A TOUS LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC sous les numeros de codes suivants:
VSOP - 130 G
Trois étoiles "***" - 130 E

OFFRE SPECIALE — Quatre verres à dégustation du Prince de Polignac, gravés avec les propres armoiries de sa famille, vous seront envoyés à votre domicile ou à vos amis DIRECTEMENT DE COGNAC, FRANCE. Envoyez deux dollars pour chaque ordre de 4 verres, par chèque ou mandat postal, à "Inter-Canada-Polignac," Boite Postale No 1537, Station "B," Montréal 2, P.Q.

ÉPARGNER ...c'est bien... INVESTIR ...c'est mieux!

PI LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

vous aident à *mieux* investir!

BUREAUX À: MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-HYACINTHE, ST-JÉRÔME, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES.

Subventions à une musicothèque

Le Conseil des Arts vient d'octroyer une subvention à CAMMAC (Les musiciens amateurs du Québec). Cette subvention a été donnée afin que cet organisme puisse acheter de la musique. La musicothèque de CAMMAC comporte quatre sections: musique imprimée — partitions pour ensembles — section de références et bibliothèque musicale. Son fonds a été jusqu'à présent constitué par des dons privés.

THÉATRES

ANJOU — "Blaise," 9h. — sam et dim., à 8h.30 — relâche: lundi.
LA POUDRIERE — "Slightly touched" — 8h.40.
STELLA — Le Rideau Vert — "La puce à l'oreille" — 8h.30 — dimanche, à 2h.30 et 7h.30.

CINÉMAS

ALOUETTE — "West Side Story" — 8h.30; mats: mer., sam. et dim. a 2 heures; dim., à 8 heures.
AVENUE — "Carry On Regardless" — 1.30 - 3.25 - 5.25 - 9.30.
BIJOU — "Les grandes personnes" — 12.00 - 3.31 - 6.42 - 10.10 — "Avouez, Dr Corda" — 1.35 - 5.06 - 8.37.
CANADIEN — "Les Fiancées d'Hitler" — 1.20 - 4.20 - 7.05 - 10.05 — "Fantasia Mexicaine" — 12.00 - 2.50 - 5.45 - 8.40
CAPITOL — "Sergeants 3" — mar., mer. et jeu., 10.45 - 1.25 - 4.00 - 6.40 - 9.15 — sam., dim. et lun., 10.00 - 12.00 - 2.00 - 4.05 - 6.45 - 9.25.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle Alain Resnais — "La Dame au petit chien" — 5.00 - 7.30 - 10.00 — Salle Eisenstein — "La guerre des boutons" — 5h., 7h.30 et 10h.
COMEDIE CANADIENNE — "L'Eau à la bouche" — dim.: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 — lun. à sam.: 7.00 - 9.00.
DORVAL — (Salle Dorée) — "The Mark" — 6.40 - 9.00 — mats: mer., sam. et dim., à 2.05 — (Red Room) — "Two Women" — 6.50 - 9.00 — mats: mer., sam. et dim., à 2.05.
FRANÇAIS — "Le cabaret des filles perdues" — 2.15 - 5.50 - 9.25 — "Dossier 1413" — 12.35 - 4.10 - 7.50.
IMPERIAL — "Holiday in Spain" en cinerama — Mats: merc., sam., dim., à 2h. p.m. — Soirées: du lun. au sam. à 8h.30 p.m. — Dimanches à 7h.30 p.m.
KENT — "Only Two Can Play" — 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20.
LAVAL — "Les lions sont lâchés" — 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.30.
LOEW'S — "Lover Come Back" — 10.05 - 12.20 - 2.40 - 5.00 - 7.20 - 9.40.
MONKLAND — "Sweet Bird of Youth" — 1.10 - 5.20 - 9.30 — "Walk on the Wild Side" — 3.20 - 7.30.
ORPHEUM — "Le pont de la rivière Kwaï" — 11.45 - 4.10 - 8.40 — "Les traficants de nuits" — 10.15 - 2.40 - 7.05.
OUTREMONT — "A Soldier's Prayer" — 1.00 - 4.30 - 8.00.
PALACE — "Cape Fear" — 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.00 - 7.20 - 9.35.
PAPINEAU — "Le pont de la Rivière Kwaï" — 12.40 - 4.45 - 8.55 — "Les trafiquants de nuit" — 3.15 - 7.25.
PLAZA — "Les Fiancées d'Hitler" — 1.20 - 4.20 - 7.05 - 10.05 — "Fantasia Mexicaine" — 12.00 - 2.50 - 5.45 - 8.40
PRINCESS — "House of Women" — 11.55 - 3.15 - 6.35 - 10.00 — "Samar" — 10.10 - 1.30 - 4.50 - 8.15.
RIVOLI — "Le cabaret des filles perdues" — 2.35 - 6.00 - 9.30 — "Dossier 1413" — 1.00 - 4.25 - 7.55.
SAINT-DENIS — "Avouez, Dr Corda" — 12.00 - 3.31 - 6.42 - 10.15 — "Les grandes personnes" — 1.36 - 5.07 - 8.38.
SEVILLE — "Oklahoma" — lun., mar., jeu., ven., à 8h.15; mer. et sam., à 2h. et 8h.15; dim., à 2h. et 7h.45 — lundi (21 mai): 2.00 - 8.15.
SNOWDON — "A Majority of One" — 8.30 — mats: mer., sam., dim. et fêtes, à 2h.

Le Rideau Vert
CE SOIR 8H.30
DIMANCHE, 2H.30, 7H.30
LA PUCE à L'OREILLE
de Feydeau
mise en scène de
GUY HOFFMANN
avec:
YVETTE BRIND'AMOUR
GUY HOFFMANN
DENISE PROVOST
GEORGES GROULX
FRANCOIS CARTIER
JEAN DALMAIN
ANDRE CAILLOUX
AU STELLA — VI. 4-1793
$1.98 - 4664, rue Saint-Denis

La Palestre Nationale présente le
☆ CIRQUE ☆
HAMID-MORTON

4 jours au 31 mai
Entrée générale $1.50
Enfants au-dessous de 12 ans: .. 0.75
MATINEE ET SOIREE
300 ARTISTES
50 NUMEROS SENSATIONNELS
LIONS, TIGRES, ELEPHANTS
LE SAUT DE LA MORT
SIEGES RESERVES: $2.00 (tax. inc.)
Téléphone: 725-3656
Centre Sportif PAUL SAUVE
4000 est, rue BEAUBIEN

AU THEATRE ANJOU
Demain soir et tous les soirs à 9 heures
NE MANQUEZ PAS
"BLAISE"
de Claude Magnier
(l'auteur d'"Oscar")
Mise en scène:
Paul Alain
En vedette:
Andrée Lachapelle
Pierre Thériault
Nini Durand
Marcel Cabay
Catherine Bégin, etc
RESERVEZ: UN. 1-7494

SALLES CLIMATISEES
ST-DENIS et BIJOU
TROIS VISAGES DE L'AMOUR chez
LES GRANDES PERSONNES
Ce qu'il peut y avoir de redoutable dans la justice des hommes.
Hardy KRUGER
Elisabeth MULLER
Avouez, Dr.Corda!
Micheline PRESLE
Jean SEBERG
Maurice RONET

FORUM
AUJOURD'HUI JUSQU'AU 2 JUIN
SHRINE CIRCUS
MATS: TOUS LES JOURS à 3:15
JEUDI 1 à 4 P.M.
SAM. 2:30; SOIREE à 8:15
(AUCUN SPECTACLE LE DIMANCHE)
EN AIDE À L'HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS INFIRMES ET AUX ORPHELINS DU TEMPLE
UNE CAVALCADE D'ACTES EMOUVANTS ENTOUREE DE VEDETTES INTERNATIONALES
35 NUMEROS A SENSATIONS
SIÈGES RÉSERVÉS MAINTENANT EN VENTE $1.75 $2.00
AUJ. ADMISSION GÉNÉRALE ADULTES $1.25 ENFANTS 50c

LES LIONS SONT LÂCHÉS, film de Henri Verneuil, continue sa très belle carrière au cinéma Laval. Sur notre photographie on reconnait Jean-Claude Brialy dans le rôle d'un jeune écrivain et Michèle Morgan, femme du monde dont la tête est solide sur ses épaules.

AU FORUM

Le Shrine Circus

Par Jean Basile

Le cirque est le cirque. On le reconnait d'abord à son odeur ou plutôt à ses odeurs de sucre, de bois frais et de bêtes sauvages. Le Shrine Circus qui se produit actuellement au Forum ne déroge pas à cette règle. Sitôt entré, sitôt dans l'ambiance, le spectateur n'est pas dépaysé.

Dans un programme assez copieux (mais point trop) il faut détacher immédiatement du lot des attractions les équilibristes et les trapézistes.

Sur la perche haute (elle touche quasiment le plafond de l'arène), sur motocyclette avec échelle suspendue sur laquelle travaillent un homme et une femme, sur la double échelle, ils font un excellent travail de précision. Même chose au trapèze volant. Calme et audace. On frissonne. C'est ce qu'il faut.

Deuxième bon point à un numéro de chiens savants. A l'ordinaire je n'aime pas ce genre d'exhibition-là parce que j'envisage ce que doivent supporter ces pauvres bêtes. Mais ici il y a tant de grâce et tant d'imagination que l'on ne peut qu'applaudir.

Les numéros de bêtes sauvages ne dépassent pas, malheureusement, la qualité courante. Deux spécimens de dressage de fauves nous sont offerts. L'un "en douceur" ou presque et l'autre "en férocité", coups de patte, grognements et tout et tout. Les bêtes ne sont pas très belles (il s'agit de lions et de lionnes). De même pour un trio d'éléphants. Ces derniers cependant travaillent mieux que les lions.

La cavalerie, noblesse du cirque, est assez réduite mais excellente. Pas de numéro de haute école mais une excellente présentation de voltige à cheval, rapide, divertissante avec un clown qui fut le meilleur de la soirée.

Terminons d'ailleurs avec ceux-ci. Dans l'ensemble ils font d'excellentes entrées. Une m'a seduit particulièrement malgré son classicisme: le coup de la voiture qui marche toute seule, se brise en petits morceaux, éclate de toutes parts, etc ...

Donc spectacle inégal mais dont trois numéros valent le déplacement: les trapézistes, les chiens et la cavalerie. Signalons que les enfants qui remplissaient les gradins, moins difficiles que moi, ont applaudi et sifflé à tout rompre. Ce sont sans doute eux qui ont raison.

Toile offerte au Musée des B.A.

Jean McEwen qui peint, à l'occasion, avec le bout des doigts et que l'on range parmi les principaux peintres contemporains au Canada, verra une autre de ses oeuvres dans la collection permanente du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

En effet, M. Evan Turner, directeur du Musée, vient d'annoncer qu'un tableau de McEwen intitulé "Meurtrière traversant le bleu" a été offert au Musée par M. et Mme Gérard O. Beaulieu.

La toile mesure 76 par 60 pouces. Elle fut exposée pour la première fois au 79e Salon de printemps du Musée.

Cette oeuvre est un excellent exemple de l'état d'esprit actuel de McEwen.

Né en 1923, ce peintre montréalais a maintenant une réputation qui en fait un artiste très demandé. Il expose présentement à Montréal et à Toronto et prévoit une exposition importante à New-York pour l'automne prochain.

Autrefois élève en pharmacie — il travaille encore comme représentant pour une société de produits pharmaceutiques — McEwen se mit à peindre sérieusement en 1943. Il vécut 15 mois à Paris en 1951-52 et voyagea en Espagne, en Hollande et en Italie.

C'est afin d'éviter d'être constamment mis en comparaison avec les célèbres peintres canadiens Borduas et Riopelle qu'il abandonna la palette pour se servir de ses doigts.

Le Mazot
Restaurant suisse
vous offre
ses spécialités
et son menu du jour
$1.10
1668 SAINT-DENIS
849-0123

LE PREMIER THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR À 8 H. 30
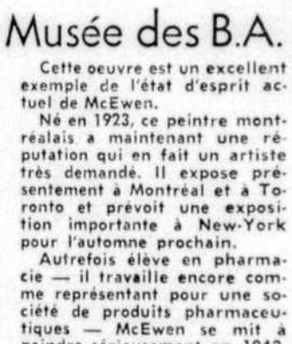

VOUS fait participer
À NOUVEAU à son action!
HOLIDAY IN SPAIN
TECHNICOLOR
TOUS SIÈGES RÉSERVÉS!
GUICHET OUVERT:
de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
Dimanches: de midi à 8 h. p.m.
IMPERIAL
1430, BLEURY, MONTRÉAL
RESERVATIONS: AV. 8-5603

AU DOMAINE DE L'ESTEREL

L'Egrégore présentera 3 spectacles

Le théâtre de l'Egrégore qui s'est vu confier la direction exclusive de la saison de théâtre d'été au domaine de l'Estérel à Sainte-Marguerite, a décidé d'y pratiquer le principe de l'alternance.

De cette façon, on pourra voir toutes les semaines au moins deux des trois productions.

Ces trois spectacles seront: "Ubu - Roi" d'Alfred Jarry, dans une mise en scène de Jean - Pierre Ronfard, "Le Masque" (The Great God Brown) d'Eugène O'Neill; une traduction de Wilfrid Lemoine, mise en scène de Roland Laroche. Enfin une soirée Ionesco composée de "La Leçon" et de "La Cantatrice chauve" dans une mise en scène d'André Pagé.

Les décors et les costumes des trois spectacles sont signés Marcel Gendreau et Solange Legendre.

Pour sa saison d'été l'Egrégore a réuni une distribution de choix composée de Kim Yarochevskaia, Marthe Mercure, André Saint-Laurent, Denise Morelle et André Lafleur et de Jacques Galipeau, Mathieu Poulain, François Guillier, André Pagé, Roland Laroche, Gilbert Fournier, et Claude Godbout.

Donc à compter du 21 juin, tous les soirs, à 8h.45, sauf les lundis et mardis, un spectacle du théâtre de l'Egrégore, au Domaine de l'Esterel, Ste-Marguerite.

2e SEMAINE
Version intégrale

L'EAU A LA BOUCHE
Un film galant de
Jacques Doniol-Valcrose
en exclusivité complète à la
COMEDIE-CANADIENNE
UN. 1-3339

Grapho-analyse

NDLR: En adressant ses demandes d'analyse, le lecteur voudra bien joindre un dollar et préciser l'âge (au moins approximatif), le sexe et la profession. L'analyse de l'écriture peut déceler des traits de caractère qui, selon le cas, paraitront normaux ou anormaux; c'est pourquoi ces précisions sont souvent utiles à l'analyse. Quiconque désire recevoir une lettre personnelle dans laquelle Mme Audet communiquera des renseignements additionnels, voudra bien inclure la somme de trois dollars. On adresse ses demandes à: Mme NOELLE AUDET, 3235, avenue Barclay, app. 7, Montréal. Les demandes d'analyse doivent être accompagnées d'un texte d'au moins 160 mots revêtu d'une signature.

PENELOPE —

Vous êtes simple, sincère. Vous vous montrez même ingénue et candide.

Votre jugement est droit, mesuré, marqué de bon sens. Vous avez un esprit clair, logique, tourné vers la simplification, l'objectivité. Votre intelligence est souple et vos réactions rapides dans le domaine intellectuel. Vous faites preuve d'attention, de précision, de réflexion.

Vous avez de très bonnes qualités d'organisation, d'ordre et de méthode. Vous manquez peut-être un peu de sens pratique.

Vous avez un caractère indépendant qui s'accommode de ce que les autres pourraient appeler la solitude qui, pour vous, est peuplée de richesses.

Cependant, vous aimeriez vous extérioriser davantage. Vous êtes timide. Vous manquez de spontanéité car, malgré vous, votre sens critique intervient dans votre jugement, et on peut vous trouver froide et vous croire désireuse de conserver vos distances.

Pourtant, il n'en est rien. Vous respectez les autres, vous êtes délicate et ne voulez surtout pas vous imposer auprès d'eux. Vous êtes aussi impressionnable, sensible, vulnérable, et, de crainte d'être blessée, vous adoptez à l'avance une attitude d'indifférence.

Vous avez une volonté forte et, peut-on dire, une trop grande maitrise de vos impulsions. Vous avez le sens du devoir.

Il vous faut faire place à l'optimisme systématique envers l'avenir. Décidez-vous aussi à exprimer votre amitié ou votre affection aux personnes qui vous les inspirent, c'est le premier pas qui coûte.

S. CURIEUSE S.

Vous avez un bon équilibre vital, une énergie modérée, mais de la persévérance.

Vous possédez de bonnes qualités de réflexion, de concentration au point de vue intellectuel. Vous travaillez de façon ordonnée et méthodique. Vous êtes prévoyante. Vous avez un bon sens pratique.

Il vous semble que vous ne valez pas les autres sur un point ou sur un autre, et vous vous enfermez dans une attitude de sombre orgueil, pour faire croire au contraire que vous vous estimez supérieure à eux.

Vous réfléchissez trop sur vous. Vous êtes craintive devant la vie. Vous pensez aux échecs possibles. Vous niez à l'avance et vous rejetez ce qui pourrait être bon pour vous.

Vous êtes indépendante, renfermée. Vous éprouvez des difficultés à vous confier. Vous ne subissez pas du tout l'influence des personnes qui vous entourent, vous êtes plutôt méfiante envers ces dernières.

Vous vous sentez un peu déprimée, découragée, inquiète, et vous faites des efforts pour vous soustraire à ces sentiments. Peut-être aussi êtes-vous fatiguée physiquement. Vous avez une impression d'isolement.

Vous recherchez maladroitement les contacts extérieurs, vous essayez d'attirer, de retenir l'attention des autres, par de la coquetterie qui ne mène à rien.

Vos difficultés ne viennent que de vous et d'idées échafaudées par une imagination riche. Acceptez-vous telle que vous êtes avec de vraies qualités et de vrais défauts, comme tout le monde.

Noëlle AUDET.

Les mots croisés du "DEVOIR"

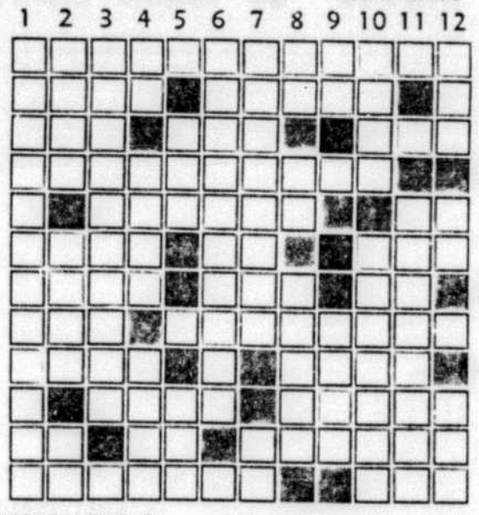

HORIZONTALEMENT
1—Contrôle visuel constant sur
2—Prénom — Couleur
3—Qui a vu le jour — Variété de pomme — Acceptation
4—Transmission de pouvoir
5—Temps libre pour la détente — Préfixe
6—Au-dessus de nos têtes — Pronom — Grosse tasse
7—Moyen de défense ou d'attaque — Colère — Conjonction
8—Parcourue — Très étonnée
9—Apporté en naissant — Détériora
10—Sépare — En forme d'oeuf
11—Personnel — Grecque — Pour les sportifs
12—Accord — Direction.

VERTICALEMENT
1—Défenseur des droits de l'ouvrier
2—Couche pigmentaire de l'iris — Ville d'Espagne — Article
3—Vraiment
4—En vitesse — Divinité du vent — Va au hasard
5—Fait quelque chose — Particule électrisée
6—Qui ne laisse rien voir sur son visage
7—Travaille à la campagne — Pronom
8—Parcouru — Fin d'infinitif — Orgueil du coq
9—En avant — Nettoya
10—Gaz publicitaire — Repartie humoristique
11—Du nord
12—Porte la graine — Personnel — Existe.

Solution de samedi

Horizontalement: —
1—METEOROLOGIE
2—OPERA — RIRA
3—DE — RS — DAIGNE
4—IRRAISONNEES
5—FOU — SONT — SU
6—INDE — UN — TU
7—ISERE — RP
8—ASSISTE — RUES
9—TUS — TR — AMI
10—ECHARPE — IL
11—OR — EMIETTER
12—NI — SET — ESSAI

Verticalement: —
1—MODIFICATION
2—EPERON — SU — EI
3—TE — RUDESSE
4—ERRA — CES
5—OASIS — ISTHME
6—SOUSTRAIT
7—ORDONNE — RE
8—LIANT — APTE
9—ORIN — PERMETS
10—GAGES — UI — ES
11—NEUTRES — IRA
12—ERES — UPSAL

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

CBFT — Canal 2
12.30 Musique
1.25 Téléjournal
1.30 LONG METRAGE "Les amants en fuite", avec Gino Becchi, Annette Bach et Carlo Ninchi.
3.00 Revue de la maison
3.30 Paris musique
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise
5.00 CF-RCK
5.30 A la pointe de l'exploration
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Nouvelles sportives
6.25 Ce soir
6.30 Téléjournal
6.45 Carrefour
7.15 Une semaine avec...
7.30 Sur demande
7.45 La politique provinciale
8.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Leclerc enquête "La mariée"
9.30 Défi
10.00 Votre courrier
10.30 Tribune libre
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.24 Commentaire
11.34 Colonel March "Meurtre à l'Institut de beauté"

CFTM-TV, Canal 10
1.20 Ouverture — Horaire
1.30 Domino
2.30 Tout pour la femme
3.15 EN MATINEE "Le réveil de la sorcière rouge", avec John Wayne, Gail Russel et Luther Alder.
5.00 Les p'tits bonhommes
5.30 Le dernier des Mohicans
6.00 Télé-mètre
6.50 Sport-images
7.00 Les nouvelles
7.15 Ciné-roman "Trois de la Canebière"
7.30 Adam ou Eve
8.00 Une demi-heure avec . . .
8.30 Autour du monde
9.00 Chantons en choeur
9.30 Sur la sellette
10.00 Ecran d'étoiles
10.30 Défi aux chansonniers
10.45 En première page
10.56 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA "Les évadés", avec Pier Fresnay, François Périer et Michel André
12.40 Fermeture

CBMT — Canal 6
1.10 Today on CBMT
1.15 Montreal Matinee
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School Time
2.30 Open House
3.00 The Dickie Henderson Show
3.30 The Verdict Is Yours
3.55 Cross Section
4.00 Long John Silver
4.30 Friendly Giant
4.45 Sing Ring Around
5.00 Razzle Dazzle
5.30 David Copperfield
6.00 The Honeymooners
6.30 Metro
6.45 CBC TV News
6.55 Sports
7.00 Seven-O-One
7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 Political Telecast
8.30 Live a Borrowed Life
9.00 Room for One More
9.30 Caméra Canada
10.30 Récital
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition News Final Edition Sports
11.32 Monday Night Revival "Men Call It Love", avec Adolphe Menjou.

La Femme
AU FOYER ET DANS LE MONDE

Filles d'Isabelle en pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine

Près de 4,000 Filles d'Isabelle, déléguées de quelque 150 cercles régionaux du Québec et de l'Ontario, se sont rendues, dimanche, au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, pour leur 12e pèlerinage annuel présidé par S. E. Mgr Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, N.-B. Au cours de ce ralliement typique, qui, au dire de Mgr Gagnon, offrait un spectacle vraiment impressionnant, Mme Yvonne Martin, régente d'état, a lu un acte de consécration à la Vierge au nom des 25,000 membres de cette méritante association au p[illegible] étaient présents à cette fête dans les jardins du [illegible] le R. P. Paul-Henri Barabé, provincial des O.M.I.; Mme A. Butler, ex-régente d'état; Mme Yvonne Martin, régente d'état; Mlle Philomène Moreau, vice-régente d'état; Mgr Joseph Poissant, C.S., aumônier d'état; S. E. Mgr Roméo Gagnon, le R. P. Jean-Louis Arel, O.M.I., sup. du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap; Mme Rodrigue Latourelle, secrétaire d'état; et M. le chanoine Arsène Hébert, curé de Thurso, Québec, et plusieurs autres.

La messe en plein air a été célébrée par S. E. Mgr Roméo Gagnon.

Soirée enfantine à Côte-des-Neiges

La séance de fin d'année à La Volière de Notre-Dame, aura lieu au collège Jean de Brébeuf, pavillon Lallemant, entrée sur la rue Decelles, coin Maplewood, mercredi, le 30 mai, à 7h. du soir.

La soirée sera présidée par MM. les conseillers Gagné (Côte des Neiges) et Lépine, (Ville Emard). Assisteront également des représentants de la Compagnie de Jésus et de la Congrégation de Sainte-Croix.

Les jeunes élèves de La Volière de Notre-Dame seront présentées dans un programme très varié qui illustrera leur savoir-faire sur la scène: chants, poésies mimées, exercices de rythmique et de danse, saynètes.

Un prestigitateur de renommée internationale sera aussi au programme pour l'amusement des petits et des grands.

Entrée libre.

Club du 1er vendredi pour les femmes

Prochaine réunion le 1er juin: Mme Françoise Gaudet-Smet fera une brève causerie sur le "Coopération au Concile"

Les dames du Club du premier vendredi et toutes celles qui voudraient se joindre à ce mouvement, sont priées de se rappeler que la réunion ordinaire de ce Club aura lieu, vendredi, le 1er juin à 3h. 30. Comme ce sera la dernière réunion avant le 7 septembre, toutes sont invitées à se rendre en grand nombre à cette cérémonie afin de placer leurs vacances sous la protection du Sacré-Coeur. Les petits chanteurs de l'Oratoire feront les frais du chant pendant la messe. Mme Françoise Gaudet-Smet, donnera une causerie d'un quart d'heure sur un sujet d'actualité: "Coopération au Concile". Cette causerie donnée à 4 heures précises sera suivie d'un léger goûter servi à 4h. 30 au restaurant de l'Oratoire.

LA VIE PRATIQUE

Prendre le temps de penser même si l'on déménage !

Une association de compagnies indépendantes de déménageurs offre quelques conseils aux personnes qui projettent de changer de demeure.

On suggère à la maitresse de maison de faire dégeler le réfrigérateur, l'assécher à l'intérieur et couper le courant du moteur. Le poêle à gaz devra être débranché par un représentant de la compagnie de gaz naturel.

Tous les bijoux, billets de banque et objets de valeur devrnot être retirés des tiroirs des commodes. Si on y laisse des paniers importants ou correspondance personnelle, on mettra les tiroirs sous clé.

Il ne faut pas emballer les allumettes, les nettoyeurs liquide, les pots de peintrue, les liquides ou autres objets inflammables. Les tissus ne doivent pas être enveloppés dans le papier-journal car l'encre d'imprimerie risque de faire de vilaine taches.

Maxime
NETTOYAGE - ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc RI. 8-6188
Succursale
4140 St-Denis VI. 4-1158

Le vin qui crée de la gaieté et sème de la joie

Maintenant en 2 formats
Réf. 542 H — la ½ bout. 13 oz.
Réf. 542 G — la bout. 26 oz.
Le plus charmant des convives sur la table dominicale
Le plus séduisant et le plus sociable des VINS ROSÉS PÉTILLANTS pour toutes réceptions et célébrations
Il est d'ANJOU!

La couture chez soi

NO 9333

Modèle amincissant offert pour les demi-tailles, corsage bien ajusté et boléro avec deux longueurs de manches: courtes ou trois-quarts.

Le patron imprimé *NO 9333* est offert pour les demi-tailles: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½. La grandeur 16½, costume, requiert 4 verges et 5 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

DIRECTEMENT DE NORMANDIE
Délicieux
Nourrissant
Pétillant
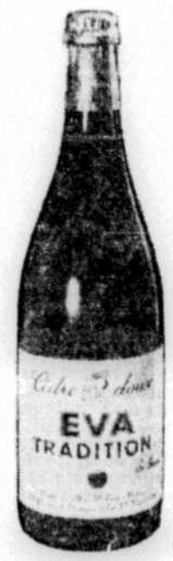

Le CIDRE DOUX EVA, importé de France, est bon pour les petits comme pour les grands. Préparé avec une selection de vraies pommes à cidre, il ne contient aucun conservateur chimique.
En vente dans toutes les épiceries et comptoirs d'alimentation - boucheries, patisseries - spécialités dans les produits importés.
Distributeur exclusif pour le Québec
Société JUFRANCE — Montréal
470, rue Ogilvy
Tél.: CR. 6-1224 ou CR. 6-1127

L'actif de la Banque de Montréal a dépassé quatre milliards

potins financiers

Les Bourses de New-York, Londres, Paris, Montréal et Toronto étaient fermées comme de coutume samedi de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg.

-O-

Les approvisionnements réduits de seigle et de lin et la situation politique incertaine en Argentine sont les causes de fortes augmentations du prix des céréales sur le marché de Winnipeg. La quantité de seigle dans les entrepôts a diminué de 4,400,000 à la même époque l'an dernier, à 2,500,000 boisseaux. La quantité de lin s'établit à 4,400,000 boisseaux au lieu de 7,800,000 boisseaux il y a un an. L'Allemagne cherche à acheter 3,700,000 boisseaux de seigle; Bonn va s'enquérir au Canada et aux Etats-Unis de la possibilité d'efefctuer une transaction. Le lin argentin ne pourrait être exporté en aussi grande quantité que par le passé en raison de la situation politique, d'où l'intérêt soulevé autour de cette denrée en Bourse de Winnipeg.

-O-

Towers Marts and Properties Limited annonce qu'elle se fusionnera à 16 autres compagnies qui exploitent 12 comptoirs dans les magasins Towers, à titre de concessionnaires, en vue de la formation d'une nouvelle société qui s'appellera Allied Towers Merchants Limited. La nouvelle compagnie achètera toutes les actions des sociétés concessionnaires. On a aussi annoncé l'émission de 336,000 actions privilégiées convertibles 6 p.c. d'une valeur au pair de $10 et de 224,000 actions ordinaires sans valeur au pair de la nouvelle compagnie. Ces actions se vendront par tranches de trois actions privilégiées et de deux actions ordinaires au prix de $33 par tranche. Les actions privilégiées seront convertibles en actions ordinaires payées à n'importe quel moment avant le 1er avril 1972. Nesbitt, Thomson & Company Ltd. a annoncé que ces actions se sont rapidement vendues à prime.

-O-

Le Canadien National annonce qu'à compter du 28 mai ses tarifs marchandises décroissants seront en vigueur dans de nouvelles régions de l'Ontario et du Québec, soit jusqu'à Hearst, North Bay et Senneterre. Ces tarifs réduits, qui encouragent le plus grand chargement possible des wagons couverts, s'appliqueront aux expéditions de 31 endroits situés entre Windsor et Toronto ainsi qu'entre Montréal et Québec vers les régions précitées. En règle générale, les tarifs décroissants du CN touchent les envois de marchandises dont le poids va de 20,000 à 120,000 livres. Il y a aussi une échelle de taux spéciaux pour les produits légers mais encombrants qui forment un poids total d'au moins 12,000 livres.

Les Fonds Collectifs A, B et C, fonds mutuels de placements qui ont fait leurs preuves ont affiché des progrès des plus rapides. La croissance des actifs de 1957 au 31 mars dernier l'indique. Ils étaient de $1,000,000 en 1957 et ils sont d'environ $10,000,000 à l'heure actuelle. Notons aussi que $11,000,000 ont été souscrits dans les plans de sécurité financière des Fonds Collectifs. L'actif doublerait instantanément si les sommes souscrites aux plans de sécurité financière étaient immédiatement encaissées et faisaient partie de l'actif. Le portefeuille du Fonds Collectif B (fonds et revenu) est surtout composé de valeurs d'industries du Québec. Une conférence de presse demain permettra à M. Gustave Boulanger, président et directeur général des Fonds Collectifs de donner plus de renseignements sur les progrès récents.

-O-

Les stocks de beurre de fabrique, le 1er mai, étaient inférieurs de 3.4 p.c. par rapport à un an plus tôt, tandis que ceux de fromage cheddar étaient supérieurs de 4.2 p.c. Les stocks de lait entier évaporé avaient baissé de 3.2 p.c. et ceux de poudre de lait écrémé, de 4.2 p.c., tandis que ceux de viande de volaille avaient monté de 7 p.c. oici, en milliers, les chiffres au 1er mai: beure de fabrique, 82,052 livres (85,489 un an plus tôt); fromage cheddar, 47,863 (43,666); lait entier évaporé, 25,-179 (28,333); poudre de lait écrémé, 20,502 (24,659); viande de volaille, 26, 280 (19,266); et oeufs, 187 (172) caisses.

-O-

Les actionnaires de Noranda Mines Ltd. ont aprpouvé une proposition de division des actions sur la base de deux pour une. Noranda a un capital autorisé de 6,000,000 d'actions, dont 4,628,099 ont été émises. Le mercredi 30 mai, 9,262,010 nouvelles actions ordinaires subdivisées, lesquelles sont toutes émises et en cours, seront inscrites à la cote de la Bourse de Montréal, conditionnellement à leur émission. Les lettres patentes supplémentaires qui doivent être émises et datées du 2 juin 1962, ratifieront la subdivision des actions ordinaires à raison de deux actions ordinaires pour chaque action ordinaire détenue par les actionnaires inscrits à la fermeture du marché le 1er juin 1962. Les actions ordinaires se vendront ex-distribution à l'ouverture du marché le mercredi 30 mai. Les certificats d'actions seront postés le ou aux environs de 20 juin 1962. L'abbréviation au téléscripteur sera "NOR New",

-O-

Traders Finance Corporation Limited - Les nouvelles actions subdivisées "A" et "B" se négocieront ce matin, sur une base régulière, en Bourse de Montréal.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les actionnaires favorisent les division du capital-actions

La revue "The Exchange", organe de la Bourse de New-York, commentait récemment la faveur du public à l'égard des titres dont les actions viennent d'être divisées. Au moment où se transigent pour la première fois les actions divisées de Noranda Mines et de Ford du Canada, il semble opportun de rappeler les constatations dont l'article de la dernière livraison de l'organe de la Bourse de New-York fait part. Une enquête auprès de 1,400 familles qui possèdent des valeurs inscrites en bourse révèle que plus de 80% sont en faveur des divisions de capital-actions; 53% favorisent la division, même s'il ne paraît pas probable que le dividende par action augmente, comme c'est souvent le cas. Trois actionnaires sur cinq préfèrent acheter des actions d'une valeur inférieure à $40 l'unité. Les sociétés divisent le capital-actions quand le prix par unité dépasse le niveau que les actionnaires favorisent.

De 1945 à 1961, 801 titres inscrits en Bourse de New-York ont été l'objet d'une division à deux actions pour une. L'étude de 25 titres dont les actions ont été divisées en 1956 et 1957 démontre que le nombre d'actionnaires a augmenté en moyenne de 62% dans le cas de titres divisés, en comparaison de 18% d'augmentation du nombre des actionnaires de titres dont la valeur n'avait pas été modifiée. Le paiement de dividendes est également favorisé par une division de la valeur des actions. Au cours du premier trimestre de l'année, un nouveau sommet a été atteint pour la 20e année consécutive pour la somme totale des dividendes payés sur les titres inscrits en Bourse de New-York; ils ont augmenté de 6.4% par rapport à la période correspondante de l'an dernier, pour atteindre $2,655,678,710.

Les intérêts de Brazilian Traction seraient bientôt étatisés au Brésil; bénéfice moindre

Le gouvernement brésilien s'apprête à étatiser les sociétés de services publics qui appartiennent à des intérêts américains et canadiens, dont Brazilian Traction, dont le siège social est à Toronto. Le conseil des ministres du Brésil vient d'approuver le décret d'étatisation, en stipulant que 75% de l'indemnité que recevront ces entreprises devront être réinvestis dans des sociétés industrielles au Brésil. Le rapport annuel de Brazilian Traction, publié aujourd'hui, rapporte des bénéfices nets consolidés de $16,797,000 ou 97 cents par action en numéraire américain, en comparaison de $16,880,000 ou 98 cents par action, en 1960. La situation du cruzeiro, numéraire brésilien, sur le marché mondial a faibli, ce qui se reflète sur les affaires de Brazilian Traction. Des capitaux ont été obtenus au Brésil même, plutôt qu'à l'étranger, l'an dernier et cette année.

Le rapport souligne des progrès marqués dans l'extension des services d'électricité, de gaz et de téléphone dispensés au Brésil par Brazilian Traction. L'assemblée annuelle des actionnaires a lieu à Toronto, demain.

La stabilité du prix du nickel a été rompue par cette industrie afin d'augmenter l'usage du métal

L'ajustement du prix du nickel, d'abord déclenché par Falconbridge, suivi presque immédiatement par International Nickel, a entraîné quelque surprise. Sheritt Gordon Mines, autres important producteur canadien, a également diminué de 2 cents et un quart le prix d'une livre de nickel. Pourtant la demande de nickel s'est bien maintenue, mais elle ne serait pas encore assez forte pour soutenir l'activité minière au niveau que l'on souhaite. Dans les communiqués remis à la presse, l'on mentionne que les acheteurs de nickel pourront "mieux s'accommoder de la concurrence d'autres métaux et que la baisse du prix aura pour résultat d'augmenter l'utilisation du nickel". Certains observateurs ont remarqué que la demande de nickel aux Etats-Unis et en Europe a affiché ces récentes semaines un fléchissement. Inco avait réussi ces dernières années à garder le prix du nickel à un niveau assez stable.

La dernière augmentation de prix — six cents un quart la livre — date du 30 juin 1961. Le prix actuel est de 84 cents la livre au Canada et 79 cents aux Etats-Unis.

L'Hydro-Québec accorde divers contrats, valeur globale de $385,000

La Commission hydroélectrique de Québec vient d'accorder divers contrats relatifs à l'achat de tuyau d'acier, de compteurs d'énergie et de systèmes de ventilation pour une somme globale de plus de $385,000.

Grinnell Co. of Canada fournira 12,500 pieds de tuyau d'acier noir pour Manicouagan 2 au prix de $25,025.25. Les autres soumissionnaires étaient Emco Ltd, The Chinic Hardware Co. Ltd, Omer DeSerres Ltée, Lynn MacLeod Eng. Supplies Ltd, Mott Co. Ltd, The James Robertson Co. Ltd, The Garth Co., Jamieson-Dansereau Ltd et Crane Supply.

Canadian General Electric Co. Ltd. de Montréal, fournira 10,000 compteurs d'énergie, 240 volts, de .75 à 100 ampères, au prix de $217,000. Les autres soumissionnaires étaient Sangamo Co. Ltd, Ferranti - Packard Electric td, Canadian Westinghouse Co. Ltd et Northern Electric Co. Ltd.

Deux compagnies de Montréal partagent un contrat pour la fourniture de 2,100 compteurs indicateurs d'énergie-demande, 240 volts, de 2.0 à 200 ampères. Ce sont Northern Electric Co. Ltd qui fournira 1,260 compteurs pour une somme de $63,670 et Ferranti-Packard Electric Ltd, 840 compteurs pour une somme de $45,-780. Les autres soumissionnaires étaient Sangamo Co. Ltd, Canadian General Electric Co. Ltd et Canadian Westinghouse Co. Ltd.

Wadco Incorporated, de Montréal, a obtenu un contrat de $31,200 pour la fourniture et l'installation des systèmes de ventilation et de climatisation pour l'aménagement de Carillon.

Long - Aboud Engineering Ltd, J. Brisserre Ltée, Gendron Réfrigération Reg'd., Polar Electric Refrigeration Co. Ltd, Samuel Crump Co. (Quebec) Ltd et Kolostat Heating Systems Ltd ont aussi présenté des soumissions.

Shell étend à Montréal-Est son réseau de recherche

Shell Oil Company of Canada, Limited doit établir un laboratoire central de recherche et de mise en valeur à sa raffinerie de Montréal-Est. M. R.W. Faulk, vice-président de la fabrication chez Shell, explique que le personnel de ce laboratoire sera ainsi en mesure d'intervenir et de prévoir les difficultés que peuvent susciter le raffinage et la production dans les cinq raffineries de Shell au Canada. Les travaux en laboratoire porteront aussi sur les nouveaux produits et les enquêtes faites sur place pour le compte des services de l'application industrielle et de la mise sur le marché.

"Ce nouveau laboratoire nous permettra d'entreprendre des études et recherches beaucoup plus poussées et de les orienter en vue d'obtenir des produits pétroliers conçus spécifiquement pour les conditions et les besoins canadiens", ajouta M. Faulk. "Bien entendu, poursuit-il, nous aurons toujours accès aux vastes facilités de recherche et de mise au point des laboratoires du groupe Royal Dutch/Shell qui comptent parmi les plus importants établissements de recherche au monde".

Les compagnies du groupe Royal Dutch/Shell furent au nombre des premières sociétés de pétrole au monde à se prévaloir des avantages de la recherche scientifique. Un employé sur chaque cinquante employés Shell est affecté à la recherche dans l'un ou l'autre des dix-neuf centres de recherche dispersés partout dans le monde. Grâce à la recherche, le pétrole est devenu la matière première non seulement des combustibles et carburants, mais aussi le départ de produits chimiques et pharmaceutiques, de caoutchouc, de plastiques, de fibres synthétiques, et de milliers d'autres produits.

Selon M. Faulk, le nouveau laboratoire sera d'abord installé dans l'immeuble de la raffinerie de Montréal-Est. Le directeur de la nouvelle organisation sera M. H. L. Buxton, directeur du Laboratoire de la raffinerie Shell à Vancouver. M. Buxton est diplômé de l'université de Cambridge et a débuté à Shell, à Montréal, en 1949 en qualité de chimiste.

NPD : l'assurance-santé est l'affaire du peuple

"Le problème de l'assurance-santé concerne l'Amérique du Nord tout entière, et il n'appartient pas aux médecins de s'y objecter, de décider du bien-être de la population, de décider si celle-ci a besoin d'un tel plan, a déclaré M. Jean-Claude Lebel, candidat du Nouveau parti démocratique dans le comté du lac St-Jean, au cours d'une émission de télévision locale.

M. Lebel a expliqué que le futur gouvernement NPD entend établir un plan d'assurance-santé, à l'échelle fédérale, tout en laissant cependant la latitude aux provinces de le refuser et de réclamer, le cas échéant, les montants d'argent qui normalement auraient été consacrés à cette fin chez elles. Cette assurance-santé ne s'appliquera pas seulement aux soins hospitaliers ordinaires, mais aussi aux honoraires à payer aux médecins soignant les patients à domicile ou à l'hôpital pour toutes les maladies.

Pour la première fois de son histoire, la Banque de Montréal voit le total de son actif dépasser les quatre milliards de dollars. Son rapport mensuel du 30 avril au ministre des finances indique, en effet, le chiffre de $4,037,000,000, soit une augmentation de $542,000,000 par rapport au chiffre d'avril 1961.

L'actif de la banque a doublé depuis 1948, et son réseau de succursales, passé de 530 à 910, marque un accroissement de l'ordre de 70 p.c.

La banque avait atteint les trois milliards en 1958, et depuis ce moment-là, le nombre de ses succursales a augmenté de 150.

Légère baisse des cours à Montréal, la semaine dernière

MONTREAL — Exception faite d'un ralliement au milieu de la semaine, les cours ont continué de baisser, quoique légèrement, à la Bourse de Montréal la semaine dernière.

Shawinigan a dominé le marché par suite des rumeurs concernant une offre en vue de sa nationalisation. Les rumeurs ont paru n'avoir aucun fondement toutefois et ce titre a perdu de l'intérêt au parquet samedi.

Le prix de Shawinigan a monté de façon radicale et l'on a échangé un garnd nombre de ses actions mardi. Il a alors atteint un sommet de 25 1-2 pour la semaine. A la fermeture vendredi, la cote avait baissé à 24 1-4; mais c'était encore un gain de 1 3-8 au regard de la semaine précédente. Il y eut 66,000 actions échangées; ce fut le titre le plus actif du marché.

Les aciéries et les banques furent faibles. Stelco a baissé de 1-2 à 19 1-2. Dofasco a reculé de 3 1-2 à 57 1-2 et Algoma a baissé d'une fraction.

Les banques ont subi des pertes s'élevant à plus de trois points. Montréal a fléchi de 3 1-2 à 63, Royale de 2 1-2 à 77 3-4, Nova Scotia de 1 7-8 à 72 1-4. Toronto-Dominion de 1 3-4 à 63 1-4 et Imperiale de Commerce de 1 1-2 à 62 1-2.

Argus Corp. a perdu encore deux points à 42 1-4, Consolidated Paper a reculé de 1 3-4 à 40 5-8. International Utilities a plongé de 2 à 43 1-2 et Interprovincial Pipe Line a baissé de 3 1-8 à 80 1-2.

A l'encontre de la tendance à la baisse, Moore Corporation était en hausse de 2 1-4 à 54 1-4. Aluminium Limited, en hausse aussi de 1 3-4 à 26. Texaco Can. de 1 1-4 à 51 3-4, Gatineau Power, de 1 1-4 à 32 1-2 et Credit Foncier, de 2 1-2 à 134.

Dans les mines, Tache Lake, en hausse de un cent à 18. Un virement de près de 200,000 actions durant la semaine a fait de cette valeur la plus active dans le secteur minier. Bornite et Mount Pleasant ont également été très actifs. Mount Pleasant a plongé de 20 cents à $1.55.

En tout, 398 titres furent négociés. De ce nombre, 162 ont reculé, 101 ont progressé et 135 ont conservé la même cote. On a enregistré 44 nouvelles cotes minima et 9 nouveaux sommets.

Trafic moindre dans la Voie maritime

L'administration de la voie maritime du Saint-Laurent et Saint Lawrence Seaway Development Corporation ont publié des statistiques préliminaires pour le premier mois de la saison de navigation de 1962, ouverte le 1er avril dans le canal de Welland et le 23 avril dans la section du Saint-Laurent.

On ne peut prévoir d'après ces données la tendance qui se manifestera au cours de la saison de 1962. D'après les chiffres enregistrés en avril, les proportions du trafic remontant et descendant ont été tout-à-fait à l'inverse de celles de 1961. Ce revirement est évidemment attribuable aux importantes réparations qui ont été effectuées à l'écluse Eisenhower du 15 au 22 avril, ce qui a retardé d'une semaine l'ouverture de la navigation d'une extrémité à l'autre de la voie maritime. La saison de navigation de 1962 a démarré lentement à cause du mauvais temps et de la présence tardive des glaces dans certaines parties des Grands lacs.

Dans l'ensemble, le trafic dans la section de Montréal au lac Ontario a diminué de 24.5 p.c., passant de 1,229,894 tonnes en 1961 à 928,561 tonnes en 1962. Cependant, ce dernier chiffre représente une augmentation de 8 p.c. par rapport au trafic dans cette section en avril 1960. Le trafic empruntant le canal de Welland n'a pas connu une aussi forte diminution que celui de la section de Montréal au lac Ontario; d'après les statistiques définitives, il s'est élevé à 1,861,435 tonnes contre 1,931,969 tonnes en 1961, soit une diminution de 3.7 p.c. Le total des cargaisons transportées en avril 1962 a également accusé une diminution de 5 p.c. par rapport à celui d'avril 1960.

ALLEMAGNE

DUSSELDORF. — Le ministre de l'équipement de l'Allemagne occidentale, M. Walter Scheel, a confirmé hier les rumeurs de pourparlers préliminaires entre Bonn et le régime de Pankow concernant un prêt éventuel de $600,000,000 à l'Allemagne de l'Est. Les journaux allemands précisent que l'Allemagne de l'Est a fait cette demande de crédit afin de pouvoir acheter davantage de produits alimentaires à l'Allemagne de l'Ouest.

DIVIDENDES

(Par la Presse Canadienne)

Anthes-Imperial Co. Ltd., actions de la classe A, nouvelles, 11 cents, le 6 juillet; clause B, nouvelles, neuf actions secondes privilégiées plus un dividende comptant de 4-10 de cent, le 16 juillet, enregistrement le 3 juillet.

Brazilian Traction Light and Power Co. Ltd., actions privilégiées àsix pour cent, $1.50, le 29 juillet, enregistrement le 15 juin.

British American Bank Note Co. Ltd., 50 cents, le 15 juillet, enregistrement le 1er juin.

Canada Iron Foundries Ltd., actions ordinaires, 25 cents, le 2 juillet, enregistrement le 8 juin; actions privilégiées, $1.06 1-4, le 16 juillet, enregistrement le 15 juin.

Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., 15 cent, le 29 juin, enregistrement le 31 mai.

Sheraton Corporation of America, 15 cents, le 1er août, enregistrement le 29 juin.

Tamblyn G. Ltd., actions ordinaires, 20 cents, privilégiées, 50 cents, le 3 juillet, enregistrement le huit juin.

Ash Temple Ltd., 20 cents l'action ordinaire, $1.50 l'action privilégiée de classe A et 16 1-4 cents l'action privilégiée de classe B, 1er juillet, inscription 15 juin.

Chartered Trust Company, 50 cents, 3 juillet, inscription le 15 juin.

Industrial Acceptance Corp. Ltd., 25 cents l'action ordinaire, $1.12 1-2 l'action privilégiée 4½ p.c., 56 1-4 cents l'action priv. 4 1-2 p.c., 56 1-4 cents l'action priv. $2.25 4 1-2 p.c. et de 68 3-4 cents l'action priv. 5 1-2 p.c., 30 juin, inscription le 8 juin.

Maple Leaf Mills Ltd., 12 1-2 cents l'action ord. et $1.37 1-2 l'action priv., 3 juillet, inscription 15 juin.

National Lead Company, 75 cents l'action ord., 29 juin, inscription 8 juin.

Safeway Stores Incorporated, 40 cents l'action ord., 30 juin, inscription 1er juin; $1 l'action priv. 4 p.c. et $1.075 l'action priv. 4 1-2 p.c., 1er juillet, inscription le 1er juin.

Reitman's Canada Ltd., 10 cts l'action ordinaire plus un boni de 5 cts, 10 cts l'action de classe A plus un boni de 5 cts, 1er août, inscription 16 juillet.

À noter...

Ce matin, 113,661,236 nouvelles actions de la Société Ford du Canada, sous-divisées en cours, d'une valeur au pair de $2.50, dont 46,665,840 sont émises et en cours, sont inscrites à la cote de la Bourse de Montréal, conditionnellement à leur émission. Les amendements à la charte seront enregistrés dans le Delaware le 31 mai 1962 et ratifieront la sous-division des actions d'une valeur au pair de $5.00 à raison de 2 actions d'une valeur au pair de $2.50 pour chaque action d'une valeur au pair de $5.00 détenue par les actionnaires inscrits à la fermeture du marché le 31 mai 1962. Ces actions sont vendues ex-distribution à l'ouverture du marché ce matin. Les certificats d'actions seront postés le ou aux environs du 6 juillet 1962. L'abréviation au téléscripteur est "FORD New".

-O-

Imperial Tobacco of Canada Ltd - Ce matin, 9,670,532 nouvelles actions ordinaires, sans valeur au pair, qui sont toutes émises et en cours seront inscrites à la cote de la Bourse de Montréal. Les lettres patentes supplémentaires en date du 17 avril 1962 ratifiaient le changement dans la valeur au pair des actions ordinaires, lesquelles de $5.00 sont maintenant sans valeur au pair.

-O-

The International Helium Company Limited - La Bourse Canadienne a été avisée d'un document destiné aux dossiers révélant l'acquisition de Helium Agreement H 42 dans la province de Saskatchewan qui a été acheté à Trans Continental Pipeline Limited, contre $4,500 en espèces et 10,000 actions du trésor.

-O-

Stanwell Oil & Gas Limited - La Bourse Canadienne a reçu un avis destiné aux dossiers selon lequel la compagnie se propose d'acheter un million d'actions de Concord Shopping Centre Inc., une corporation de l'état de la Floride pour la somme de $50,000. Cette transaction matérialisera le projet contenu dans l'avis du 12 août 1959.

-O-

Quebec Cobalt & Exploration accorde à Asarco Exploration of Canada une extension jusqu'en août 1963 du permis d'exploration d'un terrain minier de cuivre et de platine, près du lac Sheen, dans le nord-ouest québécois.

Obligations canadiennes

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Offre	Dem
Avril 1	2¾	1963	98 99
Decembre 15	4	1963	99¾ 100¼
Septembre 1	3¾	1965	97¾ 98¼
Decembre 15	4½	1966	99¾ 100¾
Juin 15	2¾	1968	91¾ 92¾
Avril 1	5½	1969	104¼ 105¼
Septembre 1	4¼	1972	94½ 95½
Octobre 1	5½	1975	101¾ 102¾
Juin 1	3¼	1976	81¾ 82¾
Septembre 1	4½	1983	91¾ 92¾
C.N.R. Dec. 15	5½	1964	104 105
C.N.R. Avr. 1	4½	1967	100 101
C.N.R. Fev. 1	4	1981	85¼ 86¼
C.N.R. Jan. 1	5¾	1985	106½ 107½
C.N.R. Oct. 1	5	1987	97 98

OBLIGATIONS PROVINCIALES

Alberta M. Fin.		5¼	1983	98¼ 99¼
B.C. Electric		5¼	1988	93½ —
B.C. Electric		3¾	1969	92½ 93¼
B.C. Electric		5¾	1977	99 —
B.C. Electric		6	1984	104 106
B.C. Pow.	Sept.15	5	1982	92¼ 93¼
Manitoba	Jan.15	5¾	1981	101¾ 102¾
New Bruns.	Sept.15	3½	1965	96¼ 97¼
New Bruns.	Dec.15	5¼	1986	97½ 98½
Newfundland	Fev.15	6	1981	101½ 102½
Nova Scotia	Sept. 1	5¼	1982	97½ 98½
Nova Scotia	Juin15	3¼	1965	95¾ 96¼
Ontario	Avr.15	3	1965	96 97
Ontario Hyd.	Nov.15	5¼	1983	99¼ 100¼
Ontario Hyd.	Mar. 1	4	1966	97½ 98½
Ontario	Oct. 1	5¼	1983	99½ 100½
Quebec	Jan.15	4¾	1977	94¾ 95¾
Quebec	Aou. 1	5¼	1985	98 99
Quebec	Juin 1	5½	1980	100 101
Quebec	Fev. 1	5¾	1986	101 102
Quebec Hyd.	Mar. 1	5½	1975	85 86
Quebec Hyd.	Nov. 1	5½	1985	99½ 100½
Saskatchew.	Mar.10	5¼	1982	97¼ 98¼

OBLIGATIONS MUNICIPALES

City of Mtl.	Nov. 1	3	1973	81½ 82½
City of Mtl.	Dec. 1	5½	1981	98½ 99½
City of Otta	Juil. 2	5½	1980	99¼ 100¼
City of Van.	Juin15	6	1980	101 103
Metro Tor.	Fev.15	5½	1982	101¼ 102¼

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Abitbi P. & P.		4½	1956	104 106
Brazilian Trac.		4½	1951	66 70
Can. Delhi		5½	1972	93 95
Can. Petrofina		4	1972	90 92
Can. Utilities		5¼	1977	93 95
Greyhound Lines		5½	1978	150 —
Home Oil		6	1975	108 111
Home Oil		5¾	1971	101 104
Inland Cement		4½	'75, '08	99C
Inland Nat. Gas		5½	1977	95 97
Loblaw		4½	1976	147 —
Pac. Pete		5	1977	117 120
Shaw. W. & P.		5½	1972	101 103
Simpson's		5	1974	112 —
Simpson's		5½	1979	104 107
TCP Inc. Note		5½	1987	150 155
Utd. Oil		6	1971	91 93
Utd. Town El.		6¼	1981	104 106
Westcoast		5½	1988	103 105

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES

Alb. Gas Trunk		5¼	1981	99 —
Abitbi P. & P.		4¼	1977	104 106
Algoma Steel		5¼	1978	93½ 99½
Alum. of Can.		4½	1973	95 96
B.A. Oil		5¼	1977	98 99
Can. B. Alum.		5¼	1980	100 102
Can. Breweries		5	1983	95½ 97
Can. Cement		5¾	1976	99 100
Can. Chemical		5¼	1977	99 100
Cdn. I. L.		5¾	1977	101 103
Cdn. Oil	Jan. 1	4	1976	88 90
Cdn. Pac. R.		3¾	1972	88½ 89½
Cdn. Pac. R.		5	1983	95 96
Credit Foncier		5½	1974	98 100
Dom. Stores		5½	1976	99 101
Dom. Tar & Chem.		5¼	1978	97 98
Dom. Textile		4	1966	96 97
G.M. Accept.		4¾	1969	98 99
Imperial Oil		3	1969	90 91½
Indus. Accept.		5½	1978	98½ 100
Loblaw Groc.		6	1977	102 104
Massey-Ferg.		4½	1976	93 95
Reynolds Alum.		5¾	1978	100 102
Shell Oil		5½	1977	100½ 102½
St. Law. Corp.		5	1978	95½ 97
Simpson's		4¼	1973	96 —
Stanleighs		5½	1962	106 108
Stanrock		5¾	1963	13 14
Steinberg's		5½	1973	98 —
Traders Fin.		5¾	1974	100 102
TCP		5	1987	99½ 100½
Weston Geo.		4¼	1971	97 93

UTILITES PUBLIQUES

Anglo-Teleptone		6	1983	100 103
Avalon Tel.		3½	1966	91 —
Bell Telephone		3¼	1979	82 84
Bell Telephone		5¾	1982	101½ 103
Bell eTlephone		4¼	1978	105 107
Bowater Power		4¾	1980	83 85
Brazilian Tract.		4½	1970	75 80
B.C. Telephone		5¼	1983	95 98
Calgary Power		3¼	1972	84 —
Canada Electric		4	1968	90 —
Cdn. W. Nat.		5¾	1983	97 —
Consumers' Gas		5¾	1977	100 102
Consumers' Gas		5	1978	95 97
Eastern Lt. & Pwr		4	1969	88 —
Gt. Lk. Pwr		5¾	1977	97 100
Inland Nat. Gas		6	1982	100 —
Maritime Electric		4	1975	84 —
Nfld. L. & P.		4½	1974	88½ —
Nfld. L. & P.		5½	1978	97 —
N. On. N. Gas		5¾	1982	98 100
N. Telephone		5¼	1978	94½ 96½
Power Corp.		5½	1977	97 99
Que. Nat. Gas		5¾	1983	76 81
Quebec Tele.		6	1977	101 103
Shaw. W. & P.		3½	1970	89 —
Shaw. W. & P.		4¾	1976	94 96
Steinberg's Prop.		6	1982	101 103
Union Gas		5	1977	96 —

IMMEUBLES

Brant Cch. Realty		6	1978	96½ —
Eaton Realty		3½	1968	92 94
Eaton Realty		5	1978	96½ —
Lob. Leased Pr.		5½	1982	98 101
Steinberg's Prop.		6	1982	100 102

Cours des huiles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Offre	Dem.
Anaconda	15	18
Alaska Y. Pipe	—	100
Alaska Y. Refineries Pfd.	185	—
Bashaw	1½	3
Blue Crown	34	40
Cdn. Fortune	2½	3
Castle	27	28
Claybar	9½	18
Command Oil	—	45
Dom. Minerals	1¼	1¾
Edoran	2	2¼
Gateway	1¼	2
Kharre	1¼	2
Leduc Calmar	4¼	4¾
Merit	52	53
Mill Creek	6	9
Monterey	34	35
New Richfield	2½	3
North Continental	¾	1
Nuco	4	7½
New Ridgeway	4	6
Ranchmans	7	10
Sage	54	60
Sastex	7	9
Share	2	3
Silver City	—	3
Turner Valley		20
Western Warner	4¾	5

Hamilton : attraits pour l'entreprise privée

PONOKA — Le ministre des postes William Hamilton, a déclaré dans cette ville de la Saskatchewan, que l'entreprise privée avait investi plus de $40,000,000 au Canada comme conséquence du programme conservateur de construction de routes d'accès et de développement des régions minières.

Devant une centaine de personnes, il a soutenu que l'intensification du commerce avec l'étranger avait transformé le solde commercial déficitaire du Canada en un surplus.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & CO. Membres
Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange

	Offre	Dem.		Offre	Dem.		Offre	Dem.
Alsah	—	10	Hull Iron	15	25	Norque Copper	15	17
Aconic	4	10	Hucamp	45	55	Okland	5	7
Aconic W.T.C.	4	10	Imp. Min.	5	10	Olympia	—	10
Amer. Chib.	5	8	Independent	4	6	Pascalis	22	25
Amal. Mng.	10	20	Kiena Gold	130	140	Pine Pt.	11	11½
Americ Mng.	—	25	Kenmac	—	2	Quedon	—	4
Ass. Devp.	6	8	Kukatush	3¾	4¼	Quelo	5	7
Atlas Chib.	1	2	Lun. Echo	21	23	Rand Mal.	5	6
Bid Min.	10	14	Lake Chib.	—	10	Seaway	11	14
Beauport Hold.	22½	24	Malt. Oka	33	40	St. Jude	—	5
Black Hawk	14	17	Martin Bird	2	4	St. Helen	3	4
Bracemac	7	10	Mattagami Ex.	6	10	Spring Pole	—	10
Burnt Hill	13	18	Milado	—	99	Scott Chib.	2	4
Cdn. Javelin	8¾	8¾	New Ass. Dev.	100	105	Starlight	½	1½
Dauphin	5	10	New Miller Co.	18	20	Sullico	275	325
Galloway	—	37	New Lorie	12	14	Yarpoint	½	1½
Gibson	5	8	Natl. Mal	13	17	Valmont	3	6
Glencona	⅛	¼	Northern Explo.	—	90	Wm. Leys	1	3
Great Nth Dev.	35	45	Nipiron	7	10	Young Dave	15	18

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	7ba	10ut	20in	30co	10ba	15go
Dernière fermeture	65.21	133.4	314.5	254.2	490.0	78.02
Fermeture précédente	65.28	134.5	318.7	257.3	491.7	79.11
Semaine passée	66.67	137.9	328.9	265.2	504.2	80.55
Mois passé	69.58	135.4	341.7	273.0	506.3	81

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE A LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1962 Haut	Bas
Abitibi	9195	$45¾	44	45	— ⅞	49¾	38¾
Abit pr	403	$26	25¾	26		27¼	24¼
Acad-Atl	7180	$15½	14⅞	14⅞	—1	16¾	12¼
Acad-Atl A	400	$23¼	23¼	23¼	— ⅜	24	22¼
Acad-Atl pr	55	$101	100¼	100¼	— ¾	105	99¾
Alta Dist	1955	235	225	235		285	220
Alta Dis vt	3450	205	185	195		230	185
Alta Dis w	3450	95	90	92	—8	139	90
Alta Gas	9581	$30¼	28	28	—2¾	38¼	28
Alta Gas pr	125	$108¾	108	108¾	+ ½	110	108
Alt Gas B pr	50	$107½	107½	107½		108	106½
Alta Gas w	9255	$12¼	10¼	10¼	—2	17¾	10¼
Alta Nat	705	$17½	16½	17	—1¾	21	15¾
Alg Cen	1119	$22¼	22	22	—1	24	20¾
Alg C pr	100	$44	44	44	—4¼	72	44
Alg Cen w	1288	700	650	650	—55	960	650
Algoma	5741	$47¾	45½	46½	—1½	53½	45½
Algonquin	500	$9½	9½	9½		11	8¾
Alumini	13366	$25¾	23¾	24¼	—1¾	29¼	23¾
Alum 1 pr	315	$22¼	22¼	22¼	—1	24	22¼
Alum 2 pr	1309	$49¾	49	49	— ½	59	47½
Analog	300	190	170	175	—20	300	155
Ang Plp pr	243	$54¼	54	54		55	52
Anthes A n	2535	$13½	13¼	13½	+ ⅛	13¾	13¼
Argus	3944	$42½	40	40	—1½	49½	40
Argus 250 pr	45	$50	50	50	—1	53¾	50
Argus 260 pr	480	$33¼	33	33¼	+ ¼	54½	32¼
Ash Tem B	100	$10½	10½	10½		10½	10½
Ashdown B	500	$8½	8½	8½	+ ½	9¾	8
Atlan Acc	1450	$23	22	22	—1½	26	22
Atlas Steel	7822	$30¾	28¾	29½	—1¾	33¼	28½
Auto El	1025	480	470	470	—20	594	470
Autofab A	115	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅜	6⅛	6⅛
Autofab B	590	150	105	105	—75	275	105
Bank Mont	10673	$43	40	42¾	— ¼	75½	40
Bank NS	6941	$72¾	69	72¾	+ ¼	83½	69
Bath P	200	$18	17½	17½	—1	20	17½
Bath P A	275	$53¾	53¼	53¼	— ⅝	56	52½
Beatty A	100	$7⅛	7⅛	7⅛		7¼	6¼
Beatty A	547	$9½	9½	9½		9¾	9½
Beav Lum	230	$31	31	31		32	29
Bell Phone	34589	$53½	51¾	52¾	—1	58¾	52
Bowater pr	377	$52	51¼	51¼		53¾	50¾
Bow 5½ pr	100	$53½	53½	53½		54½	52
Bow-M pr	40	$52½	52½	52½		54	51
Bowater	1605	$6	5¾	6	— ⅛	7¼	5¾
Bowes	75	$29	29	29	—1	30¾	29
Brazil	18180	460	410	420	—35	495	300
Br Tank	865	375	350	350	—25	675	350
Br Tank pr	110	$28	28	28	+1	45	26¼
Bright	73	$73	73	73	—4	83	71
BA Oil	20035	$31¼	30	30½	— ¾	37¾	30¼
BC Forest	8090	$12¾	12	12¼	— ⅜	14¼	12
BC Pack A	170	$15¾	15¾	15¾		19¾	14½
BC Pack B	750	$15¾	15¼	15¾		16¾	14½
BC Pow	8829	$17¼	17	17	— ¼	18	14¾
BC Phone	1218	$53¼	51¾	51¾	—1¾	61¾	50¾
BC Sugar	1185	$26½	25¾	25¾	— ¼	28	25¼
BC Sugar pr	1145	$20½	20	20¼		20½	20
Brockville	100	$8¾	8¾	8¾	+ ¼	10	8½
Brooke pr	155	$23	22	22	—1½	23	22
Brown	406	$33¾	31	31	—3	36	31
Bruck A	200	$15	15	15	—1	16	11
Build Prod	950	$34	32	32	—1½	36½	30¾
Bullochs A	400	$6½	6½	6½	— ¼	6¾	6¼
Burns	1266	$9	8¾	9	— ⅛	10½	8¾
Burrard A	100	$8⅜	8⅛	8⅛		8½	8⅛
Cabol	280	170	145	145	—15	385	145
Cal Pow	13736	$20¾	19¾	20	— ¾	35½	19¾
Cal p 5 pr	100	$103½	103	103	— ¾	104	101
Can Bread	100	$6	6	6	— ⅛	7	5¾
Can Cem	1435	$30	28	28	—2	33	28
Can Cem pr	115	$29¾	29¼	29¼	— ¾	30	28
CCC Stone	820	$23	22	22	—1	23½	17½
CD Sug	1415	$24¼	23	23	—1¼	27	23
CI Fndry	2170	$24	22¾	24	—1	25½	22
CI F 4¼	31	$87	87	87		89	85
Can Malt	210	$72	70	70	—2	82	70
C Pack A	365	$57½	56½	56½	— ½	58	51½
C Pack B	175	$55½	54	54½	—1	57¾	51
Can Perm	755	$80	77	77	—3	89	77
C Safe 4 pr	95	$96	96	96	+2	96	94
CSL	160	$58	56	56	—3	64½	56
CSL pr	140	$13½	13½	13½	+ ½	14	13
Can Wire B	675	$11¾	11	11	— ½	13¼	10½
CAE	440	$22½	22½	22½		25¼	22½
Cdn Bakg	1100	$6½	6	6		6½	5
Cdn Brew	21104	$10¾	10	10¼	— ⅛	12¾	9¾
C Brew pr	3225	$54¾	53¾	53¾	— ¼	63¼	52
C Bx Alm A	475	$9¼	9¼	9¼	+ ¼	11¾	9¼
Cdn Celan	1470	$32¼	29¾	29¾	—2¼	35½	29¾
C Cel $1.75	267	$37	36½	36¾	+ ¼	38¾	36
CBAL A w	1355	250	240	240	—10	365	240
CBAL B w	765	255	250	250		350	250
Cdn Can A	400	$13¾	13½	13½	— ¼	14¾	13½
C Chem	6135	$7¼	7	7	— ⅛	8¾	5¾
C Chem w	13650	270	240	240	—30	325	230
C Collieries	6235	$6⅝	6	6¼	+ ⅛	8⅛	5¾
C Curt W	5250	110	105	105	—5	140	105
C Dredge	700	$11½	11	11½		14	10¼
C Frbks A	700	$8½	8	8		10½	8
C Frbks B	340	500	475	475	—50	814	475
CF Prod 1 pr	175	$52¼	52	52	—1	54½	52
CF Prod 2 pr	512	$53	50	50	—1	51	50
C Gas In pr	2400	$6½	5¾	5¾	— ⅜	8¾	5¾
C Gas In w	7310	300	250	250	—80	425	250
CGE	50	$35	35	35		41	35
CGE pr	3050	$38	35½	35½	—2½	41	35½
CG Sec A	640	$16¾	16¾	16¾	— ⅜	19½	16¾
C Husky	2935	$53¾	51¾	52¾	— ¼	53¾	50¾
C Husky w	5380	200	140	160	—45	325	140
C Hydro	7575	$14¾	14	14	— ½	15¾	12¾
C Im Bk C	8517	$62	59½	61½	—1½	73¾	59½
C Ind Gas	2825	$9	8¼	8¾	—1¼	11½	8¼
CIL	9561	$13½	12½	12¾	— ¾	16½	12¼
C Marc	1130	500	490	490	—20	640	500
Cdn Oil S	5376	$30¾	28½	29¾	—1¾	34¾	28½
Cdn Oil S	25	$104	104	104		105	102
CPR	14902	$25¾	25¼	25¾	— ⅜	27¼	25
Cdn Pet pr	6243	$12½	11¾	12¼	— ¼	14⅜	11¾
Cdn Tire	380	$42½	41½	42		55	41½
C Tire A	780	$34¼	33¾	34	— ¼	44	33¾
C Util pr	15	$100¾	100¼	100¼		102¼	92
C Util	645	$30½	30	30	—1	31	30
C Vickers	885	$23½	23¼	23¼	—¼	28	21
CWN G pr	625	$16	16	16	—¼	17	16
CWN G 5½	350	$22½	22	22		22½	21¾
C Westng	235	$29½	27½	27½	—2¼	34½	27½
CW Prop	565	$5⅜	5¼	5⅜	— ⅛	7½	5
Chat Gas	500	$36	35	35	+1	36	30½
Chrysler	100	$60	60	60	+4¾	62	55¾
Coch-D	250	$19¼	19¼	19¼	—1¼	21¾	19¼
CKP Dev	316	$19¼	19¼	19¼	+ ¼	22¼	14¾
Col Cell	5440	410	390	400		465	380
Comb Ent	1310	$15¾	14¼	14¼	— ⅝	16¼	14
Con Bakis	350	$8½	7¾	7¾	— ⅞	11½	7¾
Con Bldg	2275	$14⅞	13¾	13¾	—1⅛	16	13½
Con Bldg pr	625	$8	8	8		8½	7½
Con Bldg w	1300	615	525	525	—90	895	525
Con M S	20135	$22½	20¾	20¾	—1¾	25	20¾
Can Gas	14134	$19	18	18¼	—1	22⅛	18
Can Gas B	45	$107	106¾	106¾	— ½	109	106
Copp Clark	200	$9¼	9¼	9¼		12½	9
Corby vt	850	$18¼	18	18	— ¼	19	18
Coronation	4440	$8	7¼	8¼	— ⅛	11	7¼
Cosmos	100	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛	13½	11⅞
Craig Bit	200	175	175	175	—5	210	156
Crain RL	100	$14¼	14¼	14¾	— ¼	16	13¼
Crestbrk	100	105	105	105	+5	110	85
Crestbrk pr	100	$26	26	26	+1	26	25
Crown Tr	170	$55	52¾	52¾	—2¼	60	52¾
Crow's N	120	$20½	20½	20½	—1	23¾	20
Crush Int	8260	$9⅝	8¼	9⅛		10⅞	8
Crush pr	30	$111½	111½	111½	+ ½	117	108
Dale	6900	310	300	300	—10	360	300
Dist Seag	11146	$45⅜	44	44⅜	—1⅛	50½	44
D Bridge	4430	$20½	19¼	19¼	—1¾	27	19¼
D Can Gen	30	$117	117	117	—8	154	117
Dom Elect	1355	$10	9½	9⅞	— ¼	13¼	9¾
Dom El wts	1350	605	580	590	—60	925	450
Dom Fab	20	$12	12	12	—4	16	12
Dofasco	10599	$57¾	55	57¾	— ¼	67¼	55
Dom Lime	225	$7	7	7	— ½	8	6¾
D Magnes	785	$9¼	9¼	9¼	— ¼	11¼	8½
Dom Scot A	1100	$9½	8¾	9½	+ ½	9½	8¾
D Scot pr	135	$49¾	49¾	49¾	— ¼	51	48
Desco	315	$10¼	10	10	— ¼	12	10
Dom Stores	13850	$12¾	12	12½	— ¼	14¼	12
Dom Tar	25145	$19¼	18¾	19	— ⅛	21¾	18¾
Dom Tar pr	325	$23½	23	23½		23¾	22¼
Dom Text	4350	$16¾	15⅞	16¼	— ⅛	18⅝	15⅞
Du Pont	4363	$31½	29¾	30½	—1⅛	33	28
Econ Inv	646	$47	45¾	46⅝	— ⅜	50½	46
Eddy	2075	$24	22½	24	+½	25½	21
Emco	1000	$10	10	10	— ⅛	12½	10
Exquisite	21195	$15	14	14	— ½	15	10¾
Exquisite pr	1550	$11⅜	10¾	11	— ½	15	10¾
Falcon	19158	$55	51¼	52¼	—3	68¼	51¼
Fam Play	715	$17¾	17½	17½	— ¼	19	16¼
Fanny F	425	$31	30¾	30¾	+ ⅜	33	27½
Fed Farms	1410	$5½	5	5	— ½	6	5
Fed Grain	375	$51½	51	51	— ½	57½	46½
Fed Gr pr	35	$29	29	29		30	28
Fleet Mfg	8924	100	90	95	—5	115	66
Fleetwood	425	$21¾	21½	21¾	—1	25½	21½
Ford AUST	390	$97¼	96½	96½	—5	120	96½
Ford Cda	110	$146	144	146	—3	175	144
Fndtn	676	$12¾	12	12	— ⅛	14½	11¼
Fraser	1918	$25¾	24½	24½	—1¼	28¾	24½
Fr Pete pr	800	335	325	325	—10	410	325
Frosst A	3250	$18	17½	18		20¼	17¼
Fruehauf	300	400	375	375	—5	475	325
Gatineau	4856	$32¾	30½	30½	—3¼	37¼	30¼
Gat 5 pc pr	252	$102	101½	101½	— ½	103¾	100
Gen Bake	100	$11½	11½	11½		12¾	11
Gen Dev	4450	$11	10½	10¾	—1⅛	13¾	10¾
G Dynam	385	$31	29½	29½	—3¼	38⅝	30
GMC	2593	$57	54½	55	— ½	60¼	54¾
GP Drill A	1740	80	80	80		85	58
GS Wares	2555	$11¾	10¾	10¾	—1	13¾	9¾
Globe A	150	$9¾	9¾	9¾	— ¼	11¾	9¾
Goodyear	75	$145	141	141	—4	162	140
Goodyear pr	30	$47	47	47	—1½	49	46
G Mack B	150	$8½	8½	8½	— ⅛	8¾	7
GL Paper	4640	$18¼	17	17	—1¾	20	16½
G L Power	4384	$18	17½	17¾	— ¼	19¾	16¾
G L Pow w	927	730	700	705	—20	810	630
GN Gas	1450	$9	8¾	8¾	— ¼	10	8¾
GNG 280 pr	51	$27	27	27		52½	49
GNGas w	800	220	210	210	—10	305	210
GN G B w	1009	280	270	270	—10	350	270
GN G C w	200	305	300	300	—30	390	300
GW Coal A	300	$7	6½	6½	— ½	7	6¾
GW Coal B	200	455	455	455	+5	500	450
Gr Wpg G	2267	$16	15¾	15¾	— ¼	17¾	15¾
Gr Wpg vt	2084	$15¾	15	15	—1	17¾	15
Greening	200	400	400	400	+30	430	370
Greyhnd	2755	$18¾	17¾	18	— ⅛	20	16¾
Guar Tr	2172	$59½	57½	58	—1¾	66	54
Guar T rts	17008	290	255	265	—25	360	255
Hahn 1 pr	150	$18	18	18		18	18
H Cotton	25	$26	26	26		26	22
Hardee	3820	$7	6½	6¾	— ⅛	12½	6½
Hard Carp	960	$12¾	12	12¼	— ¼	20½	12
Hard C pr	230	$25½	25¼	25¼	+ ¼	26	25
Hawker-S	7992	$6	5½	5⅝	— ¼	7¼	5¼
Hees	530	120	120	120	+3	175	41
Hendshot pr	10	$105	105	105		105	104
H Dauch	620	$14	14	14		54½	52¼
Hi-Town	100	165	165	165		165	165
Horne Pf	3375	350	325	330	—20	410	325
H Smith pr	25	$45	45	45	—1	45½	42½
Hur Erie	357	$56	56	56	—4	60½	53
Imp Life	90	$136	132	132	—7	153	130
Imp Oil	13543	$44½	42¾	44½	+ ¼	52¼	42¾
Imp Tob	7400	$15¼	14¾	15¼		17½	14¾
Imp Tob pr	3500	$6½	6¼	6½	+ ⅜	8⅜	6
Ind Accep	10760	$26¼	25½	26		34¼	25
I Ac 450 pr	100	$97½	97½	97½	—1	99	97
I Ac 225 pr	55	49	49	49		49½	48½
I Ac 375	25	$53	53	53		56	53
Ind Min	310	465	455	455	—40	500	360
Inglis	794	480	465	475		634	465
Inland C pr	581	$17	16¾	16¾	— ⅜	18	16¼
Inland Gas	2100	$5⅝	5¼	5¼	— ⅛	6⅝	5
Inland G w	1980	135	130	130	—10	186	130
I Bronze pr	244	$25	24½	24½	—1	28	24½
IMC	315	$44¼	42½	42½	—1¾	60	42½
Int Nickel	21470	$78	68	68¾	—9¾	89	68
Int Util	7553	$43	40	40¾	—2¼	47½	40
Int Util pr	1425	$49¾	46¾	47	—2¼	52½	46¾
Interprov	600	$7¼	7	7	— ⅜	7½	6¾
Intpr B 5Pw	200	45	45	45		90	40
Intpr Dis	950	$6½	6	6		8¼	6
Intpr Dis w	200	400	400	400	—90	580	400
Inter PL	4177	$80½	77¾	78¾	—1¾	86	77½
Int 5½ P	1535	155	145	150	—5	215	145
Inv Syn	155	$60	60	60	— ½	78	60
Inv Syn A	4461	$55¼	51¾	51¾	—3¼	69¾	51¾
Jamaica PS	675	$15	14½	14½	—3¼	21¼	14½
Jefferson	2195	$7¼	6¾	6¾	— ½	9½	6¾
Jeff Bw	4650	350	285	285	—55	480	285
Jockey C	19327	325	325	330	—5	390	325
Jock C pr	225	$10¾	10¾	10¾	— ¼	11½	10¾
Jock C B pr	100	$10¼	10¼	10¼		11	10
Jock wts	5300	84	81	82		120	80
Kelly D A	2200	$6½	6	6	— ⅛	7	6
Kelly wts	1155	275	260	260	—10	320	260
Kelvinator	425	$9½	9¼	9¾	— ⅛	10½	9

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1962 Haut	Bas
Labatt	3432	$13¾	13⅛	13¼	— ⅜	16¼	13⅛
Lafarge	150	$5	5	5	+10	725	490
Lafarge A	300	$6	5¾	5¾	— ⅛	7⅝	5¾
Lafarge wts	1530	145	120	145	+5	180	130
Lakeland	19000	235	235	235	—15	290	235
LOnt Cem	3475	350	330	330	—15	425	330
LOnt Cemp	750	$11½	11	11¼	— ⅛	14	11
Lambtn L	55	$33	33	33	—1	37	33
Laura Sec	1137	$18⅛	17	17	—1	18¼	17
Lau Fin A	4424	$17¼	15½	15¾	—1½	26	15½
Lau Fin 140	400	$25½	25	25	—1	26⅝	25
Lau F 1.25	705	$22¼	22	22		22¾	21
Lau F 2.00	34	$44	44	44	+1	55½	43
Leland	3925	$13¼	11½	11½	—2	14¾	9¾
Levy	6180	$17½	16¾	17	— ½	19	10¼
LobCo A	5928	$9⅝	8⅝	8⅝	— ⅛	10¾	8⅝
LobCo A w	5700	275	250	250	—25	425	250
LobCo B	4581	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛	10¾	8⅝
LobCo pr	357	$50	49½	49¾	— ⅛	51	49
LobG 1 pr	630	$33	32½	33	+ ½	33½	31¼
Lob G B pr	335	$32	32	32		34½	31¼
Lceb M	2815	$15¼	13⅜	13⅜		24½	13⅜
Maclaren A	150	$22	22	22		24½	21
MB Pfd	24451	$20½	18¾	18¾	—1¼	23	17½
M Leaf Mill	980	$14⅜	13	13	—1½	16¼	13
Mass-F	16484	$12¼	11½	11⅝	— ⅝	14⅛	11½
Mass-F pr	35	$105½	105½	105½	+ ¼	109½	103
Mass-F 5½	495	$107½	105¼	106½	—1⅜	111½	194½
MEPC	2600	240	240	240		250	220
Met Stores	3310	$8½	7¾	7¾	— ⅛	10	7½
Mid West	12990	185	165	165	—20	215	165
Milt Brick	1115	275	265	275	+10	300	255
M Cont A	225	$8	8	8	— ¼	9¼	8
Molson A	858	$27	26¾	26¾	— ¾	31	26¾
Molson B	84	$28	27	27	— ¾	31½	27
Molson pr	201	$43	43	43	—3	45	41
Mon Foods	4725	$10¾	9¾	10	— ⅛	13½	9¾
Mont Loco	950	$14¼	14	14	—1	17¾	14
Mont Trst	775	$88½	85	85	—3	90	77
Moore	13616	$54¼	51¾	52¾	+1	60½	50
Nat Contain	9440	500	480	480		500	480
Nat Drug	3075	$18¾	16½	16½	—2¼	19½	16¼
Nat Groc pr	50	$27½	27½	27½	— ¾	28½	27½
N St Car	175	$19	19	19	—2½	21¾	19
Nat Trust	160	$97	95	95	—2¼	105	95
Neon	100	$15¼	15¼	15¼	— ¾	15⅞	13½
Nia Wire B	200	$13	13	13	— ¾	13½	12½
Noranda	11277	$62¾	59	59¼	—3⅞	65¾	57¼
NO NGas	2251	$18¼	18	18¼	+ ¼	22¼	18
Nor Phone	2052	$9¼	9	9	— ⅛	14	8½
N Phone w	755	550	525	525	—30	725	510
NW Util pr	160	$83	83	83		83¼	81
Ocean Cem	3000	$12	12	12		13	11¼
Ont Loan	1350	$36¼	36	36	—1	39	36
Ont Steel	1190	$27¼	26½	26½	— ½	27½	23½
Oshawa A	3713	$28¼	27	27¾	— ⅜	34¾	25
Overland	380	$5¼	5¼	5¼		5½	5
Overland pr	1215	$9	8¾	8¾	— ⅛	9	8¾
Page Hers	7442	$21½	20	20	—1⅞	25½	20
Parker	150	385	385	385	+10	475	375
Pbina	2340	$7¾	7½	7¾	+ ¼	10¼	7½
Pembina pr	25	$50	50	50		50	48
Penmans	25	$38½	36½	36½	— ½	37½	34½
PC Jewel	140	$27½	27½	27½	— ½	29	23
Phantom	2295	$8¼	7¼	8	— ⅛	9⅞	7¼
Photo Eng	225	$15	15	15	— ¾	15¾	14¼
Pow Corp	1305	$55	53¾	52	—4⅝	62⅞	53¾
Premium	610	250	225	225	—10	320	223
QN Gas	4267	$6⅞	5¾	6¼	— ⅛	8⅞	5⅛
Q NGas pr	855	$53¾	46	48¼	—3¾	64½	45
QN Gas w	1912	160	150	155	—20	260	150
Rapid Grip	125	$5½	5½	5½	— ½	8	5½
Rapid Grp A	105	$11	11	11	+ ½	11¾	10½
Reichhold	420	$9¼	9	9	— ¼	10¼	8¼
Reid Litho	75	$49¾	49¾	49¾	— ⅜	51	49½
Reitman	200	$14	14	14	— ¼	15½	13
Revelstoke	340	$5½	5	5		5½	5
Revelstk p	150	$20	20	20	— ¼	20¾	20
Revenue pr	100	$22¼	22¼	22¼		23	21¼
R Nodwell	1880	$7½	6½	7	+ ½	8	6
Rob A pr	200	$19	19	19	— ¼	20	19
Rolland A	400	$10¾	10½	10½	— ¼	11¾	10
Rothman	3010	$7¼	6¾	7	— ⅛	9¼	6¾
Royal Bank	10213	$76¾	73¾	74½	—3¼	84½	73¾
Royallte	2403	$11½	10½	10½	—1¼	16⅛	10½
Royallte pr	875	$24¾	24¼	24¾	— ¼	25	23½
Russel H	1100	$10¾	10¼	10¼	— ⅜	11¾	10¼
Russell	12215	$16½	15½	15¾	— ¼	19⅛	11½
StL Cem A	220	$18	18	18		19	17
StL Corp	309	$22⅝	22½	22⅝	+ ⅛	22¾	22¼
StL Cp Apr	120	103	102	102	—1	106	100
St Maurice	4900	85	80	81	—5	125	80
Salada	10497	$13¾	13	13	— ¾	18¾	13
Salada wts	1845	700	625	640	—85	1210	625
Selkirk A	430	490	425	425	—25	550	420
Seven Arts	28275	$13	10¾	10¾	—2½	13	10
Shawin	21742	$24¾	20¾	20¾	— ¾	31	20¾
Shawin A	365	$23	23	23	—1½	27½	23
Shaw A pr	495	$42¾	42	42¾	+ ¾	42¾	39½
Sicks	115	$32¾	32¾	32¾	+1¾	35	30½
Shully	5471	$7¼	6½	6¾	— ¾	7⅝	6½
Silverwd A	1107	$12¾	12	12	— ⅜	14	12
Simpsons	2738	$29¾	27¾	27¾	—1½	32¼	27½
SKD Mfg	1485	$12¾	12¼	12¼	—1	15	7
Slater Steel	715	$13¼	12¼	12¼	—1⅜	14⅝	9½
Slat Steel

Hommage à nos missionnaires

Dîner organisé par la Fondation Lionel Groulx, à l'hôtel Reine Elisabeth, le 28 mai 1962, à 7 heures p.m. Dames cordialement invitées.

Voici ce qu'écrit une religieuse du Comité missionnaire aux parents des missionnaires :

"Un ralliement massif de toutes les familles du Canada français qui ont l'honneur de compter un ou plusieurs de leurs membres au service de l'évangélisation dans les pays lointains est organisé à Montréal, par la Fondation Lionel Groulx.

Il s'agit de proclamer aux yeux de tous l'effort gigantesque fourni par l'Eglise canadienne en faveur des peuples sous-développés spirituellement ou matériellement, souvent des deux manières. Fondé au 17e siècle par l'esprit missionnaire de la France, notre pays n'a pas manqué de rendre à l'Eglise du Christ ce qu'il a reçu, puisque depuis un siècle il est parvenu à se placer dans les tout premiers rangs de l'apostolat missionnaire.

Ce thème fait le sujet d'un ouvrage considérable écrit, cette année même, par notre historien national, M. le chanoine Lionel Groulx. Le livre qui s'intitule LE CANADA FRANÇAIS MISSIONNAIRE et qui ne compte pas moins de cinq cents pages, est sur le point de paraître. Le ralliement projeté veut rendre en même temps un hommage public aux services de notre éminent écrivain, loyal et courageux, qui a consacré sa carrière aux causes les plus chères à notre vie nationale.

Déjà, un grand enthousiasme accueille le projet. Les organisateurs souhaitent pouvoir se mettre en relation, par l'intermédiaire des communautés, avec le plus grand nombre possible des familles que ce même projet concerne, soit à titre de parents ou de bienfaiteurs".

Le dîner de la Fondation Lionel Groulx aura lieu le 28 mai 1962, à l'hôtel Reine Elisabeth, à 7 h. p.m. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger a accepté la présidence d'honneur. M. Paul Gérin-Lajoie représentera le gouvernement de la province de Québec et M. Guy Frégault, le ministère des affaires culturelles. Dames et messieurs sont cordialement invités. Pour renseignements, s'adresser à 261 avenue Bloomfield, ou CRescent 1-8264.

Informations religieuses

Recollection mariale pour religieux et religieuses

Samedi, 2 juin prochain, S.E. le cardinal Leger présidera la dernière récollection mariale des religieux et religieuses du diocèse au Centre Marial Montfortain, avant la période des vacances. La récollection a lieu de 2 h. à 5 h. de l'après-midi, à la crypte du sanctuaire, pour les instructions, et au sanctuaire même pour l'heure mariale et la messe qui sera célébrée à 4 h. 30 par le cardinal. Le cardinal a tenu à donner lui-même la seconde instruction de l'après-midi et à terminer cette rencontre par la messe. L'invitation s'adresse à tous les religieux de la ville et des environs.

Les 75 ans du Collège pontifical canadien

ROME — Le Collège pontifical canadien, un séminaire catholique fondé au coeur même de Rome par des Sulpiciens de Montréal, célèbrera son 75e anniversaire l'an prochain.

Cette année, le Collège compte 54 étudiants canadiens, tous prêtres ou membres de communautés religieuses qui n'ont pas de Maison-Mère à Rome.

M. Romuald Bissonnette, p.s.s., ex-professeur des Saintes Ecritures au Grand Séminaire de Montréal, est recteur au Collège depuis sept ans.

Au cours de ses 74 années d'existence, le Collège a formé quelque 1,100 étudiants, dont plusieurs sont devenus évêque ou archevêque. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, fut recteur du collège de 1947 à 1950.

Réunion d'urgence de l'épiscopat argentin

BUENOS-AIRES — S. Em. le cardinal Antonio Caggiano, archevêque de Buenos-Aires, avait convoqué pour samedi le 26 mai une conférence extraordinaire de l'épiscopat argentin. Cette réunion devait être consacrée à la gravité de la situation économique du pays et à l'étude de divers problèmes sociaux.

tra de commercer davantage avec les pays du Commonwealth et de les aider.

Le principal négociateur britannique, Edward Heath, doit quitter Londres pour Bruxelles aujourd'hui alors que débuteront mardi deux journées de discussions sur les exportations de vivres du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les pays membres de la communauté européenne, la France, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg, sont très réticents à l'idée de fournir aux fournisseurs de vivres traditionnels de la Grande-Bretagne des débouchés sur un marché élargi.

SI LA GRANDE-BRETAGNE ADHÈRE AU MARCHÉ COMMUN

On craint la rupture du Commonwealth

LONDRES. — Environ 300 hommes d'affaires du Canada et des autres pays du Commonwealth entrevoient la rupture possible du Commonwealth si la Grande-Bretagne donne son adhésion au Marché commun.

Cette crainte a été exprimée dans le rapport définitif du congrès des chambres de commerce britanniques et des pays du Commonwealth après une réunion d'une semaine à Londres. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle - Zélande comptaient une forte représentation à ces assises.

Pendant ce temps, le gouvernement britannique a publié une brochure intitulée "la Gde-Bretagne et les pays européens" décrivant une image optimiste de l'avenir de la Gde-Bretagne et des pays du Commonwealth si la G.-B. adhère au Marché commun.

Le document précise que l'adhésion de la G.-B. au Marché commun revifiera l'économie britannique, ce qui lui permettra de commercer davantage avec les pays du Commonwealth et de les aider.

Session d'étude sur le cinéma, en juillet

Du 9 au 14 juillet prochain aura lieu, au Collège de Rigaud, un stage national de cinéma pour les éducateurs.

Le programme d'études du stage comportera notamment : 1) l'étude de quelques grands réalisateurs contemporains, Truffaut, Hitchcock, De Sica, Huston et Bergman ; 2) l'analyse de l'influence du cinéma auprès de la jeunesse étudiante sur les plans culturel, psychologique, moral et spirituel ; 3) des échanges de vues sur les diverses méthodes d'éducation cinématographique.

En plus de ces sujets principaux, le programme prévoit d'autres études sur le langage cinématographique, sur la critique et sur divers instruments de travail.

Profitant du passage au Canada de plusieurs experts en cinéma qui viendront participer aux Journées internationales d'études de l'O.C.I.C., le comité d'organisation du stage a déjà retenu les services de certains d'entre eux. Mentionnons M. Amédée Ayfre, p.s.s., M. Victor Bachy, le R. P. Robert Claude, s.j., M. André Ruszkowski et le R. F. Antoine Vallet.

Le stage est organisé par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Saskatchewan : épreuve de force, le 1er juillet, pour gouvernement et médecins

REGINA. — Le gouvernement CCF de la Saskatchewan et les médecins de cette province, qui sont à couteaux tirés depuis deux ans, sont sur le point d'en venir au fait dans cette lutte entreprise par le gouvernement pour imposer l'assurance-santé obligatoire.

Le gouvernement dit qu'il mettra en vigueur son plan d'assurance-santé le 1er juillet, avec ou sans la coopération des quelque 900 médecins de la Saskatchewan. Les médecins disent qu'ils vont boycotter le plan et ne prodigueront leurs soins que dans les cas d'urgence si on ne leur permet pas d'exercer leur profession en dehors du plan gouvernemental.

Ce plan d'assurance en vertu duquel tous les soins médicaux seront payés d'avance, le premier du genre en Amérique du Nord, s'appliquera à presque tous les 925,000 citoyens de la Saskatchewan. Le coût de ce plan, que l'on estime à $21,000,000 pour la première année, sera défrayé par les primes personnelles des assurés et par les taxes. Presque toute cette lutte est engagée uniquement entre le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan et le gouvernement provincial. Les deux côtés demeurent fermes sur leurs positions.

Des pétitions

On retrouve cette même attitude ferme pour un côté ou pour l'autre dans les pétitions que des citoyens font circuler, à titre privé, dans la province. Une pétition demande au gouvernement de mettre son plan d'assurance-santé au rancart; l'autre demande aux médecins de mettre à l'épreuve son fonctionnement.

La profession médicale s'objecte fortement à ce qu'elle appelle le contrôle gouvernemental du plan d'assurance-santé. Le gouvernement réplique qu'il n'a aucune intention de gêner les médecins dans l'exercice de leur jugement professionnel en ce qui concerne le traitement de leurs patients.

Les membres du gouvernement disent qu'ils ont entendu des objections semblables, il y a 14 ans, lorsque le gouvernement CCF de la Saskatchewan a mis en vigueur le premier plan d'assurance-hospitalisation obligatoire au Canada. Ce plan est maintenant répandu dans tout le Canada et fait l'objet d'un programme combiné fédéral-provincial de soins hospitaliers. Les médecins de la Saskatchewan, avec l'appui de l'Association médicale du Canada, ont déclenché leur attaque, en 1960, lorsque le gouvernement CCF a fait sa campagne électorale avec la promesse de donner à la population de la province un plan de soins médicaux assurés d'avance.

Le gouvernement CCF a été réélu, mais la division entre la profession médicale et le gouvernement provincial n'a fait que grandir.

Démission d'un ministre

Les médecins ont vu leur cause gagner du poids lorsque le ministre des travaux publics, M. J. Walter Erb, a démissionné comme membre du cabinet et comme membre du parti CCF, le 3 mai dernier, et a pris un siège à la Législature parmi les indépendants.

M. Erb, qui s'était prononcé en faveur de la loi d'assurance de soins médicaux, l'automne dernier, à l'Assemblée législative, alors qu'il était ministre de la santé publique, a déclaré que l'une des raisons de sa démission était le plan médical. Le plan actuel, a-t-il dit, ne respecte pas le principe qu'il doit être acceptable tant par les médecins que par les patients. Le premier ministre Woodrow Lloyd a qualifié d'opportunisme politique la synchronisation de la démission de son ancien ministre.

La lettre de démission est parvenue à M. Lloyd quelques heures seulement avant que le premier ministre ne se présente à une réunion d'urgence tenue à Regina par quelque 600 médecins afin de leur demander de mettre à l'essai, pour un temps raisonnable, le plan du gouvernement. Les médecins ont rejeté l'appel de M. Lloyd et ont décidé par scrutin de ne pas collaborer au plan. Dans les milieux gouvernementaux, on a considéré que la réunion de deux jours à Regina avait été un test effectué par les médecins. La plupart des bureaux de médecins de la Saskatchewan ont été fermés durant deux jours. Les cas d'urgence ont été traités dans les hôpitaux.

Procédures judiciaires

"Naturellement, les médecins ne peuvent pas faire la grève, mais nous ne sommes pas disposés à travailler avec la mise en vigueur de ce plan", a déclaré le Dr H. D. Dalgleish, de Saskatoon, président du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan.

Le Collège n'a pas rejeté la possibilité de tenter d'obtenir une injonction de la cour contre la mise en vigueur du plan et de mettre à l'épreuve la nouvelle loi. Une société légale a l'affaire en main.

De son côté, le gouvernement a nommé une commission de sept membres qui aura comme mandat d'administrer le plan d'assurance-santé. Cette commission est présidée par M. Donald Tansley, un économiste. Trois médecins sont membres de la commission en plus du Dr J. G. Clarkson, ancien chef de la division des services médicaux du ministère de la santé publique, qui agit comme directeur exécutif.

Le Collège des médecins et chirurgiens a ignoré la commission, mais a eu des entrevues avec le cabinet provincial. La commission a le pouvoir d'agir comme agent de tous les bénéficiaires du plan en effectuant les paiements, en établissant les taux de paiement et en se faisant représenter dans les cours de justice dans les cas de contestation au sujet des honoraires des médecins.

Le Dr Dalgleish a déclaré que ce pouvoir accordé à la commission était une "conscription grave des droits des citoyens".

Honoraires des médecins

Le gouvernement réplique que la loi n'est pas une ingérence dans les droits civils des médecins, mais qu'elle n'a pour but que d'empêcher les médecins d'imposer aux patients des honoraires trop élevés. Les médecins ne se sont pas objectés à l'échelle d'honoraires établie par le plan médical du gouvernement. La commission dit qu'elle paiera les médecins à un taux de 85 pour cent des honoraires établis par le Collège des médecins et chirurgiens en 1959. C'est le même taux payé par les deux plans d'assurance-santé exploités par les médecins en Saskatchewan et par les agences gouvernementales.

En s'opposant au plan du gouvernement, le Collège des médecins affirme qu'il y a des besoins plus urgents dont il faut s'occuper citant comme exemples les soins aux vieillards, aux malades mentaux et chroniques et aux indigents.

La profession médicale a aussi proposé que le gouvernement aide, en donnant des subventions à des plans privés, à étendre l'assurance-santé dans la province. Le gouvernement s'est objecté à cette proposition parce que, dit-il, ce plan n'imposerait aucune limite aux honoraires des médecins et ne serait pas administré par le peuple.

Les médecins ont signalé quelques articles de la Loi d'assurance-santé lesquels, prétendent-ils, donnent au gouvernement des pouvoirs de contrôle.

En vertu de la loi, la Commission d'assurance-santé a le pouvoir de faire des règlements "concernant la façon dont on s'y prendra pour établir si une personne est bénéficiaire du plan", dit le Dr E. L. Weeks, de Regina.

Le Dr Weeks prétend que la commission a le pouvoir de demander aux médecins des informations sur leurs patients et que cela pourrait modifier l'attitude du patient envers son médecin.

Un autre médecin de Regina déclare que le plan du gouvernement donne à la commission un "contrôle parfait sur les médecins dans l'exercice de leur profession au point de vue de l'endroit, du temps et des personnes à traiter".

Le gouvernement répond qu'il ne veut pas se mêler des relations entre patients et médecins et qu'il n'aura rien à faire avec les traitements et les diagnostics des maladies. Lorsqu'il a parlé aux médecins, à la réunion de Regina, le premier ministre Lloyd leur a déclaré : "Le gouvernement n'a aucunement l'intention ou le désir d'influencer l'exercice de votre jugement professionnel".

Invités à demeurer

Quelques médecins ont laissé entendre qu'ils quitteraient la province après le 1er juillet, mais, à sa réunion de Regina, le Collège des médecins et chirurgiens a invité ses membres à y demeurer jusqu'à ce que soit résolu ce problème d'assurance-santé.

Le Collège n'a pas décrit les services que les médecins pourront dispenser en vertu de leur programme d'urgence. Faisant allusion à la crainte exprimée par des médecins à l'effet qu'ils ne pourraient pas exercer leur profession en dehors du plan d'assurance-santé, le premier ministre Lloyd leur a déclaré ceci :

"Si une personne veut se rendre chez un médecin et qu'elle veut, sans aucune contrainte, payer son compte, il n'y a rien pour l'arrêter. Mais si une personne dit que son compte sera payé par la Commission du plan d'assurance-santé, cette personne est dans son droit et aucun individu ni aucun organisme ne peut lui enlever ce droit".

M. Lloyd a dit que la question en jeu est de savoir si la population de la Saskatchewan sera gouvernée par une Assemblée législative élue démocratiquement et responsable au peuple ou bien par un petit groupement bien organisé.

Ethique professionnelle

Le Dr Leonard Cowan, à qui l'on a demandé si la décision de dispenser seulement des services urgents n'était pas une violation du serment des disciples d'Hippocrate, a répondu:

"Ce serment est donné par un homme libre dans une société libre... les changements fréquents de circonstances commandent des changements de philosophie ... le code international de l'éthique professionnelle stipule que c'est se prêter à un manquement à l'éthique que de participer à un plan de soins médicaux dans lequel le médecin n'a pas son indépendance personnelle."

Il n'y a pas de loi qui force un médecin à traiter un patient, déclare un avocat du Collège des médecins et chirurgiens.

Primes d'assurance

Les primes personnelles que les bénéficiaires devront payer au gouvernement sur le plan d'assurance-santé ont été établies à $24 par année pour les familles et à $12 pour les personnes seules. L'argent ne sera pas perçu avant le 1er décembre alors que les primes seront dues en vertu du plan d'assurance-hospitalisation obligatoire déjà en vigueur. Les primes de ce plan sont maintenant de $48 par an pour une famille et de $24 pour une personne seule.

Le reste de l'argent requis pour défrayer le coût de l'exploitation du plan d'assurance-santé proviendra du produit d'une taxe de vente, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les corporations, lesquels ont tous été augmentés, en janvier dernier, afin de rapporter au gouvernement les revenus nécessaires additionnels pour la mise en vigueur du plan.

La taxe de vente a été haussée de trois à cinq pour cent, mais la moitié de son produit va à l'éducation. L'impôt sur le revenu a été hausse de six pour cent sur le revenu payable et l'impôt sur les corporations, d'un pour cent.

On s'attend que 892,000 personnes auront droit aux bénéfices du plan d'assurance-santé. En sont exemptées les personnes qui participent déjà à des plans en vigueur du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial comme les membres des forces armées ou les personnes souffrant du cancer ou de la tuberculose pour qui le gouvernement a déjà des plans de soins médicaux.

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords est de la rue Rivard raccordée à la rue Berri, au nord de la rue Roy. C.S.M. no 327 Expr.

La Cité de Montréal donne, par les présentes avis public que le 30ième jour de mai 1962 à 10:30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère de ses procureurs soussignés, à la Cour Supérieure, ou à l'un de ses honorables Juges siégeant à la division de pratique, chambre no. 31, au palais de justice, à Montréal, Province de Québec, une requête demandant :

a) de fixer le jour où la Régie des services publics devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer les immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous que la Cité de Montréal entend acquérir, en vertu des articles 955 et suivants de sa charte (8-9 Eliz. II chap. 102) ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la cité de Montreal pour l'acquisition des dits immeubles ou parties d'immeubles.

b) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

Les immeubles ou parties d'immeubles à acquérir pour les fins susdites sont les suivants :

Les immeubles ou parties d'immeubles ci-après décrits, étant tous du cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, et étant montrés sur le plan B-83 Saint-Jacques, déposé au bureau du directeur du service des Travaux Publics de la Cité de Montréal. (Le numéro d'ordre inscrit en marge de chacune des descriptions suivantes correspond à celui qui apparait sur le susdit plan en regard de l'immeuble décrit).

1.— Une partie du lot 1203-37 du cadastre du quartier Saint-Jacques, sans bâtisse dessus érigée ; de figure trapézoidale, bornée au nord-est par une autre partie du lot 1203-38 (rue Berri), au sud-est par le lot 1203-38 (rue Roy), au sud-ouest par une autre partie du lot 1203-37, au nord-ouest par une partie du lot 1203-36 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est et au sud-ouest, seize pieds et six dixièmes de pied (16.6') au sud-est et dix-sept pieds et quatre dixièmes de pied (17.4') au nord-ouest ; contenant en superficie trois cent trente-quatre pieds carrés (334), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

2.— Une partie du lot 1203-36 du cadastre du quartier Saint-Jacques, sans bâtisse dessus érigée ; de figure trapézoidale, bornée au nord-est par le lot 1203-37 (rue Berri), au sud-est par une partie du lot 1203-37, au sud-ouest par une autre partie du lot 1203-35, au nord-ouest par une partie du lot 1203-35 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au sud-est et au sud-ouest, dix-sept pieds et quatre dixièmes de pied (17.4') au nord-est et dix-huit pieds et deux dixièmes de pied (18.2') au nord-ouest ; contenant en superficie trois cent quarante-neuf pieds carrés et huit dixièmes de pied carré (349.8), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

3.— Une partie du lot 1203-35 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3810 et 3812 de la rue Berri ; de figure trapézoidale, bornée au nord-est par le lot 1203-37 (rue Berri), au sud-est par une partie du lot 1203-36, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-35, au nord-ouest par une partie du lot 1203-34 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent vingt-neuf pieds carrés et sept dixièmes de pied carré (1,229.7), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

4.— Une partie du lot 1203-34 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure trapézoidale, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-34, au sud-est par une partie du lot 1203-35, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-34, au nord-ouest par une partie du lot 1203-33 ; mesurant vingt pieds (20.0') de largeur et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent cinquante-huit pieds carrés (1,258), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

5.— Une partie du lot 1203-33 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-33, au sud-est par le lot 1203-38 (rue Roy), au sud-ouest par une partie des lots 1202-79 et 1202-80, au nord-ouest par une partie du lot 1203-36 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-huit pieds et quinze centièmes de pied (18.15') et un pied et un dixième de pied (1.1') dans ses lignes sud-ouest, huit pieds et quinze centièmes de pied (8.15') au sud, douze pieds (12.0') et vingt et un pieds et quarante-cinq centièmes de pied (21.45') dans ses lignes nord-ouest ; contenant en superficie six cent trente-quatre pieds carrés et quatre dixièmes de pied carré (634.4), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

6.— Une partie du lot 1203-32 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure triangulaire, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-32, au sud-est par une partie du lot 1203-33, au sud-ouest par une partie du lot 1202-80 ; mesurant cinq pieds (5.0') au nord-est, sept pieds et six dixièmes de pied (7.6') au sud et cinq pieds et sept dixièmes de pied (5.7') au nord-ouest ; contenant en superficie quatorze pieds carrés et trois dixièmes de pied carré (14.3), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

7.— Une partie du lot 1203-31 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure trapézoidale, bornée au nord-est par une autre partie du lot 1203-31, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-31 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

8.— Une partie du lot 1203-30 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-30, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-30, au nord-ouest par une partie du lot 1203-29 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

9.— Une partie du lot 1203-29 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-29, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-29, au nord-ouest par une partie du lot 1203-28 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

10.— Une partie du lot 1203-28 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-28, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-28, au nord-ouest par une partie du lot 1203-27 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

11.— Une partie du lot 1203-27 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-27, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-27, au nord-ouest par une partie du lot 1203-26 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

12.— Une partie du lot 1203-26 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-26, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-26, au nord-ouest par une partie du lot 1203-25 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

13.— Une partie du lot 1203-25 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-25, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-25, au nord-ouest par une partie du lot 1203-24 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

14.— Une partie du lot 1203-24 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-24, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-24, au nord-ouest par une partie du lot 1203-23 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

15.— Une partie du lot 1203-23 du cadastre du quartier Saint-Jacques, sans bâtisse dessus érigée ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-23, au sud-est par une partie du lot 1203-38 (rue Roy), au sud-ouest par une partie des lots 1202-79 et 1202-80, au nord-ouest par une partie du lot 1203-36 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-huit pieds et quinze centièmes de pied (18.15') au sud-est et dix-sept pieds et huit dixièmes de pied (17.8') dans ses lignes sud-ouest, soixante-quinze centièmes de pied (0.75') et dix-sept pieds et deux dixièmes de pied (17.2') dans ses lignes nord-ouest ; contenant en superficie trois cent quarante-sept pieds carrés et trois dixièmes de pied carré (347.3), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

16.— Une partie du lot 1203-36 du cadastre du quartier Saint-Jacques, sans bâtisse dessus érigée ; de figure trapézoidale, bornée au nord-est par le lot 1203-37 (rue Berri), au sud-est par une partie du lot 1203-37, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-35, au nord-ouest par une partie du lot 1203-35 ; mesurant dix-neuf pieds et sept dixièmes de pied (19.7') au nord-est, dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

17.— Une partie du lot 1203-35 du cadastre du quartier Saint-Jacques, sans bâtisse dessus érigée ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-36, au sud-est par une partie du lot 1203-37, au sud-ouest par une partie du lot 1202-80, au nord-ouest par une partie du lot 1203-34 ; mesurant dix-neuf pieds et sept dixièmes de pied (19.7') au nord-est, dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

18.— Une partie du lot 1203-35 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3810 et 3812 de la rue Berri ; de figure trapézoidale, bornée au nord-est par le lot 1203-37 (rue Berri), au sud-est par une partie du lot 1203-36, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-35, au nord-ouest par une partie du lot 1203-34 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

19.— Une partie du lot 1203-34 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-34, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-34, au nord-ouest par une partie du lot 1203-33 ; mesurant vingt pieds (20.0') de largeur, dix-sept pieds et deux dixièmes de pied (17.2') au sud-est et dix-sept pieds et un dixième de pied (17.1') au nord-ouest ; contenant en superficie trois cent quarante-trois pieds carrés (343), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

20.— Une partie du lot 1203-33 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord par une autre partie dudit lot 1203-33, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-33, au nord-ouest par une partie du lot 1203-32 ; mesurant sept pieds et deux dixièmes de pied (7.2') et dix-sept pieds et trois dixièmes de pied (17.3') dans ses lignes nord, dix-sept pieds et un dixième de pied (17.1') au sud-est, vingt pieds (20.0') au sud-ouest et trois pieds et quatre dixièmes de pied (3.4') au nord-ouest ; contenant en superficie cent quatre-vingt-deux pieds carrés et trois dixièmes de pied carré (182.3), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

21.— Une partie du lot 1203-32 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure trapézoidale, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-32, au sud-est par une partie du lot 1203-33, au sud-ouest par une partie des lots 1202-80 et 1202-81, au nord-ouest par une partie du lot 1203-31 ; mesurant vingt pieds (20.0') de largeur, dix-sept pieds et deux dixièmes de pied (17.2') au sud-est et dix-sept pieds et un dixième de pied (17.1') au nord-ouest ; contenant en superficie trois cent quarante-trois pieds carrés (343), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

22.— Une partie du lot 1203-31 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure irrégulière, bornée au nord-est par une autre partie dudit lot 1203-31, au sud-est par une partie du lot 1202-80, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1203-31, au nord-ouest par une partie du lot 1203-30 ; mesurant dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (19.6') au nord-est, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') au sud-ouest et soixante-deux pieds et neuf dixièmes de pied (62.9') de profondeur ; contenant en superficie mille deux cent trente-six pieds carrés (1,236), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

23.— Une partie du lot 1203-32 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 3821 de la rue Rivard ; de figure triangulaire, bornée au nord par une autre partie dudit lot 1203-32, au sud-est par une partie du lot 1203-33, au sud-ouest par une partie des lots 1202-83 et 1202-84 ; mesurant dix pieds et un dixième de pied (10.1') au nord, trois pieds et quatre dixièmes de pied (3.4') au sud-est et neuf pieds et six dixièmes de pied (9.6') au sud-ouest ; contenant en superficie treize pieds carrés et six dixièmes de pied carré (13.6), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

24.— Une partie du lot 1202-79 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 463 et 465 de la rue Roy ; de figure triangulaire, bornée au nord-est par une partie du lot 1203-37, au sud par une autre partie dudit lot 1202-79, au nord-ouest par une partie du lot 1202-78 ; mesurant huit pieds et six dixièmes de pied (8.6') au nord-est, trois pieds et un dixième de pied (3.1') au sud-est et huit pieds (8.0') au sud-ouest ; contenant en superficie douze pieds carrés et quatre dixièmes de pied carré (12.4), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le plan B-83 Saint-Jacques.

25.— Une partie du lot 1202-80 du cadastre du quartier Saint-Jacques, avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3801 de la rue Rivard et 451, 455, 457 de la rue Roy ; de figure triangulaire, bornée au nord-est, au sud et au nord-ouest par d'autres parties dudit lot 1202-80 ; mesurant cinq pieds (5.0') au nord-est, sept pieds et six dixièmes de pied (7.6') au sud et cinq pieds et sept dixièmes de pied (

AU PARC RICHELIEU

Une autre soirée "AUGUSTUS"

Interrogé au sujet du programme de ce soir, le secrétaire des courses, Georges Giguère, a déclaré:

"Le point de mire, évidemment, est la présence d'Augustus dans la grande finale de l'Amble Grattan Bars de $8,630, contre Peter Gunn, Whirlrod, Bim Bonr Bay, Kentucky Colonel, Auction Time, Mr. Niagara et Demon Rainbow, survivants des épuisantes tranches de cette série".

"Ensuite, je souligne le Trot Invitation de $6,000, qui réunit Ava Song, Curly Lambert, Helen Brooke K., Van Counsel, Anne Gallon (2:04.2 samedi) et Duke of Decatur. Ce sont sans aucun doute les meilleurs trotteurs au Canada".

"Enfin notre Amble de $3,500 nous permettra enfin de voir à l'oeuvre au Canada King's Meadow, acheté au prix de $65,000 par l'écurie Miron. Cet ambleur prendra le départ contre Keystone Direct, Southern Charm, Margie Eden, Hawthorn, Lord Dares et Bimbo Chief".

"C'est notre avant-dernier programme du meeting et... probablement le meilleur depuis le 7 avril".

Donald Perfect

M. Donald Perfect, président des juges au parc Richelieu, reviendra à Montréal après le meeting de courses sur le plat, à Blue Bonnets, et reprendra ses fonctions au parc Richelieu, du 15 juillet au 12 septembre. C'est ce qu'a annoncé hier M. Paul Dansereau, président de Richelieu Raceway.

Après le meeting d'été du Bout-de-l'Ile, M. Perfect occupert les fonctions de président des juges, à la réunion d'automne de trot et amble à la piste de Blue Bonnets.

Durant la saison de turf, M. Perfect a accepté une invitatica de la C.T.A. d'agir en qualité de président des juges, du 5 juin au 10 juillet, à la piste de trot et amble de Ladner, en Colombie - Britannique.

"Je serai heureux de revenir à Montréal en juillet prochain, a déclaré le populaire Don Perfect. J'aimerais dire que le meeting printanier du Richelieu a été le meeting le plus réussi à tous les points de vue que j'ai vus au cours de ma carrière. Dans mes rapports à la CTA, j'ai souligné l'excellente coopération obtenue de la direction, qui s'est dépensée pour hisser le sport des courses sous harnais à son plus haut niveau de succès et de qualité".

Les inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE
C-1 Trot — $800

1 Komoka Queen	D. Palmer
2 Scotty Oaks	
3 Sonny Nardin	R. Bérard
4 Spen Call	L. Crawford
5 Luellan Genesee	P. Caldwell
6 Ennis Hanover	J. Gram
7 Mac's Star	T. Horton
8 Valera	A. Walker
Aussi éligible:	
Sparkling Rhythm	P. Dusseault

DEUXIEME COURSE
C-2 Amble — $1,400

1 Delaway	K. Waples
2 Starlite	B. Madill
3 Senator Eric	R. Barrieau
4 Federalist	O. Crawford
5 Negley Hal	P. Thibaudeau
6 Joey Johnson	B. Hughes
7 Fullmor	L. Fontaine
8 Niagara Hanover	C. Galbraith
Aussi éligible:	
Poplar Dream	P. Robillard

TROISIEME COURSE
C-2 Amble — $1,400

1 Fingo's Song	Henri Filion
2 Dream Haven	A. Walker
3 Mr Cherish	B. Elliott
4 Andrew Patch	M. Turcotte
5 Golden Spark	R. Grandmaison
6 Sandy Gallon	P. Robillard
7 Mr Soudericker	M. Dostie
8 Kay Mac	R. Bardier
Aussi éligible	
Lincoln Van	C. Bélanger

QUATRIEME COURSE
C-2 Trot — $1,400

1 March Van	C. Galbraith
2 Virgne's Jimmie	R. Bérard
3 Silky	K. Waples
4 I. J. Collins	R. Caldwell
5 Parkvill	S. Brisson
6 Patoka E	J. Giguère
7 Shadydale Mystery	R. Quessy
8 Mr T. V.	J. Jodoin
Aussi éligible:	
Song Hi Lo	A. Rogers

CINQUIEME COURSE
A et B-1 Amble — $3,500

1 Hawthorn	Crawford
2 Bimbo Chief	M. Turcotte
3 Margie Eden	R. Caldwell
4 Lord Dares	C. St-Jacques
5 Southern Charm	B. Côté
6 King's Meadow	K. Waples
7 Keystone Direct	C. Watters

SIXIEME COURSE
C-1 Amble — $1,800

1 Goes Hanover	N. Bardier
2 Chuck Counsel	P. Dusseault
3 Meadow Bucky	J. Vachon
4 Mighty MacDee	P. Caldwell
5 Senator Pete	Hervé Filion
6 Silver's Gold	R. Ponton
7 Johnny Barnes	D. Corbett
8 Breeze Abbe	L. Bourgon
Aussi éligible	
Fay's Best	A. Hanna

SEPTIEME COURSE
C-1 Trot — $1,800

1 Jack Harvester	A. Côté
2 Mc's Bomb	R. Bardier
3 Flash Song	A. Walker
4 Texas Star	C. Poulin
5 White Princess	R. Caldwell
6 Clovd Hanover	P. Caldwell
7 Legal Prince	P. Thibaudeau
8 Mr Sampson	P. Robillard
Aussi éligible:	
Vera Riddell	W. Habkirk

HUITIEME COURSE
Invitation Trot — $6,00

1 Anne Gallon	W. Habkirk
2 Van Counsel	C. Watters
3 Helen Brooke K	C. Galbraith
4 Duke Of Decatur	K. Waples
5 Curley Lambert	Hervé Filion
6 Ava Song	R. Savignac

NEUVIEME COURSE
"GRATTAN BARS"
Classe 2.22 Amble (Finale) $8,630

1 Peter Gunn	J. Kopas
2 Augustus	C. Poulin
3 Whirlrod	C. Watters
4 Bim Bom Bay	P. Caldwell
5 Kentucky Colonel	R. Caldwell
6 Auction Time	W. Habkirk
7 Mr Niagara	C. Galbraith
8 Demon Rainbow	R. Bardier

DIXIEME COURSE
C-3 Amble — $800

1 Irish Jubilee	J. Kopas
2 Royal Match	Gilles Lachance
3 Mr Dean Jr	L. Pelletier
4 Gene Blue	A. Llewellyn
5 Hy Billy	I. McQuerr
6 Boum Boum Bumpas	A. Côté
7 Irish Bud	P. Caldwell
8 Rilla's Song	F. Brochu
Aussi éligible:	
Sir Prince	R. Grandmaison

Le tennis à St-Laurent

M. Raymond Vidal, régisseur des sports à Saint-Laurent, annonce la formation de deux équipes de tennis qui feront partie de la ligue Maisonneuve sous la présidence de M. André Glenn.

L'équipe pour hommes qui sera dans la section A de cette ligue, sera très jeune comparativement aux autres clubs du circuit. Claude Gélinas et René Blais, qui comptent plusieurs années d'expérience dans ce genre de rencontre, devraient être les pivots de l'équipe. Les benjamins de l'équipe, John Hardy, deux fois champions en simple de Saint-Laurent, Frank Remete, champion en double il a deux ans, Hans Lammens et Claude Paré reconnus pour leur combativité, devraient compléter une excellente édition de tennis, tout en étant suceptibles de s'affirmer, dans un genre de compétition nouveau pour eux.

André Laurin, bien connu dans les cercles de tennis locaux (Saint-Laurent), sera le capitaine joueur de cette équipe, qui devrait fournir une forte opposition aux clubs Papineau, Vétérans et Aiglons de Saint-Jean, tous dans cette même ligue.

Notons que toutes les rencontres à Saint-Laurent, seront disputées au parc Beaudet, situé au coin du boulevard Décarie et la rue du Collège, et auront lieu à tous les lundis soirs, dès le début du mois de juin.

L'équipe dans la catégorie juvénile de cette ligue, sera très représentative avec les: Robert Carbone, champion simple l'an dernier (Boys), Jean-Guy Grégoire, Jean-Pierre Wattiez et Pierre Dupuy. La cédule pour cette catégorie ne débutera qu'après la fermeture des écoles.

PARIS. — Nicola Pietrangeli et Ramanathan Krishnan de l'Inde ont aujourd'hui atteint les quarts de finale dans le tournoi de tennis international de France. Dans ces matches de simple, Pietrangeli, champion de France de 1959 et 1960, a défait le jeune Greg Hughes d'Australie 6-2, 0-6, 6-0 et 6-3. Krishnan de son côté a vaincu Bora Jovanovic de la Yougoslavie 6-4, 6-2, 6-2.

Dans les autres matches de simple, Roy Emerson d'Australie a vaincu Wilhelm Bungert 6-3, 6-4, 4-6, 6-0, 6-2, tandis que Rod Laver l'a emporté sur Sergio Jacobini d'Italie au compte de 4-6, 6-3, 7-5, 6-1.

Donna Floyd d'Arlington dans les matches de simples pour dames a battu Christine Truman 6-8, 6-2, 6-2, tandis que Jestina Bricka de St-Louis a été éliminée, 6-2, 6-3, par Renée Schuurman d'Afrique du Sud.

Dans la deuxième ronde des doubles pour hommes Jon Douglas et Frank Froehling des Etats-Unis ont gagné 6-3, 8-6, 6-2 contre Ali et Jacques d'Australie.

Deux autres Américains Reed et Rudinoff ont vaincu Anderson et Kendall d'Australie par 3-6, 6-2, 6-3, 6-4, dans un autre match de deuxième ronde.

Simples pour dames: 3e ronde:

Edda Buding (Allemagne) bat J. Lieffrig (France) 6-2, 6-2.

Jan Lehane (Australie) bat E. Starkie (Angleterre) 6-4, 6-3.

Margaret Smith (Australie) bat Mary Hawton (Australie) 6-1, 6-3.

Ann Haydon (Angleterre) bat Jill Blackman (Australie) 6-2, 6-2.

S. Prise (Afrique - Sud) bat Françoise Durr (France) 7-5, 6-3.

Simples pour hommes: 4ème ronde:

Pierre Darmon (France) bat Giuseppe Merlo (Italie) 6-3, 6-3, 6-4.

Manuel Stntana (Espagne) bat Billy Knight (Angleterre) 7-5, 6-0, 6-3.

Martin Mulligan (Australie) bat Fred Stolle (Australie) 6-4, 6-2, 6-3.

Doubles pour hommes: 2ème ronde:

Barnes - Fernandez (Brésil) battent Drysdale et Noel Grinda 6-4, 6-3, 6-2.

Lundquist - Pietrangeli battent Pares - Shepherd (Australie) 6-1, 6-4, 6-3.

Emerson - Fraser battent Olvera - Zuleta (Ecuador) 6-3, 6-3, 6-0.

Rod Laver - Jon Fraser battent Rinderknech - Vincent (France) 6-3, 6-1, 4-6, 7-5 et 6-3.

Mills et Sangster (Angleterre) battent Koch - Mandarino (Brésil) 6-3, 3-6, 4-6, 7-5, 6-3.

"UNE PLUME DE PLUS A TON CHAPEAU" semble dire M. Michel Normandin (au centre), populaire commentateur sportif, au jeune François Lavigne (à gauche), qui vient de remporter le tournoi des champions Dow du district de Montréal, le trophée et le chèque de $500. Gaby Bolduc (à droite), qui s'est classé 2e, félicite le nouveau champion.

Tito Francona et Willie Kirkland font gagner les Indiens, 5 à 3

WASHINGTON. — Des circuits par Tito Francona et Willie iKrkland ont aidé hier les Indiens de Cleveland à vaincre les Sénateurs de Washington au compte de 5-3.

Bob Johnson a réussi son cinquième circuit pour les Sénateurs.

Le circuit de Francona était le plus long reussi au stade de Washington. Celui de Kirkland était son septième.

A WASHINGTON

CLEVELAND	AB	P	CS	PP
Francona, 1B	5	2	3	1
Dillard, CC-CG	4	1	1	1
Essegian, CC	4	0	1	1
Cline, CC	0	0	0	0
Kirkland, CD	4	1	1	1
Romano, R	3	0	0	0
Held, AC	4	1	1	0
Phillips, 3B	2	0	1	0
Kindall, 3B	4	0	1	1
Perry, L	3	0	0	0
Allen, L	0	0	0	0
E-Lupiow	1	0	0	0
Bell, L	0	0	0	0
TOTAUX	34	5	9	5

WASHINGTON	AB	P	CS	PP
O'Connell, 3B	3	0	1	0
Cottier, 2B	4	0	0	0
Woodling, CD	1	1	1	0
C-Hinton, CD	0	0	0	0
Long, 1B	3	0	1	0
D-Bright, 1B	1	0	0	0
Kling, CG	4	0	1	1
Piersall, CC	4	0	1	0
Johnson, AC	4	2	2	1
Schmidt, R	3	0	2	1
B-Hamlin	0	0	0	0
Retzer, R	0	0	0	0
Daniels, L	0	0	0	0
Hobaugh, L	1	0	0	0
A-Hicks	1	0	0	0
McClain, L	1	0	0	0
TOTAUX	30	3	9	3

A-RAB pour Hobaugh à la 5e
B-Court pour Hamlin à la 7e
C-Court pour Woodling à la 8e
D-Frappe pour Long à la 8e
E-Frappe pour Allen à la 9e

CLEVELAND	200 020 001—5
WASHINGTON	000 110 100—3

E-Cottier. R-A-Cleveland 27-15. Washington 27-5. DJ-Long et Cottier; Perry, Held et Francona; Long, Johnson et Long; Francona et Kindall; Held, Kindall et Francona. LSB-Cleveland 5, Washington 4

2B-Francona, Dillard. Cir.-Francona, Kirkland, Johnson. S-O'Connell, Phillips.

Perry (G 3-2)	ml	cs	p	pm	bb	rb
	7	8	3	3	2	3
Allen	1	0	0	0	1	1
Bell	1	1	0	0	0	0
Daniels, (P 1-6)	7⅔	3	2	2	2	0
Hobaugh	4⅓	4	3	2	0	1
McClain	4	3	1	1	0	2

A-McKinley, Napp, Umont, Drummond. T-2:19. A-10,128.

Tournoi des architectes le 15 juin

Veuillez retenir cette date et inviter vos amis dès maintenant.

ENDROIT: Islesmere Golf & Country Club.

DEPARTS: Former son "foursome" et indiquer l'heure de départ désiré. Départ toutes les 6 minutes de 9.00 a.m. à 2.30 p.m.

TROPHEES: Henri Mercier - Pointage Brut - tous les golfeurs éligibles, Robert E. Bostrom - Pointage Net - tous les golfeurs éligibles, Ingénieurs - Trophées pour trois meilleurs pointages Entrepreneurs - bruts et trois meilleurs pointages nets. Fournisseurs.

DAMES: Invitation toute spéciale aux dames. Il y aura trophées et prix pour les meilleurs 18 trous, 9 trous et "putting".

BILLETS: $12. par personne, Jeu - $5.00; Buffet: $7.00.

Inf. — Pierre Coderre a/s A.A.P.Q.

Lavigne encore vainqueur

Le sensationnel jeune quilleur de 19 ans qui ne joue aux quilles qu'à peine depuis 5 ans vient d'ajouter un autre championnat à la série déjà imposante de ses victoires.

Il remportait en effet, en fin de semaine, le Tournoi des Champions Dow du district de Montréal avec une moyenne de 192.3 ayant abattu 1731 quilles en 9 parties. La meilleurep artie u jeune quilleur qui gagne sa vie aux quilles, a été la cinquième, soit un 235.

Pour sa part Gaby oBiduc, un autre fameux joueur de la Métropole, dut se contenter de la 2ème place, avec un recul de 70 quilles sur François.

Les honneurs du haut simple au cours de ce tournoi qui réunissait au delà de 400 quilleurs sont allés à Florian Charpentier qui a roulé un simple de 279.

Florian, qui s'est classé 28e parmi lees 33 meneurs du Tournoi des Champions s'est, par le fait même, mérité la chance de participer au tournoi de Radio-Canada à l'automne, duquel tournoi les participants à la prochaine saison de "L'Heure des Quilles" seront choisis.

Le tournoi Dow était aussi témoin d'un fait qui semble être un signe avant-coureur d'une nouvelle époque dans le monde des quilles. En effet, plusieurs spectateurs et officiels ont remarqué le nombre imposant de très jeunes quilleurs qui ont participé à l'importante classique.

Leur style impeccable leur vaudra certainement, s'ils continuent à jouer de cette façon, une place dans la section déjà fort achalandée des grands champions.

Les 33 meneurs qui se qualifièrent pour participer au tournoi de Radio-Canada, l'automne prochain, tournoi au cours duquel les participants de "L'Heure des Quilles" de la saison prochaine seront choisis.

	Moyenne	Pts
1 François Lavigne	192.3	1731
2 Gaby Bolduc	184.5	1661
3 Jacques Levasseur	183.4	1650
4 G. Dufour	182.5	1643
5 J. Filion	182.3	1641
6 Roland Lepine	181.5	1634
7 G. Gatineau	180.5	1625
8 B. D'Amicantonio	179.5	1616
9 R. Donalson	173.1	1603
10 Guy Bolduc	173.1	1603
11 F. Martin	177.2	1595
12 F. Turcotte	177	1593
13 J. P. Bélanger	173.8	1592
14 J. P. Charpentier	176.4	1587
15 R. Bimard	176.7	1585
16 R. Bellefeuille	176.5	1572
17 J. C. Leblanc	174.4	1570
18 Dante Ialenti	177.2	1569
19 A. H. Beck	175.6	1554
20 M. Mathieu	171.7	1548
21 Jean Rainville	171.4	1540
22 Laurent Celestino	171.4	1541
23 G. Larivée	171.4	1541
24 A. Lacombe	171.4	1540
25 R. Laverne	171	1539
26 R. Demers	170.4	1534
27 R. Monette	170.2	1532
28 P. Charpentier	170.1	1531
29 J. Chatelois	169.8	1529
30 R. Pranerif	169.3	1524
31 J. Labelle	169.3	1524
32 H. Martin	169.1	1522
33 A. Cousineau	169.1	1522

Les Yankees gagnent la première

NEW YORK — Un circuit de trois points à la neuvième manche par Bill Skowron a brisé une égalité de 1-1 et donné une victoire de 4-1 aux Yankees de New York sur les Tigers de Détroit dans la première partie d'un programme double.

Skowron avait aussi fait compter le premier point de son club à la septième.

Doug Gallagher, le cinquième lanceur du Détroit, fut débité de la défaite et Jim Coates, qui retira un seul frappeur, reçut le crédit de la victoire.

PREMIEME JOUTE

A NEW YORK

DETROIT	AB	P	CS	PP
Wood, 2B	4	0	1	1
Bruton, CC	3	0	0	0
Maxwell, CD	4	0	0	0
Cash, 1B	3	0	1	0
Colavito, CG	3	0	0	0
McAuliffe, 3B	3	0	0	0
Fernandez, AC	3	0	0	0
Brown, R	3	1	1	0
Lary, L	2	0	1	0
Kline, L	0	0	0	0
Nischwitz, L	0	0	0	0
Jones, L	0	0	0	0
Gallagher, L	1	0	0	0
TOTAUX	29	1	4	1

NEW YORK	AB	P	CS	PP
Richardson, 2B	4	1	0	0
Tresh, AC	4	1	0	0
Pepitone, 1B	3	0	2	0
A-Skowron, 1B	2	1	2	4
Maris, CC	4	0	0	0
Blanchard, CD	4	0	1	0
Berra, CG	4	0	0	0
Howard, R	2	0	0	0
Boyer, 3B	3	1	2	0
Terry, L	3	0	1	0
B-Lopez	1	0	0	0
Bridges, L	0	0	0	0
Coates, L	0	0	0	0
TOTAUX	34	4	10	4

A-Simple pour Pipitone à la 7e
B-Frappe pour Terry à la 8e

DETROIT	001 000 000—1
NEW YORK	000 000 103—4

E-Gallagher, McAuliffe. R-A-Detroit 24-6. New York 27-8. DJ-Cash et Fernandez; Boyer, Richardson et Pepitone. LSB-Detroit 4, New York 11.

Cir.-Skowron, S-Colavito.

Lary	ml	cs	p	pm	bb	rb
	6	5	0	0	2	1
Kline	⅓	2	1	1	1	0
Nischwitz	⅓	0	0	0	0	1
Jones	0	1	0	0	0	0
Gallagher (P 0-4)	1⅓	3	3	2	2	1
Terry	8	4	1	1	1	4
Bridges	⅔	0	0	0	0	0
Coates (G 4-1)	1⅓	0	0	0	0	0

ML-Lary, Gallagher. A-Rice, Faparella, Kinnamon. Soar. T-2:33

Milwaukee 4 St-Louis 3

Saint-Louis — Les Braves de Milaukee ont compté 4 points à la cinquième manche et cela a suffi à mâter les Cardinaux de Saint-Louis par 4-3. Bob Shaw, avec une fiche de 5-2, a étouffé un ralliement des perdants à la 9ème manche en faisant frapper Stan Musial dans un double-jeu.

Bob Gibson fut le lanceur perdant.

Milwaukee	000 040 000—4 8 1
St-Louis	020 000 001—3 6 0

Shaw et Crandall; Gibson, Ferrarese (9) et Sawatski.

G-Shaw (5-2) P-Gibson (4-3)

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du code civil, que C.K.L.S. INDUSTRIES LTD, dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la cité de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 15ième jour de mai 1962, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 22ième jour de mai 1962, sous le numéro 1600915.

Ce 24ième jour de mai 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CITÉ DE MONTRÉAL

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSION

On recevra à l'Hôtel de Ville de Montréal, Qué. des soumissions en double exemplaire, cachetées et adressées au Comité exécutif pour la construction d'un tronçon de la ligne No 2 du Métro, rues Berri et de St-Vallier (contrat 2-A-2) d'un point sis au nord de la rue Jean-Talon à un point sis au sud du boulevard Rosemont.

Les soumissions devront être expédiées par malle recommandée et déposées à un bureau des postes en la Cité de Montréal, P. Q. le ou avant le 29 juin 1962 et elles seront ouvertes en la chambre 211 des bureaux du Comité exécutif à l'Hôtel de Ville le 3 juillet 1962 à 2.30 p.m.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans, les cahiers des charges, les formules de soumission officielles et l'enveloppe spéciale, en s'adressant au service des Travaux publics, METRO, salle 501, Edifice Jacques-Viger, 700 est rue Craig, Montréal, P. Q. et comme caution pour chaque jeu de plans et cahiers des charges, il devra déposer un CHEQUE VISE payable au Directeur des Finances de la Cité de Montréal, d'un montant de DEUX CENTS dollars ($200.00).

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état avant la date d'ouverture des soumissions ou à ceux qui ont présenté une soumission et auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état, moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Gabriel Morin,
Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 28 mai 1962.

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU 1-0111

Provost, Hotte & Associés
Comptable agréé
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES H. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave. Verdun, VERDUN

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés

M. SAMSON, O.B.E., C.A.	Lucien P. BELAIR, C.A.	E.H. KNIGHT, C.A.
Léon COTE, C.A.	Jean LACROIX, C.A.	Lionel ROUSSIN, C.A.
H. BOURGOUIN, C.A.	Dollard HUOT, C.A.	Raymond FORTIER, C.A.
Albert GARNEAU, C.A.	Percy AUGER, C.A.	Clément PRIMEAU, C.A.
Benoit SYLVAIN, C.A.	Pierre LESAGE, C.A.	Dennis BELL, C.A.
Pierre CHOUINARD, C.A.	Pierre BARRY, C.A.	R. COUILLARD, C.A.
Gilles TRAHAN, C.A.	Adrien COTE, C.A.	Télès TREMBLAY, C.A.
L. De G. PAGE, C.A.	Marthe GAUTHIER, C.A.	Jean BOISVERT, C.A.
Paul GONTHIER, C.A.	Marcel IMBEAU, C.A.	G.A. ROUSSIN, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
Conseils: Maurice CHARTRE, C.A. A. Emile BEAUVAIS, D.SC., C.A. Gérard MARCEAU, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques — VI. 2-4691

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

Pour le district judiciaire de Montréal

No. 669110

PAUL GAUDRY, menuisier, de la ville de Chambly, dans le district de Montréal, en sa qualité de tuteur nommé à Richard Tremblay et Diane Tremblay,

Demandeur
contre

ELIE ROCA, de la cité et du district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonné au défendeur ELI ROCA de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 25 mai 1962.

LEO R. LEBLANC,
Avocat,
266 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.
Procureur du demandeur.

Georges DUSSAULT.
Député-greffier

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 570437

ALFRED NELSON NICKLE, exécutif, de la Cité de Lachine, District de Montréal, et là y résidant au No 855, 49e Avenue,

Demandeur,
— VS —

JOHN N. MARTIN, officier en fiducie, de la Cité de St-Bruno, District de Montréal, et là résidant au No 1546, rue Montarville, en sa qualité de tuteur ad hoc à Hedwige Jane Henriette Nickle, mineure,

Défendeur,
— ET —

DAME MARGARET JOSEPHINE GARDNER, épouse divorcée premièrement dudit Alfred Nelson Nickle et ensuite de Sylvain Alphonse Henri Smeesters, de la Cité de Bruxelles, Belgique,
— ET —

Ledit SYLVAIN ALPHONSE HENRI SMEESTERS, de la Cité de Bruxelles, Belgique, pour fins d'autoriser la dite Dame Margaret Josephine Gardner, en autant qu'il sera nécessaire,

Mis-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonné aux mis-en-cause, DAME MARGARET JOSEPHINE GARDNER et SYLVAIN ALPHONSE HENRI SMEESTERS, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 24e jour de mai 1962.

Mes Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Porteous & Hansard,
Edifice Banque Royale,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.,
Procureurs du Demandeur.

G. BLANCHET,
Député-Protonotaire.

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS
COUR SUPÉRIEURE

No 53 1962

L.L. ROQUET INC.
GERMAIN ANGRIGNON — DEBITRICE
Liquidateur Provisoire
EN LIQUIDATION

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de ladite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 18e jour de juin 1962 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de ladite Compagnie.

Montréal, 18e mai 1962.

BUREAU DE:
G. ANGRIGNON
2285 Jolicoeur,
Montréal, Tél.: 766-8589.

Député Protonotaire de la Cour supérieure.
J. P. LAVOIE

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...

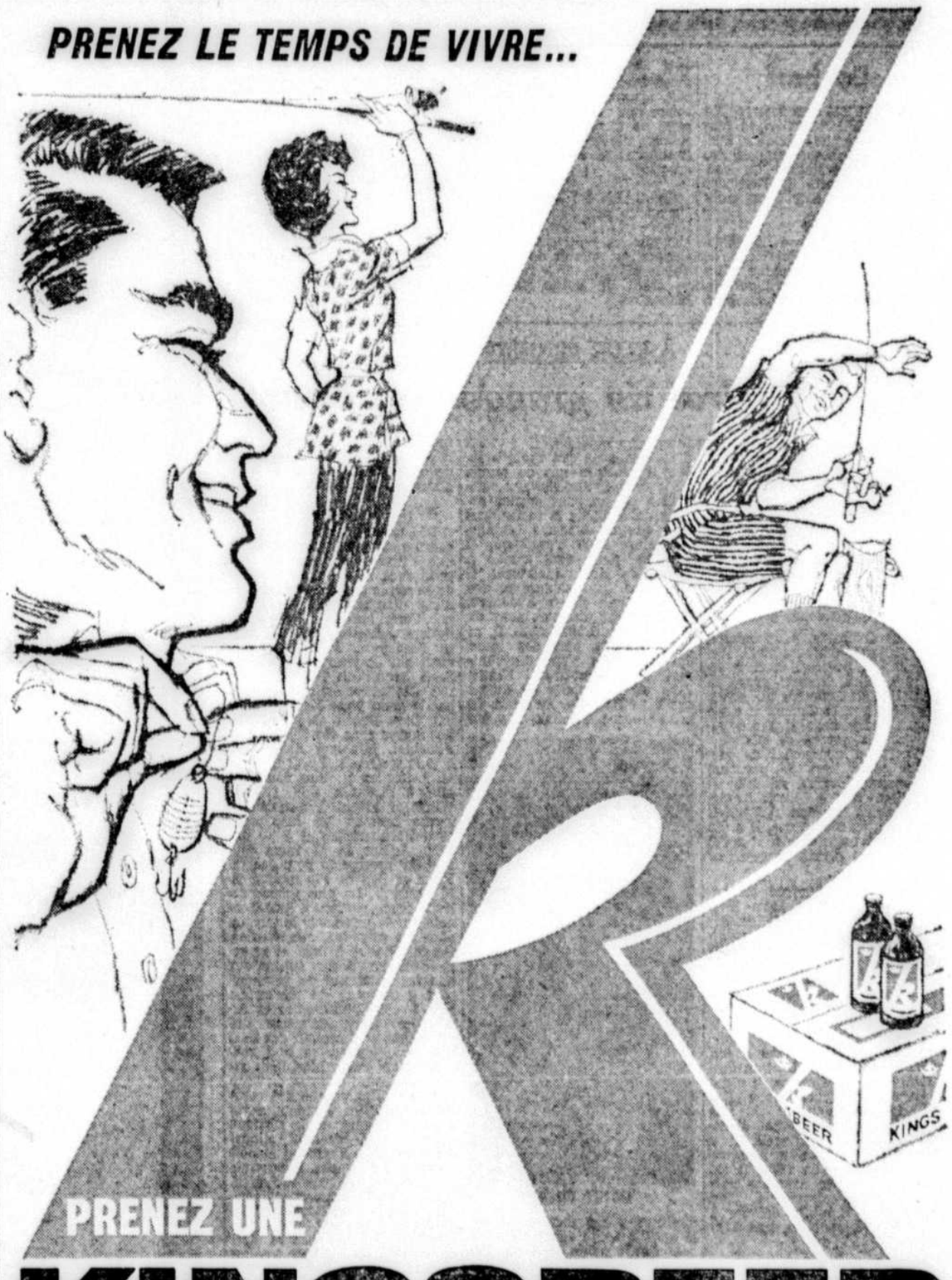

PRENEZ UNE
KINGSBEER
LA PREMIÈRE... LA MEILLEURE... DEPUIS TOUJOURS

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

La situation se détériore...

Il n'y a pas trop longtemps, un inconnu a surgi de nulle part, a disputé un combat de championnat à Floyd Patterson, est retombé dans l'oubli le lendemain pour redevenir en lumière d'une drôle de façon quelques mois plus tard. McNeely a subi une râclée aux mains du champion, puis une autre aux mains de son propre partenaire d'entraînement. Le plus ridicule de l'affaire est qu'il se soit trouvé des amateurs pour payer de beaux dollars tout neufs pour assister à pareille farce.

La farce continue... avec d'autres boxeurs "haut" cotés au classement. On annonce que ce soir, à San Francisco, Eddie Machen rencontrera, dans un match de dix rondes, Roger Rischer... son ex-partenaire d'entraînement! Et il y aura d'autres "poissons" aux guichets. Machen, comme tout le monde le sait, est au deuxième rang des boxeurs de la catégorie des poids-lourds, aspirant au titre de Floyd Patterson!

Le mal se propage...

Voilà maintenant qu'un sport (!) que l'on considérait comme sérieux, devient un fier rival de la congrégation des lutteurs! sans connaitre les rouages de la mise en scène d'une séance de lutte, où ces boxeurs croient-ils qu'ils iront, sinon nulle part... et vite! mais ce n'est pas fini, ne rions pas du malheur des autres, quand chez nous il s'en passe d'aussi juteuses. Car notre idole nationale de l'arène, Robert Cléroux, se prête fort complaisamment à ce petit jeu inoffensif. Après le match qu'il a livré très récemment à Sherbrooke contre une nouille d'envergure, ce qui ne l'a guère aidé dans sa rencontre subséquente contre Zora Folley, voilà qu'on nous annonce à grands cris tapageurs son prochain combat... à St-Jérôme, contre le fameux, ... etc. le partenaire d'entraînement no. 1 de Floyd Patterson! Imaginez! Cléroux, classé sixième au monde, rencontre le partenaire d'entraînement du champion! Espérons que le ridicule ne les tuera pas tous les deux... et si ça devait arriver... le meilleur homme aura gagné!

La mode nouvelle...

Ce que les tortionnaires peuvent inventer pour vous créer des ulcères d'estomac! prenez le golf par exemple. Après de nombreuses années de pratique ardue, vous parvenez à contrôler vos bois; après quelques autres années de pratique plus ardue encore, vous chantez victoire après avoir fait passer des examens sérieux à votre fer no. 9, votre fer no. 2 et votre putter. Au moment où vous vous réjouissez qu'enfin vous allez briser tous vos records, un pro met à la mode un nouveau putter qui taxe votre talent à sa limite extrême. Une couple d'années perdues à repratiquer et vous vous retrouvez en pleine forme. Tout va bien pensez-vous, enfin virtuose! Oops! on vous met sur le marché des bois "sans bois"! et vous voilà encore perplexe: savoir que votre jeu en serait amélioré... mais ça prend combien d'années cette fois? vous n'avez pas le temps de faire une juste appréciation de la chose qu'on vous annonce que maintenant la vraie façon de putter, c'est de vous servir de votre putter comme d'un maillet de croquet... et dire que le croquet, je connais ça depuis ma plus tendre enfance, enfin pro!

En bref

FULBOURN, Angleterre PA — Herb Elliott a déclaré hier soir qu'il n'a pas l'intention d'effectuer un retour, malgré des rumeurs persistantes du contraire à la suite de l'annonce de sa retraite il y a un mois.

LONDRES PA — Le champion mondial du patinage de fantaisie, Donald Jackson, d'Oshawa, a révélé à des reporters, à l'aéroport de Londres, hier, qu'il deviendra professionnel prochainement. Le Canadien venait d'apparaître à la TV en compagnie des autres champions du Canada, Otta et Maria Jelinek, de Bronte, Ont., qui effectuèrent le voyage de retour avec lui.

CALGARY PC — George McMahon, le président de la Conférence de l'Ouest, a déclaré hier que les présidents des cinq équipes du circuit devront régler la dispute sur le repêchage au sujet de Rollie Miles, de Edmonton.

Al Kaline au repos forcé
Rude coup pour les Tigers

NEW-YORK — Le gérant des Tigers de Détroit, Bob Scheffing, faisant face au prospect de perdre Al Kaline pour une période approximative de deux mois, a déclaré que c'était l'equivalent d'un arrêt de mort.

"C'est impossible d'évaluer au juste ce que veut dire la perte, pour notre club, d'un joueur de cette catégorie; je dirais que c'est l'équivalent de la perte de Mantle pour les Yankees, mais je crois que ce nous sera même un peu plus dommageable, comme nous n'avons certes pas les réserves des Yankees," de conclure Scheffing.

"Heureusement que nous avons de très bons joueurs, qui sont certainement capables d'un effort supplémentaire quand il le faut; mais de là à dire qu'ils peuvent remplacer Kaline comme nous le voudrions, il y a une marge. Kaline est unique."

Cette blessure à Kaline arrive au plus mauvais moment. Les Tigers dans leur plus bel effort de la saison venaient tout juste de gagner 5 parties. Ils venaient de ce fait de passer de la 7ème place à la quatrième, à 3 parties seulement des meneurs. Kaline, réussissant son meilleur début de saison, menait dans tous les départements à l'offensive. Sa moyenne au bâton était de .336 avec à son crédit 13 coups de circuit et 38 points qu'il avait fait compter. Son jeu au champ avait été des plus spectaculaires et sur les buts il courait ni plus ni moins comme une gazelle. Pour savoir à peu dec hose près ce que vaut Kaline, il faut se rappeler ce qui est arrivé aux Tigers la dernière fois que Kaline a été blessé. En 1959 il a dû subir un repos forcé de près d'un mois à la suite d'une clavicule brisée et les Tigers qui occupaient la 3ième place du classement étaient tombés au 6ième rang. Les Tigers avaient perdu 22 de leurs 33 parties. Ils avaient par la suite fini en 4ième position.

"C'aurait pu être la meilleure saison de sa carrière, de dire Scheffing; il vous faut le voir jour après jour pour réaliser son utilité."

Aussi bon qu'il puisse être au bâton, c'est cependant au champ que son absence va se faire le plus sentir. C'est le meneur du club. Il est le meilleur joueur que je n'ai jamais eu sous mes ordres. Il fait et réussit tous les jeux qu'un Willie Mays peut exécuter, quoique pas de façon aussi spectaculaire. Je crois qu'il est même supérieur à Mays défensivement. Je concède cependant que Mays est peut-être un peu plus puissant au bâton." Selon leverdict du médecin, Kaline souffre d'une fracture de la clavicule droite. On s'attendait à ce que Kaline laisse l'hôpital hier pour rejoindre les Tigers et se diriger vers Détroit.

Annulation d'un match

LONDRES. — Les dirigeants de la boxe britannique ont refusé de retirer leur reconnaissance de Paul Pender comme champion mondial des poids moyens, ce qui a amené l'annulation d'un match titulaire entre Gene Fullmer et Terry Downes.

Le promoteur Harry Levine avait l'intention de présenter le combat au London's Earl Court Stadium le 26 juin. Fulmer, reconnu champion par la NBA, avait fait savoir par son gerant Marv Jenson qu'il était d'accord.

Toutefois, le bureau de contrôle de la boxe britannique a dit non.

Teddy Waltham, secrétaire du bureau, a déclaré que l'organisation reconnaissait Downes comme champion mondial jusqu'à ce qu'il perde son titre à Pender. Si bien qu'elle reconnait maintenant Pender comme le titulaire et le seul match qui pourrait clarifier la situation est un combat Fullmer-Pender.

Un tel match avait été organisé pour le 9 juin, chaque boxeur devant recevoir une bourse de $113,750, mais il est devenu incertain à cause de l'impossibilité pour les promoteurs de se trouver un commanditaire pour la TV.

BASEBALL de samedi

LIGUE AMERICAINE

Détroit 002 000 000—2 6 2
New York 000 010 000—1 5 0
Aguirre et Brown; Sheldon et Howard.
G-Aguirre (2-2) P-Sheldon (2-2)
Circuit:
New York — Skowron (7).
Baltimore 003 000 201— 6 12 2
Boston 004 104 03x—12 13 1
Barber, Brown (6) Stock (7) Hoeft (8) et Lau; Conley et Tillman.
G-Conley (3-4) P-Barber (4-2)
Circuits:
Baltimore — Gentile (14), Robinson (6)
Boston — Geiger (4) Yastrzemski (5) Tillman (3)
Minnesota 200 110 000—4 9 0
Chicago 001 000 000—1 11 0
Pascual et Battey; Buzhardt, Fisher (5) Kemmerer (7) et Lollar.
G-Pascual (7-2) P-Buzhardt (5-3)
Circuit:
Minnesota — Killebrew (10)
Los Angeles 010 040 101—7 11 1
Kansas City 014 002 001—8 12 0
Chance, Botz (3) Morgan (5) Grba (6) Duren (8) Fowler (9) et Rodgers; Walker, McDevitt (7) Segui (7) et Azcue, Sullivan (7).
G-Segui (3-2) P-Fowler (0-2)
Circuits:
Los Angeles — Thomas 2 (5) Wagner (12)
Kansas City — Charles (4)
Cleveland 013 200 000—6 11 0
Washington 200 042 00x—8 7 1
Grant, Allen (5) Funk (6) McDowell (8) et Romano, Stenhouse, Hamilton (4) Kutyna (6) et Schmidt.
G-Kutyna (1-3) P-Allen (1-1)
Circuits:
Cleveland — Held (6) Francona (2)
Washington — Long (3)

LIGUE NATIONALE

Philadelphie 201 000 000—3 5 0
Los Angeles 201 000 21x—6 9 1
Bennett, Green (3) et White; Koufax et Camilli, Roseboro (8).
G-Koufax (6-2) P-Green (1-1)
Circuits:
Philadelphie — Sievers (3)
Los Angeles — W. Davis (6)
New York 102 101 000 1—6 13 1
San Francisco 021 001 010 3—7 10 0
Hook et Chiti; O'Dell, Perry (4) Larsen (8) et Bailey.
G-Larsen (3-0) P-Hook (3-4)
Circuits:
New York — Christopher (1) Mantilla (3)
San Francisco — Mays 2 (16).
Milwaukee 000 100 002—3 10 0
St-Louis 200 001 001—4 10 0
Willey, Nottebart (7) Hendley (9) Burdette (9) et Torre; Jackson, Bauta (9 et Sawatski, Schaffer (9)
G-Bauta (1-0) P-Hendley (2-3)
Circuits:
Milwaukee — Adcock (7).
St-Louis — Sawatski (5)
Pittsburgh 000 000 000—0 3 0
Houston 002 000 00x—2 7 0
Friend, Lamabe (8) et Leppert; Golden et Smith.
G-Golden (3-1) P-Friend (4-6)
Chicago 201 100 101— 6 13 3
Cincinnati 002 041 40x—11 9 0
Ellsworth, Anderson (6) Elston (7) Balsamo (8) et Bertell, Thacker (7) O'Toole, Sisler (4) Klippstein (6) et Edwards.
G-Sisler (2-0) P-Ellsworth (3-6)
Circuits:
Cincinnati — Post (8) Edwards (3)

Jusqu'à la Floride qui fait de la publicité en français chez nous. En voici un échantillon. Les visiteurs peuvent jouir des attractions de la rivière Suwannee. Ils peuvent louer une chaloupe à moteur pour pêcher ou faire des excursions sur cette rivière romantique.

Au derby d'Epsom

Londres — Prince d'Amour tentera de faire triompher les couleurs du Canada, le 6 juin, à l'occasion du Derby d'Epsom. Ce pur-sang vient d'être vendu par Mme Suzy Volterra, une Française, à Max Bell et Frank McMahon, de Calgary. Prince d'Amour, dont le prix de vente serait de $80,000, sera conduit par le vétéran jockey australien Scobie Breasley, entraîné par Sir Gordon Richards. Il est présentement coté à 20 pour 1.

A TRAVERS LE MONDE, UN BOUCHON MERCIER SAUTE TOUTES LES 9 SECONDES.
Champagne
MERCIER
MAISON FONDEE EN 1858 — EPERNAY, FRANCE
En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec, sous:
Code 1270 — Brut • Code 1271 — Brut Blanc des Blancs 1955

A BLUE BONNETS

Commissaires de grande expérience

Le président S.J. Langill du Mt-Royal Jockey Club vient d'annoncer officiellement la liste des trois commissaires qui seront en fonctions au cours de la réunion de courses au galop qui commencera mercredi soir le 30 mai à la piste de Blue Bonnets. Il s'agit de trois hommes d'une vaste expérience dans le sport des rois. Aucun ne sera en charge, tous ayant les mêmes pouvoirs. è

John O'Keeffe, bien connu, ici, puisqu'il était au poste l'an dernier et puisqu'il a déjà officié à Blue Bonnets avant la cessation des courses au galop, en 1953. Non seulement il a été commissaire mais il a été publiciste et gérant de pistes. O'Keeffe a commencé sa carrière come juge de parcours à Weeling Downs, en 1941 il gérant général à Thistle Downs ainsi qu'à Cranwood. A Randell Park, Latonia et Ascot, il a été de 1953 à cette année, il a été à travi les divers échelons et commissaire.

Après avoir gradué en arts à l'université John Hopkins, O'Keeffe a érit maints articles pour différentes publications dont un récent sur Blue Bonnets dans le "Turf & Sport Digest". eLs O'Keeffe ont trois enfants et demeurent à Catonsville, Maryland.

John Finn

Voilà un autre homme qui était commissaire, ici, l'an dernier. Natif de Toronto, il a été 23 ans à différentes pistes. Il a débuté comme agent de jockeys pour devenir agent d'écurie pour A.J. Halliwell. Il a travaillé au bureau du secrétaire de Toronto, en 1950. Il est devenu juge de parcours puis commissaire associé à Old Woodbine. Il a été officier à New Woodbine ainsi qu'à Fort Erie.

C. B. Van Straubenzee

Van Straubenzee n'est pas un inconnu à Montréal et dans la province de Québec. D'abord, l'an dernier, il a remplacé le major John Nethersole comme commissaire à Blue Bonnets. Natif de Toronto, le fils du colonel C.T. van Straubenzee, des Dragons canadiens, il a vécu à St-Jean puis aux Trois-Rivières. Il n'a pas mis de temps à s'intéresser aux chevaux puisqu'il a eu un pony comme cadeau de Noël de la turfwoman bien connue madame Livingston, alors qu'il n'avait que 2 ans. Le pony était attaché à l'arbre de Noël. Adolescent, il a conduit des sauteurs et des chevaux de chasse à courre. Il a entraîné plusieurs chevaux et il a été propriétaire. Il se souvient très bien des jours des anciennes pistes de Montréal, soit Mont-Royal, King's Park et Delorimier de même que Blus Bonnets. Au cours de la 2e Guerre mondiale, il a été

JOHN FINN

intéressé a des chevaux de polo qu'il a achté en grand nombre. Après avoir servi au Régiment de Trois-Rivières, il a été propriétaire d'un ranch en Colombie Britannique. Il a été juge à des concours hyppiques.

Van Straubenzee a passé plusieurs années dans les forces armées, dans la 2e Guerre ainsi que dans celle de Corée. Il a été major et officier de liaison dans le Grand Nord et dans le Yukon. A se retraite de l'armée, il est devenu officier aux différentes pistes de l'Ontario.

NOTES A BLUE BONNETS

Dès samedi, le secrétaire des courses Gordon Morrow avait une douzaine de chevaux inscrits dans la course principale de la soirée d'ouverture, le handicap inaugural "La Canadienne". Parmi les propriétaires soulignons J.-Louis Lévesque, Sarto Desnoyers, P.H. Desrosiers ainsi que Raymond Lelarge et René Benoit de l'écurie Tricoloe. Ces propriétaires ont respectivement New Membre, Dorval, Love Cabin et Medaillion. Les autres sont Go Rippey à J. Pimental, Minstrel Show 2nd, à W.P. McGrath, Royal Gavin à M. Leiter et R. Sherman, Red Mill à madame C.P. Poland, Wings of Flight à madame F. Tuske courant en inscription avec Burnhamthorpe à T. Kovach, Adams St et Tanta courant en inscription pour Janeda Farm et Pop of Pheasant à G. H. Leslie... La plus grande activité règne partout à Blue Bonnets, sur la piste, sur le terrain, dans les estrades, aux écuries. On remet tout à neuf et ce sera dans un décor enchanteur que les amateurs se retrouveront à compter de mercredi... MM. Lucien Bombardier et Aimé DesRosiers, directeur des opérations et directeur des relations extérieures, se sont rendus à New York, hier, pour assister au grand banquet du Temple de la Renommée des courses... A Blue Bonnets, cette année, il y aura de la musique d'orgue... L'excellent annonceur bilingue Raymond Benoit n'aura pas de repos. Il terminera la réunion au parc Richelieu, mardi, pour recommencer immédiatement à Blue Bonnets. Il se peut que, cette année, il ait la tâche plus facile par le port de casques de couleur par les jockeys. Ces casques sont toujours identiques selon les numéros des chevaux en lice. Si l'on en vient à cette nouvelle amélioration, les amateurs pourront ainsi suivre plus facilement les chevaux sur le parcours, tout en avant les excellents renseignements de Benoit...

Les cigarettes
"King Size"
à bout-filtre
riches et veloutées...

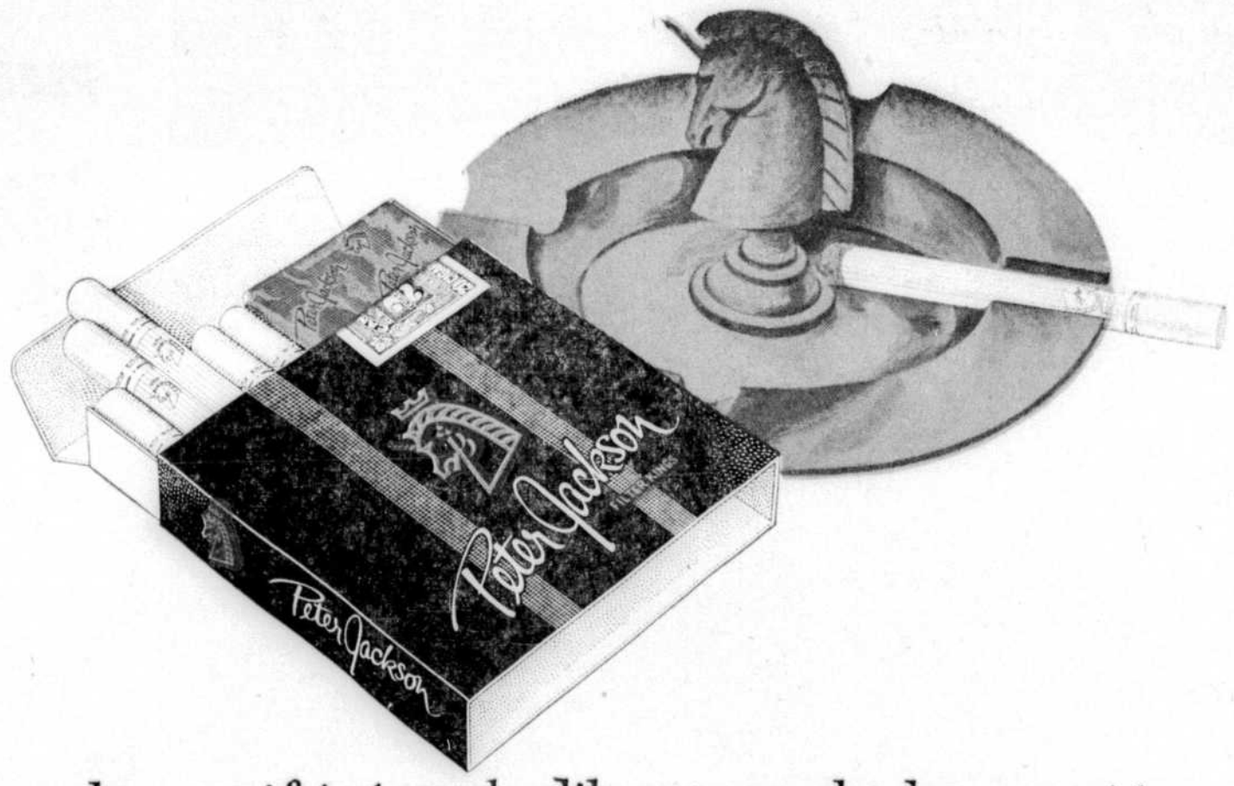

les préférées de l'homme de bon goût

Depuis 1881, on associe *le nom de Peter Jackson* aux meilleurs tabacs. Aujourd'hui, la cigarette qui porte *ce nom* vous offre un produit de qualité exceptionnelle, à un prix populaire...

Chaque cigarette "PJ" retient toute la saveur intacte des meilleurs tabacs de Virginie.

Chaque cigarette "PJ" est soigneusement roulée dans un papier spécial qui lui est exclusif.

Chaque cigarette "PJ" possède un bout-filtre d'une conception parfaite qui ne laisse passer qu'une fumée riche et veloutée.

Peter Jackson
UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881
Un produit des fabricants de la cigarette du MAURIER

Huitième gain de Bob Purkey

CINCINNATI. — Le lanceur-étoile Bob Purkey (8-1) a blanchi les Cubs de Chicago au compte de 10 à 0 aidé des coups de circuit de Coleman et Pinson. La victoire, une quatrième d'affilée pour les Reds de Cincinnati, les fait passer en troisième place au classement de la Ligue nationale.

Coleman ouvrit le feu, de son coup de circuit, à la quatrième manche, son 6ème. Des simples de Robinson et Edwards suivis d'un coup sacrifice de Cardenas firent compter Edwards; le coup simple de Blasingame fit produire un autre point, puis Vada Pinson claqua son treizième coup de circuit qui fit inscrire au tableau indicateur trois autres points.

Bob Purkey fut constamment maître de la situation jusqu'à la neuvième manche alors que Lou Brock Williams réussident chacun un coup simple mais ce ralliement fut de courte durée et la partie prit fin sans que les Cubs aient pu marquer un seul point.

A CINCINNATI

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Brock, CC	4	0	1	0
Hubbs, 2B	4	0	0	0
Williams, CG	4	0	1	0
Altman, 1B	3	0	0	0
Will, CD	4	0	0	0
Santo, 3B	3	0	0	0
Rodgers, AC	3	0	0	0
Tappe, R	1	0	1	0
Bertell, R	2	0	0	0
Cardwell, L	1	0	0	0
Gerard, L	1	0	1	0
A-McKnight	1	0	0	0
Balsamo, L	0	0	0	0
TOTAUX	31	0	4	0

CINCINNATI	AB	P	CS	PP
Cardenas, AC	4	2	2	1
Blasingame, 2B	5	2	2	1
Pinson, CC	4	1	1	3
Lynch, CG	5	1	2	1
Coleman, 1B	5	1	2	1
Edwards, R	3	2	1	0
Robinson, CD	4	1	3	2
Zimmer, 3B	4	0	1	0
Purkey, L	4	0	0	0
TOTAUX	38	10	14	9

A-Frappe pour Gerard à la 7e

CHICAGO						000	000	000	— 0
CINCINNATI						010	600	12x	—10

E-Hubbs, R-A-Chicago 24-8, Cincinnati 27-7. DJ-Balsamo, Rodgers et Altman. LSB-Chicago 5, Cincinnati 7.

2B-Cardenas, Blasingame, Lynch, Robinson 2. Cir-Pinson, Coleman

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Cardwell (1-5)	4	7	7	7	2	3
Gerard	3	4	1	1	0	0
Balsamo	1	3	2	2	1	1
Purkey (G 8-1)	9	4	0	0	1	7

ML-Balsamo. A-Burkhart. Pelouvitas, Walsh, Conlan. T-2:26. A-11,355.

Cinq erreurs des Colts de Houston aident Pittsburgh à l'emporter

HOUSTON. — Aidés par cinq erreurs des Colts de Houston, les Pirates de Pittsburgh ont remporté hier une victoire de 7-2, qui est allée au crédit de Vernon Law. C'était son deuxième gain de la saison contre un échec.

Ken Johnson, premier de quatre lanceurs des Colts, fut chargé de la défaite, sa sixième. Il fut la victime de quatre points non mérité.

A HOUSTON

PITTSBURGH	AB	P	CS	PP
Hoak, 3B	4	0	1	0
Groat, AC	5	2	2	0
Skinner, CG	4	2	2	0
Clemente, CD	4	1	0	0
Burgess, R	4	1	3	2
Stuart, 1B	4	1	1	1
Mazeroski, 2B	4	0	0	0
Goss, CC	3	0	0	0
Law, L	3	0	0	0
TOTAUX	35	7	9	3

HOUSTON	AB	P	CS	PP
Pendleton, CG	4	0	1	1
Goodman, 2B	4	0	1	0
Mejias, CD	4	0	1	0
Larker, 1B	3	1	1	0
Giusti, L	0	0	0	0
McMahon, L	0	0	0	0
B-Ranew	1	0	0	0
Warwick, CC	4	0	1	0
Smith, R	4	0	2	0
Agromonte, AC	4	1	0	1
Lillis, 2B	2	0	1	0
Johnson, L	2	0	0	0
Witt, L	0	0	0	0
A-Browne, 1B	1	0	0	0
TOTAUX	33	2	8	2

A-Frappe dans un double jeux pour Witt à la 7e

B-Frappe dans un double jeux pour Giusti à la 8e

PITTSBURGH						000	205	000	—7
HOUSTON						010	010	000	—2

E-Warwick, Mazeroski, Lillis, Goodman, Pendleton, Smith. R-A-Pittsburgh 27-9, Houston 27-8. DJ-Goodman, Lillis et Larker; Law, Groat et Stuart; Groat et Stuart.

LSB-Pittsburgh 4, Houston 5.

2B-Smith, Pendleton, BV-Mejias, S-Lillis, Law.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Law (G 2-1)	9	8	2	1	0	5
Johnson (P 2-6)	8	7	7	2	0	5
Witt	1	0	0	0	1	0
Giusti	1	2	0	0	0	1
McMahon	1	0	0	0	1	1

ML-Law. A-Smith, Steiner, Boggess, Landes. T-2:12. A-11,793.

Deuxièmes parties

A NEW-YORK (A)

Détroit	000 001 130	—5	8 1
New York	000 000 010	—1	6 0

Fortack et Roarke; Turley, Bridges (8), Clevenger (8), Bouton (9) et Howard.

G-Fortack (3-1) P-Turley (3-1)

A SAN FRANCISCO

New York	030 011 000	—5	8 0
San Francisco	000 200 01x	—3	10 2

Jackson, Anderson (8), R. Miller (8) et Chitti; McCormick, Duffalo (6), S. Miller (9) et Bailey; Pignatano (8), Haller (9).

G-Duffalo (1-1) P-Anderson (3-3)

Circuit:

New York — Hickman (6)

Kansas City 3
Los Angeles 2

KANSAS CITY. — Les Athlétiques de Kansas City ont laissé prendre une avance de deux points aux Angels de Los Angeles, puis ont compté trois points par la suite pour les battre au compte de 3 à 2, dans la 1ère partie.

Los Angeles a bénéficié de deux points sur le coup double de Lee Thomas à la première manche après le simple de Albie Pearson et un coup chanceux. Le gérant Bill Rigney et l'instructeur de premier but furent expulsés à la suite d'une dispute avec l'arbitre au sujet d'une décision douteuse. Thomas fut la victime d'une mise en échec au marbre par le receveur des Angels, Joe Azcue, qui avait reçu la balle de Gino Cimoli. Le receveur toucha Thomas, mais oublia de toucher le marbre. Les Athlétiques comptèrent un autre point, après celui qu'ils avaient marqué à la première manche, à la sixième manche pour égaler le compte, et à la septième, sur le simple de Azcue gagnèrent la partie en marquant un troisième point.

PREMIERE JOUTE

Los Angeles	200 000 000	—2	6 1
Kansas City	100 001 10x	—3	8 0

Donohue, Duren (7) et Rodgers; Wickersham et Azcue.

G-Wickersham (5-1) P-Duren (2-4)

DEUXIEME JOUTE

Los Angeles	100 020 300	—6	7 0
Kansas City	011 000 001	—3	7 2

Grba, Fowler (9), Morgan (9) et Sadowski; Pfister, Kunkel (7), Fisher (9) et Sullivan.

G-Grba (2-1) P-Pfister (0-3)

Circuits:

Los Angeles — Grba (1), Moran (4)

Ruth Jessen l'emporte

DALLAS. — Ruth Jessen a battu Mary Lena Faulk dans une ronde supplémentaire pour s'approprier le premier prix de $1,500 dollars de la bourse de $10,000 dollars au tournoi de golf de Dallas hier.

Ligue provinciale

Pleasiville	000 001 000	—1	11 9
Trois-Rivières	120 200 10x	—6	4 2

Boulfard, Bartel (7) et Mastin; Marceau et Poulin.

Québec	000 001 101	—3	10 4
Thetford Mines	201 204 00x	—9	10 1

Hébert, Cagné (7) et Lacasse, Nicholas et Dumont.

P-Hébert.

Circuit:

Thetford Mines — Drouin.

Mlle Nicole Plante victorieuse

TORONTO, (Spécial). — Les concurrents de la province de Québec se sont appropriés huit prix aux petites quilles et trois au jeu des 5-quilles dans l'étape finale du "Festival de quilles Player's". Chacun de ces prix comporte un voyage, tous frais payés, pour deux personnes, pendant 12 jours, à la Jamaïque. Le festival s'est terminé cette fin de semaine.

Mlle Nicole Plante, de la ville de Québec, s'est placée première en réussissant à améliorer sa moyenne de qualification par 16.2 quilles. C'est à Québec même qu'elle a réussi son exploit. La compétition se déroulait aussi à Montréal et à Amos.

Les quilleurs en lice tentaient d'obtenir la plus haute moyenne possible au cours de l'étape finale. Au début du Festival, plus de 60,000 quilleurs de petites quilles, de 5-quilles et de quilles chandelles s'étaient inscrits d'une extrémité à l'autre du Canada. Ils visaient à être l'un des gagnants des 50 voyages pour deux personnes à la Jamaïque, ou des 25 voyages pour deux personnes à Hawaii, selon qu'ils étaient résidents de l'est ou de l'ouest du pays.

Les autres gagnants parmi les concurrents aux petites quilles sont Mme Don Doe, de Granby, Mlle Denise Bernier, de Forestville, MM. Gerry Duchene d'Amos, Yvon Garneau de Black Lake, comté Mégantic, Hervé Pelletier de La Pocatière, comté Kamouraska, Robert Désy de Rosemont, ainsi que Mme Brigitte Patry de La Tuque.

Les gagnants aux 5-quilles dans la province de Québec sont Bob Saint-Louis de Hull, Rog Samson de Gatineau et John Payette d'Aylmer - East.

Aux quilles chandelles, on ne relève parmi les gagnants aux voyages à la Jamaïque que le nom de John Lahey, de Halifax en Nouvelle-Ecosse. Les autres gagnants aux 5 quilles se répartissent comme suit : 36 de l'Ontario, un de la Nouvelle-Ecosse et un du Nouveau-Brunswick. Dans toutes les catégories, petites quilles, 5 quilles et quilles chandelles, on a alloué les groupes de prix selon l'ampleur des inscriptions.

Les gagnants s'envoleront le 15 juillet pour un voyage tous frais payé, pour deux personnes, à la Jamaïque. Le voyage dure douze jours.

Howard en vedette pour les Dodgers

LOS ANGELES. — Frank Howard a réussi un triple et trois coups simples hier pour conduire les Dodgers de Los Angeles à un triomphe de 5 à 2 sur les Phillies de Philadelphie.

Stan Williams a remporté sa quatrième victoire pour les Dodgers. Il fut constamment maître de la situation jusqu'à la neuvième manche alors qu'un simple de Mel Roach a fait produire les deux simples des Phillies. Ron Perranowski vint en relève mettre fin à la joute en faisant frapper faiblement une balle fausse à Don Demeter, balle qui fut aisément captée. Frank Howard fut sans contredit l'étoile des siens avec ses quatre coups sûrs qui assurèrent la victoire des Dodgers.

PREMIERE JOUTE

A LOS ANGELES

PHILADELPHIE	AB	P	CS	PP
Taylor, 2B	5	0	2	0
Callison, CD	4	0	0	0
F-Demeter	1	0	0	0
Gonzalez, CC	2	0	1	0
Sievers, 1B	4	0	1	0
Dalrymple, R	3	0	0	0
Savage, CG	3	0	0	0
Klaus, 2B	4	1	0	0
Wine, AC	3	0	0	0
D-Covington	1	1	1	0
Brown, L	1	0	0	0
Short, L	0	0	0	0
D-Torre	1	0	0	0
C-Green	0	0	0	0
Sullivan, L	0	0	0	0
E-Roach	1	0	1	2
TOTAUX	33	2	6	2

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Wills, AC	3	0	1	0
Gilliam, 3B	4	0	0	0
W. Davis, CC	1	0	0	0
A-Harkness, 1B	3	0	1	0
T. Davis, CG	3	3	1	0
Fairly, 1B-CC	3	1	2	1
Howard, CD	4	0	4	3
Roseboro, R	4	1	1	1
Burright, 2B	3	0	0	0
Williams, L	3	0	1	0
Perranoski, L	0	0	0	0
TOTAUX	31	5	11	5

A-RAB pour W. Davis à la 4e

B-Frappé pour Short à la 8e

C-Court pour Torre à la 8e

D-Simple pour Wine à la 9e

E-Simple pour Sullivan à la 9e

F-Frappé pour Callison à la 9e

PHILADELPHIE						000	000	002	—2
LOS ANGELES						010	201	01x	—5

E-Howard. R-A-Philadelphie 24-15, Los Angeles 27-13. DJ-Sievers, Wine et Sievers; Wine, Taylor et Sievers; Burright, Wills et Harkness. LB-Philadelphie 9, Los Angeles 5.

2B-Gonzalez, Fairy, Taylor. 3B-Howard. Cir-Roseboro. BV-Wills. S-Fairly.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Brown (P 0-2)	5⅓	8	4	4	1	4
Short	1⅔	0	0	0	0	0
Sullivan	1	3	1	1	0	0
Williams (G 4-1)	8⅔	6	2	2	3	4
Pierranoski	1	0	0	0	0	0

APL-par Brown (Wills). ML-Brown Williams. A-Gorman, Jackowski, Sudol, Forman. T-3:44.

Bédard gagne

Oakville, Ont. — Robert Bédard, de Lennoxville, encore joueur de tennis numéro un du Canada malgré sa retraite des compétitions de la coupe Davis, a fait honneur à son classement en gagnant samedi le tournoi annuel par invitation, ici, alors qu'il a défait Paul Cranis, de New York, par 6-4, 6-3, 6-4, dans la finale du tournoi.

Chez les dames, l'ancienne championne du Canada, Louise Brown, de Toronto, a décroché les honneurs en battant Della Freedhoff, aussi de Toronto, par 6-3, 6-1.

Assemblée

Ce soir aura lieu une assemblée de tous les officiers — instructeurs, coaches ou autres, des clubs et des ligues impliquées dans le football mineur à Montréal, pour garçons de 8 à 16 ans. L'assemblée aura lieu à 8.15 p.m., au centre récréatif de Verdun, 375 avenue de l'Eglise.

Adams conduira Jaipur

New-York — Jaipur, un cheval désappointant parmi les "ont aussi couru" dans le Preakness, sera conduit par Larry Adams dans le derby Jersey, de $100,000, le jour de la décoration. Bob Ussery, le conducteur régulier de Jaipur, avait un engagement antérieur devant conduire Ambiopoise le même jour à la piste Aqueduct.

Boudreau par K. O.

NEW GLASGOW PC — Emery Boudreau de Buctouche, Nouveau - Brunswick, a knockouté Régent Bergeron de St-Jérôme, Qué., en 10e round samedi soir. Ld crochet fatal à la machoire a été porté dans les dernières secondes du match mi-lourd.

Les deux boxeurs pesaient 160 livres.

RESULTATS AU RICHELIEU

SAMEDI

1er Course — C-3 Trot — $800

Peggy P. Prologue	4.80	3.10	2.50
Ottawa Duke		4.40	2.80
Slicker			2.70

Temps 2:12

2e Course — C-3 Amble — $800

Boxer Hanover	5.10	4.00	3.60
Widower Von		7.10	4.60
Peter Up			4.30

Temps 2:10.3

Pari double $15.10

3e Course — C-2 Amble — $1,400

Lincoln Van	20.90	7.70	4.30
Miss Golden		3.40	2.50
Chuck's Delivery			3.50

Temps 2:07.2

4e Course — B-2 Trot — $2,200

Success Bomb	10.00	6.00	4.00
Meadow Flash		3.80	3.40
Toon Riddell			3.20

Temps 2:07.4

Quinella $18.00

5e Course — B-2 Amble — $2,200

Lee McGregor	3.50	4.00	3.00
Bonny C. Grattan		12.10	5.80
Gunner Axworthy			7.00

Temps 2:05.1

6e Course — C-2 Amble — $1,400

Meadow Rhythm	11.30	6.40	4.40
Paladin		3.20	3.60
Joanna H			4.30

Temps 2:07.2

7e Course — B-1 Trot — $2,100

Anne Gallon	4.20	2.80	2.80
Bayhell		6.10	4.20
Mr Joe			3.40

Temps 2:04.2

Quinella $22.40

8e Course — C-1 Amble — $1,800

Fast Traffic	31.10	17.10	6.60
Boy's Best		8.80	4.10
Linda's Cup			2.80

Temps 2:04.4

9e Course — Invitation Amble $6,000

Winning Adios	2.80	2.60	2.10
Sir Winston Pick		5.00	2.50
Royal Ronal			2.40

Temps 2:02.4

10e Course — C-3 Amble — $800

Success Boy	4.30	2.70	2.20
Arden Direct		3.40	2.50
Rally Chip			3.80

Temps 2:09.4

Temps 2:09.4

Exacta $14.80

DIMANCHE

1e Course — C-3 Trot — $800

Uncle William	9.50	3.70	3.40
The Marshall		2.80	2.80
Giena Miller			6.00

Temps 2:08.1

2e Course — C-3 Amble — $800

Runnymede Barnes	6.90	3.20	2.60
Adios Jay		3.10	2.80
Norman's Gun			3.30

Temps 2:08.1

Pari double $29.40

3e Course — C-2 Amble — $1,400

Mr Hughby	12.80	6.90	4.80
Banjo Pick		8.80	6.80
Ren o			8.40

Temps 2:06.2

4e Course — C-2 Trot — $1,400

Castle Song	8.10	4.90	2.70
Patty Sierns		8.50	3.20
Dauntless Demon			2.80

Temps 2:05.3

Quinella $53.70

5e Course — C-2 Amble — $1,400

Malcolm Hart	3.20	2.90	2.60
Willine Way		4.40	3.40
Bobby King			3.10

Temps 2:04.4

6e Course — C-2 Amble — $1,400

Chet Volo	4.20	3.00	2.60
The Mirage		4.70	3.20
Volo Diamond			2.80

Temps 2:03.3

7e Course — C-1 Trot — $1,800

Tim Ke y	3.40	2.70	2.50
Taz Dares		5.10	3.00
Newport Joy			3.80

Temps 2:05.2

Quinella $12.50

9e Course — C-1 Amble — $1,800

Lady Camden	7.40	4.50	3.00
Count Pick		6.60	3.70
Sonnie Jim Abbe			3.30

Temps 2:08

10e Course — C-3 Amble — $800

Success Jean	3.20	3.00	2.70
Major Jelm		6.30	4.90
Flare Wick			4.60

Temps 2:05.1

Exacta $42.10

BASEBALL

HIER

Ligue Nationale

Cincinnati 10 Chicago 0
Milwaukee 4 St-Louis 3
New York 1-5 San Francisco 7-6
Pittsburgh 7 Houston 2
Los Angeles 5 Philadelphie 2

Ligue Américaine

Détroit 1-5 New York 4-1
Baltimore 4 Boston 2
Cleveland 3 Washington 3
Minnesota 5 Chicago 4
Los Angeles 2-6 Kansas City 3-3

SAMEDI

Ligue Nationale

Los Angeles 6 Philadelphie 3
San Francisco 7 New York 6
St-Louis 4 Milwaukee 3
Houston 2 Pittsburgh 0
Cincinnati 11 Chicago 6

Ligue Américaine

Détroit 2 New York 1
Boston 12 Baltimore 6
Minnesota 4 Chicago 1
Kansas City 8 Los Angeles 7
Washington 8 Cleveland 6

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Milwaukee à Chicago
Houston à Cincinnati (soir)
St-Louis à Pittsburgh (soir)

Ligue Américaine

Washington à Los Angeles (soir)
New York à Kansas City (soir)
Boston à Minnesota (soir)
Baltimore à Détroit (soir)
Chicago à Cleveland (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
San Francisco	33	14	.702	—
xLos Angles	30	15	.667	2
St-Louis	24	17	.585	6
Cincinnati	23	17	.575	6½
Pittsburgh	22	18	.550	7½
Milwaukee	19	24	.442	12
xPhiladelphie	16	25	.391	14
Houston	17	26	.395	14
Chicago	15	28	.349	16
New York	12	27	.308	17

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Cleveland	24	15	.616	—
New York	24	16	.600	½
xMinnesota	23	18	.532	1
Los Angeles	21	19	.525	2½
Détroit	20	19	.527	2½
Baltimore	21	19	.525	2½
xChicago	21	21	.500	4½
Kansas City	20	25	.444	7
Boston	16	24	.440	8½
Washington	11	28	.353	13

x-Ne comprend pas la 2ème partie

Twins 5
Chicago 4

CHIGAGO — A la suite d'une partie retardée d'une heure et heure et 54 minutes, à cause de la pluie les Twins de Minnesota ont défait les White Sox de Chigago au compte de 5-4. Georg. Banks a cogné son premier circuit dans les majeures pour aider la cause des Twins. Jim Landis a fait compter trois points des perdants avec deux doubles et deux simples. C'était la première partie d'un programme double.

PREMIERE JOUTE

Minnesota	020 012 000	—5	9 0
Chicago	002 030 20x	—4	11 1

Kaat et Battey, Zimmerman (9); Herbert, Zanni (8), Lown (9) et Lollar.

G-Kaat (3-4) P-Herbert (4-2)

Circuit:

Minnesota — Banks (1)

Augustus retiré du pari mutuel

La direction du parc Richelieu annonce qu'elle n'accepterait pas de paris, ce soir, sur Augustus, grand favori de la tranche finale de l'Amble Grattan Bars.

Le rapide ambleur de 4 ans, propriété de M. Herménégilde Gilbert, de Chicoutimi, aura cependant droit à la part du lion de la bourse de $8,630.

Si Augustus remporte la victoire, tel que prévu par les experts, le cheval qui se classera deuxième sera considéré gagnant de l'épreuve et rapportera le "win" à ses supporteurs.

Etant donné la supériorité évidente d'Augustus sur ses adversaires, la décision du parc Richelieu de retirer ce cheval du pari mutuel ne pourra que stimuler le vif intérêt qui entoure la finale.

Gentile aide Baltimore à gagner

BOSTON. — Jim Gentile et Russ Snyder ont attendu à la 11ème manche pour frapper chacun un circuit, mais ces deux points ont donné une victoire de 4-2 aux Orioles de Baltimore sur les Red Sox de Boston.

C'était le 15ème circuit de Jim Gentile, qui mène la Ligue américaine, sous ce rapport. Gentile et Brooks Robinson ont réussi chacun trois coups sûrs.

Le vétéran Robin Roberts a bien lancé pendant sept manches et deux tiers. Il fut remplacé alors que le pointage était égal, 2-2.

Wes Stock fut le lanceur gagnant.

A BOSTON

BALTIMORE	AB	P	CS	PP
Breeding, 2B	5	0	0	0
Snyder, CD	6	1	2	1
Nicholson, CD	0	0	0	0
B. Robinson, 3B	6	1	3	1
Gentile, 1B	5	1	1	1
Powell, CG	6	0	2	0
Brandt, CC	6	1	0	0
Adair, AC	5	0	3	0
Johnson, R	5	0	1	1
Roberts, L	3	0	1	0
Barber, L	0	0	0	0
D-Herzog	1	0	0	0
Stock, L	0	0	0	0
TOTAUX	48	4	15	4

BOSTON	AB	P	CS	PP
Schilling, 2B	3	0	0	0
B-Philley	0	0	0	0
C-Paciaroni	1	0	0	0
Radatz, L	0	0	0	0
E-Clinton	1	0	0	0
Geiger, CC	5	1	1	0
Yastrzemski, CG	5	1	3	0
Malzone, 3B	5	0	1	1
Runnels, 1B	4	0	0	0
Tillman, R	4	0	0	1
Hardy, CD	3	0	1	0
Bressoud, AC	5	0	2	0
Delock, L	3	0	0	0
A-Green, 2B	1	0	0	0
TOTAUX	40	2	8	2

A-RB pour Delock à la 8e

B-Annoncé pour Schilling à la 8e

C-RAB pour Philley à la 8e

D-Frappé pour Barber à la 10e

E-Frappé pour Radatz à la 11e

BALTIMORE	001	001	000	02—4
BOSTON	002	000	000	00—2

E-Snyder, Schilling. R-A-Baltimore 32-39, Boston 33-10. LSB-Baltimore 14, Boston 13.

2B-Bressoud 2, Yastrzemski, Hardy, Snyder. Cir-B. Robinson, Snyder Gentile. S-Yastrzemski.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Roberts	7⅓	8	2	2	3	3
Barber	1⅔	0	0	0	1	1
Stock (G 2-0)	2	0	0	0	1	1
Delock	8	10	2	1	3	3
Radatz (P 1-1)	3	5	2	2	0	2

APL-par Roberts (Tillman, Schilling). A-Salerno, Stevens, Chylak, Stewart. T-3:05. A-10,934.

Mêlée générale à San Francisco

San Francisco —Les Giants de San rFancisco ont défait les eMts de New-York, 7-1, hier, dans la première partie d'un programme double, marquée d'une bataille entre Orlando Cepeda et Roger rCaig. Elio Chacon s'en prit aussi à Willie Mays et fut expulsé de la partie. Mays n'eut aucune difficulté à terrasser Chacon alors que les joueurs des deux équipes firent irruption sur le terrain.

Es Stanford, le vainqueur, a retiré 9 frappeurs au bâton.

PREMIERE JOUTE

NEW YORK	AB	P	CS	PP
Ashburn, CC	4	0	2	1
Mantilla, 2B	4	0	0	0
Cook, 2B	4	0	0	0
Thomas, CG	4	0	1	0
Bouchee, 1B	4	0	0	0
Christopher, CD	2	0	0	0
A-Hickman, CD	1	0	0	0
Chacon, AC	3	0	2	0
Kanehl, AC	0	0	0	0
Taylor, 2B	3	1	0	0
Craig, L	2	0	0	0
C-Throneberry	1	0	0	0
Moorhead, L	0	0	0	0
TOTAUX	32	1	5	1

SAN FRANCISCO	AB	P	CS	PP
Kuenn, CG	2	0	0	0
Hiller, 2B	4	0	0	0
Mays, CC	4	2	2	1
Cepeda, 1B	3	2	2	0
F. Alou, CD	4	1	3	3
Davenport, 3B	2	0	0	1
Haller, R	4	1	1	1
Pagan, AC	4	0	1	0
Sanford, L	2	0	0	0
B-M. Alou	1	1	1	0
Miller, L	1	0	0	0
TOTAUX	31	7	10	6

A-Court pour Christopher à la 7e

B-Simple pour Sanford à la 7e

C-RAB pour Craig à la 8e

NEW YORK	001	000	000—1
SAN FRANCISCO	000	300	31x—7

E-Chacon, Davenport, Bouchee 2. E-A-New York 24-11, San Francisco 27-8. LSB-New York 5, San Francisco 5.

3B-Ashburn, Cepeda. SB-Haller. BV-Pagan 2. S-Kuenn. BS-Davenport.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Craig (P 2-6)	7	9	6	2	2	0
Moorhead	1	1	1	1	1	1
Sanford (G 5-4)	7	4	1	1	1	9
Miller	2	1	0	0	0	1

APL-par Craig (Cepeda) ML-Sanford. A-Barlick, Crawford, Vargo, Harvey. T-2:45.

Mooré vs Pastrano

LOS ANGELES. — Archie Moore, objet de musée, et Willie Pastrano, semi-rentier du métier sont les principales attractions au programme du nouveau promoteur Joe Louis au stade de Los Angeles ce soir.

Moore, qui frise la cinquantaine, croit qu'il devrait être le favori à 10 contre 7 ce soir contre Pastrano. Pastrano ne s'est battu que deux fois depuis 1960 : un combat nul contre Lennart Risberg à Stockholm en Suède et un autre léger exercice contre Tom McNeeley récemment. Moore de son côté a battu Lavorante et à son dernier exercice d'assoupissement, son ex-partenaire d'entrainement, Howard King.

Kidd et Jerome en vedette

MODESTO. — Deux coureurs canadiens ont fourni une brillante performance ici samedi soir pour remporter deux victoires lors de courses tenues à cette piste de Californie.

Harry Jerome et Bruce Kidd ont été les héros de la soirée. Harry Jerome a causé une grande surprise dans l'épreuve du 100 verges en l'emportant sur Bob Hayes par la plus mince avance possible. Jerome représentait l'université de l'Oregon. Il termina en avant de Hayes par une ligne en un temps de 9.3 secondes, un dixième de seconde plus lent que le record mondial établi par Frank Budd l'an dernier.

Bruce Kidd, de Toronto, a réussi de son côté la deuxième course la plus rapide jamais vue aux Etats-Unis sur un parcours de deux milles, alors qu'il a gagné en 8.41.9, soit un record pour cette rencontre. Murray Haldberg l'an dernier avait réussi un temps un peu plus rapide cependant.

POUR LA PIPE... UNE DOUCEUR PARFAITE

Brahadi's

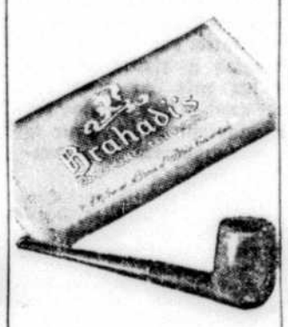

Le tabac à pipe Brahadi's est un mélange spécial de tabacs doux, type "Cavendish", choisis pour leur douceur légère, leur arôme discret et leur saveur agréable.

54¢ les 2 onces

Prix suggéré, toutes taxes comprises

Se vend également en boîtes métalliques de ½ lb, scellées sous vide

Ouverture 30 mai 8h.

RACETRACK

LUNDI AU SAMEDI 8 h. 15 Sauf le dimanche

Clubhouse $2.50 Admission générale $1.00

CE SOIR 8h.15

PARC RICHELIEU

électorale - la campagne électorale - la campagne électorale - la campagne électorale - la campagne

Thompson : une banque d'expansion municipale

Le leader du Crédit social, M. Thompson et son adjoint, M. Réal Caouette, ont tous deux promis la création d'une banque qui sevira au financement des projets des municipalités, au cours de la fin de semaine.

Adressant la parole dans les Maritimes, M. Thompson a déclaré que le creusage du canal de Chignecto et la modernisation du port de Saint-Jean n'ont pas été entrepris à cause du coût élevé de ces travaux si l'on s'en tient aux méthodes périmées du système de financement actuel.

Selon le chef créditiste, un projet d'un coût de $100 millions financé au taux actuel sur une période de trente ans coûterait $211 millions, y compris les frais de financement.

Il a ajouté que le même projet, à un taux d'intérêt de 2 pour cent, ne coûterait que $138,600,000, y compris les frais de financement, soit une économie de $72 millions.

Il a expliqué que son parti préconise la création d'une banque de financement municipal qui agira en liaison avec la Banque du Canada et qui fournira l'argent nécessaire à un coût nominal.

Il a également dit que le Crédit social propose une revision des taux de transport à travers le Canada et un système de prix équitables pour les fermiers.

Réal Caouette

Prenant la parole à Amos devant 800 personnes, M. Réal Caouette, chef national adjoint du Crédit social, a déclaré au cours de la fin de semaine que le Ralliement des créditistes est assuré d'obtenir 50 sièges dans le Québec lors des élections du 18 juin.

Il a notamment déclaré : "Seul le Crédit social crée un enthousiasme délirant à travers toute la province. La vague est irrésistible."

Soutenant le candidat créditiste dans Chapleau, le leader national adjoint du CS a prédit la défaite certaine de deux membres du cabinet Diefenbaker. Il s'agit de MM. Noël Dorion, candidat dans Bellechasse, et Raymond O'Hurley, qui se présente dans Lotbinière.

Il a également indiqué qu'il n'y aura pas de majorité absolue lors des prochaines élections, de sorte qu'il faudra un nouvel appel aux électeurs pour trouver une majorité suffisante.

D'autre part, M. Caouette a proposé la création d'une banque de développement municipal qui répondrait devant la Banque du Canada du financement des projets des municipalités à un taux d'intérêt qui ne dépasserait pas les frais d'administration.

M. Réal Caouette

L'heure semble aux candidats puissants plutôt qu'aux chefs

OTTAWA. — D'après maints observateurs politiques, il paraît certain que le simple candidat prendra cette année plus d'importance que par les élections passées.

Il paraît assuré aussi que les élections de juin prochain seront bien différentes de celles de 1958 qui avaient vu le parti progressiste-conservateur enlever 208 des 265 sièges de la Chambre des Communes. M. Diefenbaker avait dominé cette campagne, et bien des candidats du parti conservateur avaient atteint la victoire sous le couvert de sa personnalité.

Les dirigeants du parti conservateur estiment que les candidats sont plus actifs à l'échelle de leur comté, mais réaffirment que M. Diefenbaker demeure pour les électeurs la figure dominante de son parti.

Les libéraux ont sciemment joué sur "l'équipe Pearson" plutôt que sur la grande personnalité de leur chef et ont mis l'accent sur le fait que la majorité de leurs candidats ont moins de 40 ans.

Les libéraux exploitent le fait que l'équipe Pearson comprend non seulement des hommes aguerris comme Lionel Chevrier, J.W. Pickersgill, Paul Martin, Walter Gordon, Michel Sharp, mais aussi tout un groupe de candidats jeunes dont les talents les appelleront vite à des rôles de premier plan.

Chez les conservateurs, contrairement à ce qu'ils en disent, M. Diefenbaker doit subir les faiblesses de certains candidats, qui sont plus un boulet à trainer qu'une inspiration pour le parti. La tiédeur de quelques-uns les fait même afficher un ton proche du reniement.

Le Nouveau Parti Démocratique et le Crédit Social n'ont pas tellement de noms populaires à mettre de l'avant comme les deux vieux partis. Ils comptent surtout sur les succès et la popularité locale de leurs candidats.

Les conservateurs trouvent la vie dure, car la campagne se déroule avec plus de lenteur dans leur camp, alors que les libéraux et le NPD lancés tôt en campagne, sont déjà en pleine forme.

Les conservateurs se disent toutefois, peut-être pour se donner du courage, que l'absence d'un intérêt intense chez les électeurs est de bon augure pour le parti au pouvoir.

Une des grandes faiblesses des conservateurs, et ceux-ci l'admettent volontiers, c'est qu'un grand nombre de leurs candidats n'ont jamais connu la défaite et que la meilleure préparation pour éviter la défaite c'est encore de l'avoir subie. C'est un peu comme pour le vice-président administratif de quelque empire industriel, à qui l'on reconnait beaucoup plus d'étoffe après qu'il a traversé une période de grande dépression économique.

L'inspecteur Bédard à sa retraite

L'inspecteur Joseph Bédard, qui fut durant longtemps l'un des as de l'escouade des vols à main armée de la ville de Montréal, prendra sa retraite le 30 juin, après 38 années de services. Il deviendra officier en charge de la sécurité pour le compte d'une banque dont il n'a pas voulu divulguer le nom. L'inspecteur Bédard est responsable de quelque 2,000 arrestations et a interrogé plus de 5,000 suspects durant sa carrière.

LES INDIENS, PAS INTERESSES A VOTER AUX ELECTIONS DU 18

HOBBEMA, Alberta. — Six chefs indiens de la réserve Hobbema ont déclaré qu'ils n'ont pas l'intention d'exercer leur droit de vote le 18 juin et que les membres de la réserve feront de même. Ils craignent que l'exercice du droit de vote ne leur fasse perdre quelques-uns des privilèges dont ils jouissent présentement.

L'un des chefs a déclaré que l'exercice du droit de vote ne permettra pas aux Indiens d'être traités comme les Blancs. Nous nous contentons de tout gouvernement qui nous traite bien, a-t-il ajouté. Les Indiens aiment à conclure un marché, mais une fois le marché conclu, ils ne veulent pas qu'il soit ensuite changé. Les gouvernements changent trop souvent d'idée et font trop de changements de toutes sortes, a-t-il ajouté. Pourquoi les Indiens voteraient-ils avec les Blancs quand ces derniers ne veulent pas les considérer comme des égaux, a-t-il conclu.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

Vigoureuse campagne du CS dans le nord et l'est de la province

QUEBEC. — Le vigoureux effort que fait le Crédit social pour briser l'emprise des vieux partis sur la traditionaliste province de Québec se traduit par le thème suivant: "Les vieux partis ne se sont pas montrés à la hauteur. Vous n'avez rien à perdre en nous donnant une chance."

Le Crédit social a désigné des candidats dans chacune des 75 circonscriptions du Québec en vue des élections fédérales du 18 juin. Réal Caouette, chef adjoint national du parti et seul créditiste à avoir déjà été élu dans la province, affirme que son parti remportera 50 des 75 sièges. Lors des dernières élections, les conservateurs ont pris 50 sièges et les libéraux 25.

Campagne-télévision

C'est à cet énergique vendeur d'autos de Rouyn qu'on attribue le renouveau du parti dans la province. Chaque dimanche, depuis deux ans, il prononce des causeries de 15 minutes à la télévision et son message est diffusé par un réseau de 13 postes dans l'est et le nord du Québec.

Ses sorties hebdomadaires contre les impôts fédéraux, la politique monétaire, les programmes agricoles et les attitudes constitutionnelles ont atteint des électeurs dans 13 circonscriptions dans la seule région de la ville de Québec.

Le Crédit social a consacré plus de $80,000 à ces émissions télévisées dans l'espoir de jeter une base solide dans l'esprit des gens avant de se lancer dans la campagne électorale.

Le parti se sert de différents moyens pour recueillir des fonds. Une association créditiste prétend compter 14,000 membres payant une cotisation initiale de $3 et des cotisations mensuelles de $1. On passe également le chapeau aux réunions. C'est ainsi qu'on a dernièrement recueilli $297 à Loretteville, près de Québec.

Les journalistes qui suivent la campagne ont été en mesure de remarquer que dans presque toutes les régions où la télévision a transmis l'image de Caouette, le parti fait salle comble.

Mais dans la région de Montréal, où il en aurait coûté trop cher pour acheter du temps à la télévision toutes les semaines le Crédit social n'attire que peu l'attention.

Les dirigeants font également de la sollicitation de porte en porte.

Le Dr Guy Marcoux, médecin de Québec et candidat dans Québec-Montmorency, affirme que dans Bonaventure, 60 pour cent des voteurs ont signé des cartes déclarant qu'ils appuieront le Crédit social. A Québec, au moins 10,000 ont signé, a-t-il ajouté.

Côté religion

Pour apaiser les scrupules moraux éventuels, les créditistes distribuent à chaque réunion une brochure intitulée "Catholicisme et Crédit social", qui a été rédigée par neuf théologiens catholiques en 1939 à Québec.

Le leader national Robert Thompson a officiellement ouvert la campagne du parti à Québec le 6 mai. Il a présenté le Crédit social comme une solution de rechange au socialisme et comme pouvant en même temps conserver à l'entreprise privée son caractère concurrentiel et équilibrer l'économie.

D'autres combats sont déjà engagés contre les candidats conservateurs et libéraux.

Dans Dorchester, le conservateur Noël Drouin, député sortant qui se présente de nouveau, s'en est pris à M. Caouette personnellement en le comparant à Fidel Castro et a affirmé que le cardinal Villeneuve avait mis les fidèles en garde contre le Crédit social.

"Si j'étais Castro, de répondre Caouette, les individus du genre Drouin auraient été tués depuis longtemps".

Echos de la campagne électorale

M. Charles-Edouard Campeau, député conservateur de Montréal-St-Jacques dans le dernier parlement, ne s'est pas présenté à la convention conservatrice de ce comté, la semaine dernière. M. Gérard Hébert a été choisi candidat contre M. Maurice Rinfret, libéral. La rumeur veut maintenant que M. Campe ou soit candidat à la mairie de Montréal, aux prochaines élections municipales. Certains observateurs associent même cette possibilité à une autre rumeur à l'effet que la Ligue d'action civique soit toujours à la recherche d'un candidat à la mairie.

—o-O-o—

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, effectuera une tournée des Prairies et de l'est du pays, afin de plaider la cause du Crédit social. Il prononcera cinq discours en six jours, commençant par Montréal, le 3 juin. Il se rendra ensuite à Toronto, Turo, Nouvelle-Ecosse, Winnipeg et Regina.

—o-O-o—

Le premier ministre d'Alberta, M. Manning, a déclaré que la réalisation du programme électoral progressiste-conservateur coûtera $75,000,000 dans cette seule province, si naturellement toutes les promesses sont réalisées. Pauvre M. Manning... Il n'est pas venu dans l'Est !

—o-O-o—

Me Marc Lacoste, candidat conservateur dans Outremont, a déclaré que "jusqu'ici, les citoyens d'Outremont-Saint-Jean se sont vu refuser le privilège d'entendre mon adversaire libéral expliquer ses vues et ses positions". L'adversaire de Me Lacoste est M. Romuald Bourque, maire de la cité d'Outremont. Le candidat conservateur a quitté son poste d'adjoint du président général des élections dans la province de Québec pour porter la bannière de M. Diefenbaker.

M. Gabriel Mercier, candidat défait à la convention libérale de Québec-Montmorency, a nié avoir dit que la direction du parti avait soutenu illégalement la candidature de M. Gérard Côté, candidat choisi. "Ce que j'ai dit et affirmé, a-t-il fait savoir, c'est que la convention à laquelle je devais participer (ayant été le premier candidat libéral en lice avec l'assentiment de M. Maurice Bourget, organisateur en chef au fédéral, dans la région de Québec) a été "paquetée" par quelques directeurs de l'association libérale provinciale dont MM. Jacques Roberge, J.-C. Cantin, Roger Létourneau et quelques autres..." M. Jacques Roberge, selon M. Mercier, serait le plus puissant "des instigateurs d'une telle oligarchie". M. Mercier a dit que des milliers d'électeurs libéraux du comté de Québec-Montmorency avaient signé à l'adresse de M. Pearson une pétition individuelle le priant de l'accepter comme candidat libéral dans cette circonscription.

DOUGLAS: la dévaluation du dollar signifie une hausse générale des tarifs

WINNIPEG. — Le chef fédéral du Nouveau parti démocratique a déclaré hier à l'occasion d'une conférence de presse que la dévaluation du dollar canadien imposée par le gouvernement Diefenbaker équivaut à une hausse générale de tous les tarifs sur les produits d'importation. M. T. C. Douglas a ajouté que la dévaluation fera augmenter les prix de tous ses produits importés de 8 à 9 pour cent et que ce sont les consommateurs canadiens qui devront payer pour la mauvaise administration du gouvernement conservateur.

M. Douglas a ajouté qu'un gouvernement du NPD permettrait au dollar canadien de se stabiliser à sa valeur réelle.

A l'heure actuelle, nous nous enfermons nous-mêmes dans une camisole de force qui permet au Fonds monétaire, en fait les Etats-Unis, de contrôler toute notre vie économique.

Le premier ministre Diefenbaker et les conservateurs restent attachés à la politique conservatrice et protectionniste de Sir John A. Macdonald. Il fut un grand homme d'Etat dans son siècle, a ajouté M. Douglas, mais ses conceptions sont aujourd'hui démodées et dépassées.

M. Douglas qui arrivait de Toronto, en route pour Regina, entreprendra une tournée de la Saskatchewan et du Manitoba cette semaine. Il a précisé qu'à compter de la semaine prochaine, il va faire deux tournées complètes du Canada d'un océan à l'autre et adressera la parole à douze réunions politiques en douze jours.

A Midland, Ontario, le chef provincial du NPD ontarien, Donald MacDonald, s'est prononcé en faveur d'un plan d'assurance-santé complet et public.

Il a déclaré que ceux qui dominent l'Association des médecins du Canada sont beaucoup plus intéressés à protéger leur revenu qu'à assurer à tous les Canadiens les soins dont ils ont besoin. Il a dit que la grande majorité des médecins vivent actuellement sous un régime de terreur que leur impose leur association et n'osent pas protester ouvertement contre les déclarations qu'elle fait en leur nom. M. MacDonald a ajouté que de nombreux médecins et dentistes font partie du NPD et appuient sa politique.

Décès de monsieur Michel Saine

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Michel Saine fils de Jean Saine et de Catherine Zaor domicilié au 7071 de la rue St-Denis décédé accidentellement vendredi le 25 à l'âge de 55 ans. Il était le frère du Dr Joseph Saine, médecin bien connu.

Le défunt laisse dans le deuil: sa mère, Mme Jean Saine, son frère, le Dr Joseph Saine, ses soeurs, Mme Georges Gabreau de Montréal et Rose Saine, une belle-soeur, Mme Joseph Saine (Thérèse Hone), son cousin, le Dr Georges Saine de Sherbrooke, ses cousines, Mme Albert Haroon, d'Asbestos, et le Dr Marie-Jeanne Besmarjian de Sherbrooke, sa tante, Mme Françoise Saine également de Sherbrooke, ses neveux, Jean Saine, Jean, Emile, José, Jeannine, Michel, Pierre, André et François Saine.

M. et Mme Gabriel Gabreau, Jean et Jeannette Gabreau ainsi que plusieurs autres cousins, cousines, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Rémi Allard 7394 rue St-Denis.

Les funérailles seront chantées mercredi matin à 8h. en l'église Sainte-Cécile.

L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Mme Jules Duchastel de Montrouge, décédée

A Outremont, le samedi 26 mai, est décédée madame Jules Duchastel de Montrouge (née Jeanne Lacoste), dans sa quatre-vingt-troisième année.

Elle s'intéressait aux oeuvres de bienfaisance et dirigea, quelques années durant, le comité de couture de l'hôpital Sainte-Justine dont elle était gouverneur.

Lui survivent ses fils Jean et Pierre, de Québec; ses filles Renée (madame de la Durantaye), Louise (madame Albert Fleischmann), de Saint-Jean, Marguerite (madame François-R. Bisaillon), Paule (madame Clément Charest); ses brus madame Léon Duchastel de Montrouge (Yvette Beauchamp), madame Jean Duchastel de Montrouge (Nora Day), madame Pierre Duchastel de Montrouge (Phyllis McKenna); ses gendres messieurs Albert Fleischmann, François-R. Bisaillon et Clément Charest; ses soeurs madame L. de G. Beaubien, madame Charles Frémont, madame J.-H. Dansereau; ses beau-frère et belle-soeur, monsieur et madame Jacques Duchastel de Montrouge, Lafrançaise (Earn et Garonne) France; ses belles-soeurs madame Paul Lacoste, madame Gabrielle Duchastel, R.S.C.J. et madame Alexandre Lacoste.

AVIS DE DÉCÈS

AUBE. — A Montréal, le 26 mai 1962, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme J. Hormidas Aubé, née Cécile Coutu, épouse de feu Hormidas Aubé, mère de Mme A.D. Milot (Jeannette) et de Mme Roméo Laberge (Hermance). La dépouille mortelle est exposée aux salons Roland Bisson Inc., 130 est rue Henri-Bourassa, jusqu'à mardi matin, alors qu'elle sera transportée aux salons Bernard Lanoix, à Berthierville. Les funérailles auront lieu mercredi à dix heures à l'église Sainte-Geneviève de Berthierville. Inhumation au cimetière de Berthiercille.

BOULANGER. — A Montréal, le 25 mai 1962 à l'âge de 81 ans, est décédé, monsieur Joseph Boulanger, père de M. Gustave Boulanger. La dépouille mortelle est exposée au Salon Paquin à East Angus. Les funérailles auront lieu mardi matin le 29 mai à 10 heures en l'église paroissiale de East Angus où le service sera célébré. On est prié de ne pas envoyer de fleurs.

SAINE. — Accidentellement, à Montréal, le 25 mai 1962, à l'âge de 54 ans, est décédé, Michel Saine, fils de Jean Saine et Catherine Zaor, frère du Dr Joseph Saine et demeurant au 7071 rue Saint-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 mai. Le convoi funèbre partira du salon Rémi Allard, No 7384 rue Saint-Denis à 7 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pourquoi pas Dupuis
VI. 2-6171

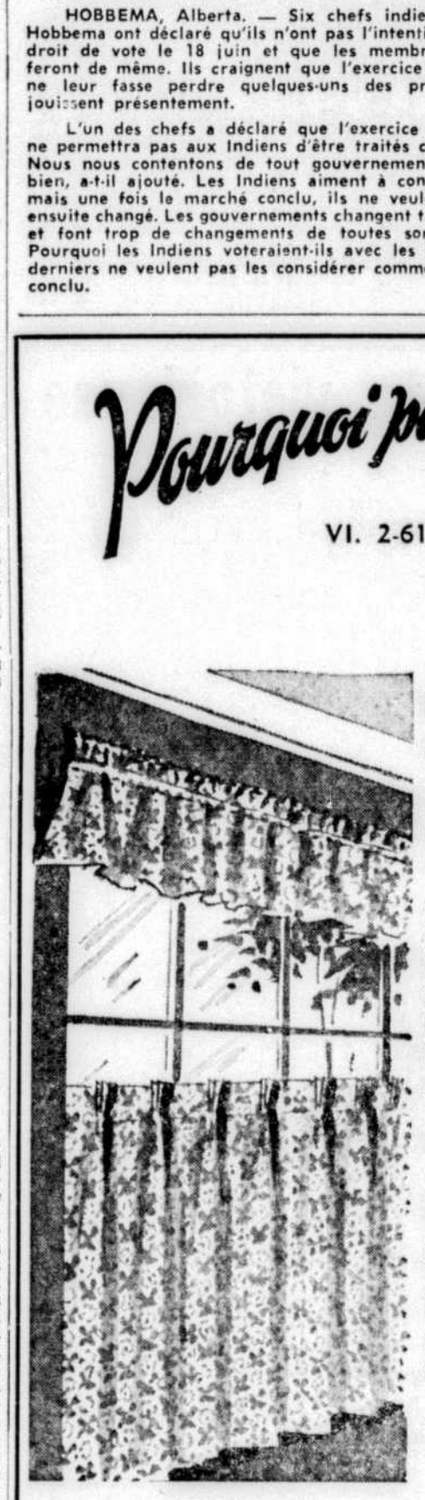

CAFE "BISTRO"
COQUETS RIDEAUX
TOILE DE COTON IMPRIMÉE
Le fond blanc, les motifs
Rouge/vert/or
Rose/brun/or
Bleu/or
Brun/melon/or
Jaune/or/beige
3.89
L'ENSEMBLE
Largeur à la paire 42"
Hauteur totale 36"
Cantonnière du haut 72" x 9"
Tête à plis français

11 PIECES DE CUISINE
MARQUISETTE "DACRON"
PORTE/FENÊTRE DÉCORÉS
Un coton glacé imprimé de pois
• ROUGE
• BLEU
• VERT
• BRUN
SUR FOND BLANC
11.95
LES 11 PIÈCES
• Rideau de porte 31 x 54"
• Haut de fenêtre 31 x 43"
• Bas de fenêtre 31 x 34"

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

JOLIES LAMPES
QUI RENDRONT LA PIECE PLUS GAIE
Choisissez-les en pensant aussi à la MARIÉE DE JUIN
• Douille à 3 intensités 50 - 100 - 150 watts
PRIX ORD. 27.95
15.89

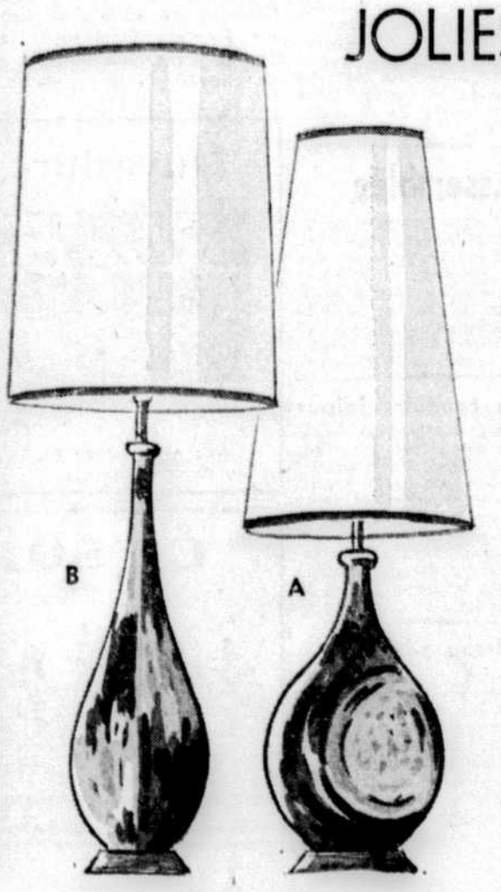

A) Véritable céramique
Aux teintes pastel mandarine, brun, gris, blanc. La base noyer. Hauteur 35". Abat-jour blanc bordé brun.
B) Autre lampe de table
En céramique tons brun/mandarine, silhouette en hauteur (35") base noyer, abat-jour blanc bordé brun.
VI. 2-6171
Commandes postales aussi acceptées

CRISTAL TAILLÉ MAIN
PRIX RÉDUIT DE MOITIÉ
4.96
Modèle illustré de toute beauté — Hauteur 19", Avec abat-jour blanc.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150